

CONSORT NT

PROSPECTUS SIMPLIFIÉ POUR LA CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES DANS LE PUBLIC

INSCRIPTION SUR LE MARCHÉ LIBRE
DE LA BOURSE DE PARIS

Le 29 septembre 2000

EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE
ENTREPRISE D'INVESTISSEMENT



SOCIÉTÉ DE BOURSE

COB

Visa de la Commission des Opérations de Bourse
Par application des articles 6 et 7 de l'Ordonnance N° 67-833 du 28 septembre 1967,
la Commission des Opérations de Bourse a apposé sur le présent Prospectus Simplifié
le visa n° 00-1545 en date du 25 septembre 2000.

Avertissement

La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur le fait que les titres
faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations
sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes.

SOMMAIRE

	Pages
CHAPITRE 1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS SIMPLIFIE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	
1.1. Responsable du prospectus simplifié - Attestation	3
1.2. Responsables du contrôle des comptes - Attestation	3
1.3. Attestation des intermédiaires financiers	5
1.4. Politique d'information	6
CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES INSCRITS	
2.1. Renseignements relatifs à l'inscription d'actions ordinaires à la cote du Marché Libre de la Bourse de Paris	7
2.2. Renseignements généraux sur les actions inscrites	10
2.3. Place de cotation	13
2.4. Tribunaux compétents	13
CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET LE CAPITAL	
3.1. Renseignements concernant l'émetteur	14
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital	16
3.3. Répartition actuelle du capital et des droits de vote	19
3.4. Distribution de dividendes	23
CHAPITRE 4 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'HISTORIQUE ET LES ACTIVITES DE L'EMETTEUR	
4.1. Historique	28
4.2. Organigramme et organisation	30
4.3. Chiffres clés	34
4.4. Les activités de CONSORT NT	35
4.5. La clientèle	40
4.6. La concurrence	41
4.7. Perspectives et stratégie de développement 2000-2002	41
4.8. Les moyens techniques - Les investissements	47
4.9. Les ressources humaines	49
4.10. Les facteurs de risque	51
4.11. Brevets, marque et licences	52
4.12. Faits exceptionnels et litiges	53
4.13. Glossaire	53

CHAPITRE 5 PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

5.1.	Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 1999	61
5.2.	Comptes consolidés pro forma au 31 décembre 1998 et 1999	66
5.3.	Comptes consolidés prévisionnels au 31 décembre 2000, 2001 et 2002	76
5.4.	Comptes sociaux au 31 décembre 1997, 1998 et 1999	83

CHAPITRE 6 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION

6.1.	Conseil d'Administration	99
6.2.	Direction	99
6.3.	Rémunération totale de l'équipe de direction	99
6.4.	Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, la société holding de l'émetteur, la ou les filiale(s) de l'émetteur, ou chez des clients ou fournisseurs significatifs de l'émetteur	101
6.5.	Intéressement du personnel	101

CHAPITRE 7 EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

7.1.	Evolution récente de l'activité de la société	102
7.2.	Résultats prévisionnels	102

La société CONSORT NT a choisi de présenter toutes les données comptables et financières du présent prospectus simplifié en francs français, avec une conversion des chiffres-clés en euros.

CHAPITRE 1

RESPONSABLE DU PROSPECTUS SIMPLIFIE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

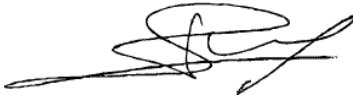
1.1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

Monsieur Jason GUEZ
Président du Conseil d'Administration

Attestation du responsable du prospectus simplifié

A ma connaissance, les données du présent prospectus simplifié sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Neuilly, le 22 septembre 2000



Jason GUEZ
Président du Conseil d'Administration

1.2. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

Les contrôleurs des comptes de CONSORT NT sont :

Commissaires aux comptes titulaires :

La SARL FIDREC, sise 46, rue de Naples-75008 Paris, représentée par Monsieur Sylvain SITBON, nommée le 29 juin 1999 en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Monsieur Philippe SENECHAL, demeurant 122, boulevard Malesherbes-75017 Paris, nommé le 30 juin 2000 en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Commissaires aux comptes suppléants :

Monsieur Yvan TAIEB, demeurant 53, rue Pergolèse - 75016 Paris, nommé le 29 juin 1999 en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée du mandat de la SARL FIDREC.

Monsieur Jean-Claude PETER, demeurant 1, Villa Pasteur - 92200 Neuilly-sur-Seine, nommée le 30 juin 2000 en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée du mandat de Monsieur Philippe SENECHAL.

Attestation des Commissaires aux comptes

En notre qualité de Commissaires aux comptes de CONSORT PRODUCTION, renommée CONSORT NT le 16 juin 2000, nous avons procédé à la vérification des informations de nature financière et comptable données dans le présent prospectus, établi à l'occasion de l'inscription des titres de la société à la cote du Marché Libre.

Ce prospectus a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur les informations de nature financière et comptable contenues dans ce document.

1. Informations financières et comptables historiques

Les comptes sociaux des exercices clos les 31 décembre 1997 et 1998 ont fait l'objet d'un audit par Monsieur Sylvain SITBON et les comptes sociaux de l'exercice clos pour le 31 décembre 1999 ont fait l'objet d'un audit par la SARL FIDREC, selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Cet audit a conduit le Commissaire aux comptes signataire à exprimer une opinion sur les comptes annuels sans réserve ni observation.

Nous avons vérifié la correcte retranscription, dans le présent prospectus, des informations issues de ces comptes annuels, et n'avons pas d'observation à formuler à cet égard.

Les comptes consolidés historiques réels de l'exercice clos le 31 décembre 1999 et les comptes consolidés pro forma au 31 décembre 1999 ont fait l'objet d'un audit par la SARL FIDREC et Monsieur Philippe SENECHAL, selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Cet audit nous a conduit à exprimer une opinion sur les comptes consolidés sans réserve ni observation.

Nos diligences ont consisté à vérifier la correcte retranscription, dans le présent prospectus, de ces comptes consolidés pro forma et de vérifier la concordance, avec ces comptes, des informations comptables et financières qui en sont issues. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations financières et comptables.

2. Informations comptables et financières prévisionnelles

Les comptes consolidés prévisionnels couvrant les années 2000, 2001 et 2002, établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité, conformément aux normes de la profession. Notre conclusion ne comporte pas d'observation sur le choix des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de ces hypothèses, le respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels et la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés pro forma de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

3. Autres informations prévisionnelles

S'agissant des autres informations prévisionnelles contenues dans le prospectus, nos diligences ont consisté à vérifier leur concordance avec les données financières et comptables prévisionnelles présentées au chapitre 5 paragraphe 5.3 du prospectus. Par ailleurs, nous avons audité le chiffre d'affaires au 30 juin 2000 ainsi que l'effectif à cette date, tels qu'ils figurent en chapitre 7 du présent prospectus. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces autres informations prévisionnelles.

4. Autres informations de nature comptable et financière

Nos diligences sur les autres informations de nature comptable et financière présentées dans le présent prospectus ont consisté à vérifier leur sincérité et le cas échéant, à vérifier leur concordance avec les comptes annuels de la société.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces autres informations.

Fait à Paris, le 22 septembre 2000

Les Commissaires aux comptes

SARL FIDREC

Philippe SENECHAL



Sylvain SITBON



1.3. ATTESTATION DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

La société EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE, entreprise d'investissement et la société de Bourse AUREL LEVEN, exercent les fonctions d'intermédiaires financiers de la société CONSORT NT dans le cadre de l'inscription de ses titres à la cote du Marché Libre de la Bourse de Paris.

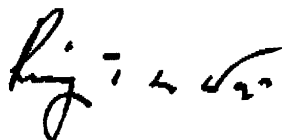
En cette qualité, considérant que les documents qui nous ont été présentés étaient exacts et complets, et que les déclarations qui nous ont été faites étaient sincères, nous avons effectué les travaux suivants :

- 1) Examen des documents soumis à la Commission des Opérations de Bourse :
 - statuts de la société, rapports de gestion et comptes, procès-verbaux des assemblées générales et des conseils d'administration des derniers exercices ;
 - contrats, engagements et conclusions de litiges dont la société a estimé qu'ils pouvaient avoir une incidence significative sur son avenir ;
- 2) Participation à des réunions avec les Commissaires aux comptes, l'expert comptable et le conseil juridique et les dirigeants de la société. Ces réunions ont notamment visé :
 - les modifications statutaires préalables à l'inscription sur le Marché Libre ;
 - les informations comptables et financières prévisionnelles, dont nous avons examiné les hypothèses qui ont servi de base à leur établissement, ainsi que le détail des produits et charges.

Sur ces fondements, le présent prospectus simplifié ne comporte pas de contradiction ni d'information sur des points significatifs que nous estimerions trompeuses par rapport aux éléments dont nous avons eu connaissance et que nous avons demandés.

La société de Bourse AUREL LEVEN a réalisé une étude financière sur la société CONSORT NT à l'occasion de son inscription sur le Marché Libre de la Bourse de Paris et s'engage à une mise à jour régulière lors des publications de la société.

Fait à Paris, le 22 septembre 2000



Rémy THANNBERGER
EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE



Bernard LECHAT
AUREL LEVEN

1.4. POLITIQUE D'INFORMATION

Responsable de l'information :

Monsieur Jason GUEZ
Président du Conseil d'Administration

159, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Téléphone : +33 (0)1 40 88 05 05

Télécopie : +33 (0)1 40 88 03 00

Les documents sociaux, comptables ou juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts en faveur des actionnaires et des tiers peuvent être consultés au siège social de la société.

CHAPITRE 2

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES INSCRITS

2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES À LA COTE DU MARCHÉ LIBRE DE LA BOURSE DE PARIS

2.1.1. Nature des titres dont l'inscription est demandée

2.000.000 actions ordinaires, de même catégorie, d'une valeur nominale de 0,5 euro chacune, entièrement libérées et portant jouissance au 1^{er} janvier 2000.

Les actions sont nominatives et seront admises aux opérations de la SICOVAM à compter de l'inscription à la cote du Marché Libre.

2.1.2. Pourcentage en capital et en droit de vote

Les actions inscrites représentent 100% du capital et des droits de vote de la société.

2.1.3. Date d'inscription et de première cotation prévue

29 septembre 2000

2.1.4. Code APE

748 K

2.1.5. Libellé à la cote du Marché Libre

CONSORT NT

Code SICOVAM : 7782

2.1.6. Titres mis à la disposition du public

2.1.6.1. Nombres de titres mis à la disposition du public

100.000 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro chacune, soit 5% du capital et 2,68% des droits de vote, sont mises à la disposition du public selon la procédure de l'Offre à Prix Minimal.

Les actions proposées au public sont cédées par :

- Monsieur Jason GUEZ pour 24.966 titres (1,25% du capital) ;
- Monsieur Daniel GUEZ pour 28.702 titres (1,44%) ;
- Monsieur Amos GUEZ pour 21.669 titres (1,08%) ;
- Monsieur Ruben GUEZ pour 19.141 titres (0,96%) ;
- Monsieur Patrick ZUREK pour 4.136 titres (0,21%) ;
- Monsieur Stéphane DORDEVIC pour 693 titres (0,03%) ;
- Monsieur Philippe GERVAIS pour 693 titres (0,03%).

Le prix d'offre minimal proposé au public est de 13 euros (85,27 francs) par action.

Un avis de PARISBOURSE S.A. précisera les modalités de la réalisation de l'Offre à Prix Minimal.

Les ordres d'achat pourront être passés auprès des intermédiaires financiers jusqu'au jeudi 28 sep-

tembre à 17 h 00 inclus et seront reçus par PARIS BOURSE S.A au plus tard le 29 septembre 2000 à 10h00.

PARISBOURSE S.A. n'acceptera que les ordres à cours limité et se réservera la faculté d'éliminer du marché les ordres assortis d'une limite qui lui paraîtra excéder anormalement le prix d'offre minimal.

Les ordres libellés à des prix inférieurs à 100 euros devront être libellés à des limites de cours multiples de 0,10 euro et les ordres libellés à des prix supérieurs ou égaux à 100 euros devront être libellés à des limites de cours multiples de 0,50 euro ; les ordres libellés à des cours ne respectant pas cette norme ne seront pas pris en compte par PARISBOURSE S.A.

PARISBOURSE S.A. fera connaître par une note le résultat de la première cession et les conditions dans lesquelles sera poursuivie la négociation des titres CONSORT NT.

Garantie des ordres d'achat

Il est précisé que les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer, à la réception des ordres, que les clients disposent bien des fonds pour être en mesure de régler les titres demandés.

- Un même donneur d'ordres personne physique, ne peut émettre d'ordres portant sur un nombre de titres supérieur à 1% du nombre de titres offerts soit un maximum de 1.000 titres.
- Un même donneur d'ordres personne morale, ne peut émettre d'ordres portant sur un nombre de titres supérieur à 10% du nombre de titres offerts soit un maximum de 10.000 titres.
- Un même donneur d'ordres ne peut transmettre ses ordres qu'à un seul intermédiaire.
- PARISBOURSE S.A. se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations doivent lui être transmises immédiatement par télécopie.
- PARISBOURSE S.A. se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives, après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

2.1.6.2. Procédure d'inscription

Pour la réalisation d'une Offre à Prix Minimal, PARISBOURSE centralise les ordres d'achat que lui transmettent les membres du marché. Elle n'accepte que des ordres à cours limité et a la faculté d'éliminer du marché d'introduction les ordres assortis d'une limite qui lui paraît excéder anormalement le prix d'offre minimal.

PARISBOURSE peut diviser en plusieurs lots les titres mis à la disposition du marché et affecter chaque lot à la satisfaction des demandes retenues, classées par limite et, le cas échéant, préalablement réduites.

Le cours coté de l'inscription correspond à la limite du dernier ordre servi. Ce cours est unique.

2.1.6.3. *Eléments d'appréciation du prix d'offre minimal de 13 euros (85,27 francs)*

Sur la base de 2.000.000 actions	1999		2000p		2001p		2002p	
	Francs	Euros	Francs	Euros	Francs	Euros	Francs	Euros
Actif net (en millions)	15,5	2,4	22,8	3,5	31,8	4,8	45,1	6,9
Actif net par action	7,7	1,2	11,4	1,7	15,9	2,4	22,6	3,4
Prix d'offre / actif net par action	11,0		7,5		5,4		3,8	
Rés. net (en millions)	7,9	1,2	7,4	1,1	11,1	1,7	16,7	2,5
Rés. net par action	4,0	0,6	3,7	0,6	5,6	0,8	8,4	1,3
PER	21,5		23,1		15,3		10,2	
Chiffre d'affaires (en millions)	84,0	12,8	103,4	15,8	155,7	23,7	230,2	35,1
Chiffre d'affaires par action	42,0	6,4	51,7	7,9	77,8	11,9	115,1	17,5
Prix d'offre sur CA par action	2,0		1,6		1,1		0,7	
C.A.F. (en millions)	9,4	1,4	8,3	1,3	13,0	2,0	18,8	2,9
C.A.F. par par action	4,7	0,7	4,2	0,6	6,5	1,0	9,4	1,4
Prix d'offre par action	18,2		20,5		13,1		9,1	

(p) : prévisions

A titre de comparaison, les tableaux ci-dessous présentent les ratios de capitalisation de SSII cotées (source : AUREL LEVEN) :

Grandes SSII	Marché	CA 2000 (M euros)	PER 2000	PER 2001
Atos	RM	1 200	61	47
Cap Gemini	RM	4 820	56	44
GFI	RM	480	16	12
Unilog	RM	470	50	38
Sopra	RM	399	33	25
Steria	SM	365	51	38
	Moyenne		53,4	40,8

Moyennes SSII	Marché	CA 200 (M euros)	PER 2000	PER 2001
Algoriel	NM	31	38	31
Alti	NM	28	36	21
Groupe Focal	SM	100	17	16
Infotel	NM	38	45	36
Solucom	ML	11	62	35
	Moyenne		36,6	27,8

2.1.7. **Service des titres et service financier**

NATEXIS BANQUES POPULAIRES
10-12, avenue Winston CHURCHILL
94677 Charenton-le-Pont

2.1.8. **Etablissements introducteurs**

Coordonnateur

EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE
37, Avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Société de Bourse

AUREL LEVEN
29, rue de Berri
75008 Paris

2.1.9. Charges relatives à l'inscription

Les frais légaux et administratifs et la rémunération des intermédiaires financiers relatifs à l'inscription des titres de la Société à la cote du Marché Libre seront de l'ordre de 2,7 millions de Francs et seront comptabilisés en charges dans les proportions suivantes :

- 700 KF sur l'exercice clos le 31 décembre 1999,
- 1.300 KF sur l'exercice clos le 31 décembre 2000,
- 700 KF sur l'exercice clos le 31 décembre 2001.

2.1.10. Buts de l'inscription au Marché Libre de la Bourse de Paris

CONSORT NT, qui exerce son activité sur un marché en forte expansion, soutenu par les besoins en intégration des nouvelles technologies de l'information, est à l'aube d'une nouvelle phase de croissance qui sera marquée par :

- la consolidation des positions acquises auprès de sa clientèle de grands comptes et la conquête de nouveaux clients,
- le renforcement de ses équipes afin de faire face au développement de l'activité et d'assurer des prestations à plus forte valeur ajoutée, renforcement qui requiert des compétences sans cesse plus spécifiques de la part des collaborateurs,
- et la mise en œuvre d'une politique de croissance externe, propre à conforter ses parts de marché et à lui conférer une dimension suffisante face à sa clientèle de grands comptes.

L'inscription sur le Marché Libre de la Bourse de Paris permettra à CONSORT NT :

- de renforcer sa crédibilité auprès des grandes entreprises qui constituent sa clientèle - cible ;
- d'accroître sa notoriété auprès des jeunes ingénieurs informaticiens,
- et de faire appel public à l'épargne lorsque l'opportunité d'une opération de croissance externe se présentera.

2.2. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES ACTIONS INSCRITES

2.2.1. Droits et obligations attachés aux actions (article 12 des statuts)

- 1 Chaque action donne droit, dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une quotité proportionnelle au nombre et à la valeur nominale des actions existantes.
Elle donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.
- 2 Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.
Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.
La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'Assemblée Générale.
- 3 Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit quelconque, les propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre auront à faire leur affaire personnelle du groupement, et éventuellement de l'achat ou de la vente du nombre d'actions nécessaires.

2.2.2. Droit de vote (article 25-IV des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

2.2.3. Transmission des actions (article 11-I et 11-III des statuts)

La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur les registres tenus à cet effet au siège social.

Les actions sont librement cessibles, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

2.2.4. Forme des titres et mode d'inscription en compte (article 10 des statuts)

Les actions sont nominatives.

Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi et les règlements.

2.2.5. Régime fiscal des actions

En l'état actuel de la législation française, tenant compte notamment de la loi de finances 2000, le régime fiscal des actions est indiqué ci-après. L'attention du public est cependant appelée sur le fait que ces informations ne constituent qu'un résumé du régime fiscal applicable et que leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller fiscal habituel.

2.2.5.1. Résidents français

a) Actionnaires personnes physiques détenant des actions dans leur patrimoine privé

1) Dividendes

Les dividendes d'actions françaises sont pris en compte pour la détermination du revenu global du contribuable dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers. Ils seront soumis :

- A l'impôt sur le revenu (déduction faite de l'abattement de 8 000 ou 16 000 Francs indiqué ci-dessous) ;
- A la Contribution Sociale Généralisée (articles 1.600-OC et 1.600-OE du Code Général des Impôts) dont le taux est de 7,5%, dont 5,1% sont déductibles de l'impôt sur le revenu ;
- au prélèvement social de 2% - sans déduction de l'abattement de 8 000 ou 16 000 Francs indiqué ci-dessus (articles L 245-14 et L 245-16 du code de la Sécurité Sociale) ;
- à la Contribution affectée au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) - sans déduction de l'abattement de 8 000 ou 16 000 Francs indiqué ci-dessus - (articles 1.600-OG et 1.600-OM du Code Général des Impôts) au taux de 0,5% actuellement.

A ces dividendes est attaché un avoir fiscal égal à la moitié des sommes encaissées. Cet avoir fiscal est également pris en compte pour la détermination du revenu imposable.

Il est imputable sur l'impôt sur le revenu, et, le cas échéant, remboursable.

Les dividendes bénéficient d'un abattement global annuel de 16 000 Francs pour les couples mariés soumis à une imposition commune, et de 8 000 Francs pour les personnes célibataires, veuves, divorcées ou mariées soumises à une imposition séparée.

2) Plus-values (article 150-0A du Code Général des Impôts)

Les plus-values de cessions des titres de sociétés réalisées par un cédant (qui ne détient et n'a pas détenu au cours des cinq dernières années, directement ou indirectement, plus de 25% des droits dans les bénéfices sociaux) sont imposables si le montant annuel des cessions de titres excède un seuil révisé chaque année, s'élevant à 50 000 Francs (seuil fixé par la loi de finances pour 1998) au taux de 26%, soit :

- 16% (article 200 A2 du Code Général des Impôts),
- 7,5% au titre de la Contribution Sociale Généralisée,
- 2% au titre du prélèvement social institué par l'article 9 de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 1998,
- 0,5% au titre de la Contribution affectée au Remboursement de la Dette Sociale.

Les moins-values ne pourront être imputées que sur des plus-values de même nature réalisées au cours de l'année de réalisation de la moins-value ou des années suivantes.

Les pertes sont imputables exclusivement sur les gains de même nature réalisés au cours de l'année de la cession ou les cinq années suivantes (article 94 A-6 du Code Général des Impôts) et à condition que le seuil visé ci-dessus soit dépassé l'année de réalisation des dites moins-values. Pour l'application de ces dispositions, les gains de même nature s'entendent notamment, outre ceux visés à l'article 92 B, des profits retirés sur bons d'options (article 150 decies du Code Général des Impôts) et des gains nets imposables à la clôture d'un Plan d'Épargne en Actions (article 92 B ter du Code Général des Impôts).

3) Régime spécial

Les actions peuvent être souscrites dans le cadre d'un Plan d'Épargne en Actions prévu par la loi n° 92-622 du 16 juillet 1992, qui ouvre droit, sous certaines conditions, à une exonération d'impôt sur le revenu pour les produits et les plus-values des titres y figurant.

b) Opérations réalisées à titre habituel en France par les personnes physiques

En application des dispositions de l'article 92-2 du Code Général des Impôts, les profits retirés d'opérations de bourse réalisées en France à titre habituel sont soumis à l'impôt sur le revenu et imposés au barème progressif selon le régime de droit commun des bénéficiaires non commerciaux.

c) Régime fiscal applicable aux porteurs personnes physiques ayant inscrit les actions à leur actif commercial

Les dividendes sont déduits des bénéficiaires industriels et commerciaux, mais le montant ainsi déduit ou déclaré au titre des revenus mobiliers est soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif dans les conditions indiquées au paragraphe (a)-(1) ci-dessus.

Les cessions de titres de portefeuille relèvent du régime des plus-values ou moins-values à court ou à long terme lorsque les titres cédés peuvent être considérés comme faisant partie de l'actif immobilisé. L'administration admet que peuvent être considérés comme tels les titres détenus depuis plus de deux ans. Il en est de même pour les titres détenus depuis moins de deux ans, à la condition toutefois que le portefeuille comprenne également d'autres titres de même nature acquis depuis plus de deux ans.

d) Actionnaires personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés

1) Dividendes

Les dividendes reçus par les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés demeurent compris dans le bénéfice imposable au taux normal de 33^{1/3}%. L'avoir fiscal est égal à 40% du montant des sommes distribuées à compter du 1^{er} janvier 2000 (dans le cadre du régime fiscal des sociétés mères, l'avoir fiscal est égal à 50% des sommes versées), et déduit du montant de l'impôt sur les sociétés dont la personne est redevable.

Une taxation au taux normal de 33^{1/3}% est appliquée sur la base de 2,5% des dividendes bruts distribués par une filiale à une société mère, ladite base étant augmentée à 5% pour les exercices clos à compter du 31 décembre 1999.

Sur la base du montant de l'impôt calculé comme indiqué ci-dessus, une contribution additionnelle de 10% s'applique aux personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés :

- De 10% pour les sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de Francs hors taxes, dont le capital est entièrement libéré et détenu à hauteur de 75% au moins par des personnes physiques ;
- A compter des exercices clos en 2000, une contribution sociale de 10% s'ajoute.

2) Plus-values

Les plus-values issues de la cession d'actions ayant le caractère de titres de participation sont éligibles au régime des plus-values à long terme sous réserve de satisfaire à l'obligation de constituer une réserve spéciale des plus-values à long terme. Le taux d'imposition des plus-values à long terme est le suivant :

- Taux de base de 19% plus une contribution additionnelle de 10%, soit 29% lorsque les entreprises remplissent les conditions décrites ci-dessus ;

- Taux de base de 19% plus une contribution additionnelle de 10% et une majoration complémentaire de 10%, soit 23,8%.

2.2.5.2. Non-résidents

1) Dividendes

Les dividendes distribués par les sociétés dont le siège social est situé en France font en principe l'objet d'une retenue à la source de 25% lorsque le domicile fiscal ou le siège des bénéficiaires est situé hors de France. Cette retenue à la source peut être réduite, voire supprimée, en application de conventions fiscales internationales ou de directives communautaires et l'avoir fiscal peut être transféré en application de ces mêmes conventions.

L'Administration a indiqué que, sous réserve du respect de certaines conditions, les dividendes de source française versés à des personnes qui n'ont pas leur domicile fiscal ou leur siège en France et pouvant bénéficier du transfert de l'avoir fiscal en vertu d'une convention fiscale en vue d'éviter les doubles impositions, ne supporteront, lors de leur mise en paiement, que la retenue à la source au taux réduit prévu par la convention, au lieu de la retenue à la source au taux de 25% ensuite réduite au taux prévu par la convention, à condition que les personnes concernées justifient, avant la date de mise en paiement des dividendes, qu'elles ne sont pas résidentes en France selon cette convention fiscale et qu'elles remplissent les formulaires requis.

2) Plus-values

L'imposition prévue à l'article 92 B du Code Général des Impôts ne s'applique pas aux plus-values réalisées par des personnes, dont le domicile fiscal ou le siège n'est pas situé en France au sens de l'article 4-B du Code général des Impôts, à l'occasion de la cession à titre onéreux de valeurs mobilières.

2.3. PLACE DE COTATION

Les actions de CONSORT NT seront inscrites au Marché Libre de la Bourse de Paris. Les actions de la Société ne sont actuellement cotées sur aucune place financière.

2.4. TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Les tribunaux compétents, en cas de litiges, sont ceux du siège social, lorsque la Société est défenderesse et sont désignés en fonction de la nature des litiges sauf dispositions contraires du nouveau code de procédure civile.

CHAPITRE 3

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET LE CAPITAL

3.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

3.1.1. Dénomination sociale et siège social

CONSORT NT
159, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

3.1.2. Forme juridique

Société anonyme à conseil d'administration régie par la loi du 24 juillet 1966 et le décret du 23 mars 1967.

3.1.3. Durée de la société

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés le 3 décembre 1992, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

3.1.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- prestations de services, bureaux d'études, de travaux, de dessins assistés par ordinateur, traitement de l'information par ordinateur ;
- le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits,
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

3.1.5. Registre du commerce et des sociétés

R.C.S. Nanterre B 389 488 016

3.1.6. Droit de communication des actionnaires (article 26 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de statuer en toute connaissance de cause sur la gestion et la marche de la Société.

3.1.7. Exercice social (article 30 des statuts)

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

3.1.8. Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts)

Si les comptes de l'exercice approuvés par l'Assemblée Générale font apparaître un bénéfice distribuable tel qu'il est défini par la loi, l'Assemblée Générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer.

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve en application de la loi, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

3.1.9. Paiement des dividendes - Acomptes (article 33 des statuts)

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux comptes fait apparaître que la Société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut par le Conseil d'Administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

3.1.10. Assemblées générales (articles 22 à 29 des statuts)

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

Les assemblées générales sont convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation.

En cas d'appel public à l'épargne, un avis de réunion contenant les indications prévues à l'article 130 du décret du 23 mars 1967 est publié au BALO au moins 30 jours avant la réunion de l'assemblée d'actionnaires.

La convocation des assemblées générales est faite par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, ainsi qu'au BALO, 15 jours au moins avant la date de l'assemblée.

Si toutes les actions sont nominatives, les insertions prévues à l'alinéa précédent pourront être remplacées par une convocation faite dans les mêmes délais, aux frais de la société, par lettre simple ou recommandée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis au moins un mois à la date de l'insertion de l'avis de convocation, seront en outre convoqués à toute assemblée par lettre ordinaire, ou sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

Lorsque l'assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées six jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première assemblée. L'avis ou les lettres de convocation de cette deuxième assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première. En cas d'ajournement de l'assemblée par décision de justice, le juge peut fixer un délai différent.

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner les indications prévues par la loi.

L'ordre du jour de l'assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires ont la faculté de requérir l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour des assemblées dans les conditions légales et réglementaires.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour. Elle peut cependant, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion. Le conseil d'administration a la faculté, pour toute assemblée, de réduire le délai ci-dessus, soit même de n'exiger aucune condition de délai.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la Société cinq jours avant la date de l'assemblée pour être pris en compte.

3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

3.2.1. Capital social

Le capital social s'élève à 1.000.000 euros (6.559.570 francs) divisé en 2.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro (3,28 francs) chacune, entièrement libérées. Toutes les actions sont de même catégorie.

3.2.2. Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2000, dans sa 14^e résolution, a autorisé le Conseil d'Administration, sous la condition suspensive de l'inscription des titres de la Société à la cote du Marché Libre de la Bourse de Paris, à procéder à l'augmentation du capital social en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription, en faisant appel public à l'épargne, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera :

- par émission en francs français, en euros ou en monnaies étrangères, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions de la Société par souscription, conversion,

échange, remboursement, présentation d'un bon ou de tout autre manière,
- et/ou par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autre dont la capitalisation sera également et statutairement possible sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

L'Assemblée Générale a fixé le montant nominal maximum des émissions autorisées à 1.000.000 d'euros, soit par apport en numéraire - au moyen de versement d'espèces ou de compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société- soit par incorporation de réserves, primes ou bénéfices, soit par la combinaison de ces divers procédés.

la durée de validité de cette délégation est de 26 mois à compter du 27 juillet 2000.

3.2.3. Capital potentiel

Il n'existe aucune valeur susceptible de donner accès directement ou indirectement au capital de la société.

Toutefois, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2000, dans le cadre des dispositions des articles 208-1 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 et pour une durée de cinq ans, a autorisé le Conseil d'Administration, sous la condition suspensive de l'inscription des titres de la Société à la cote du Marché Libre, à consentir des options de souscription d'actions.

Les bénéficiaires de l'opération pourront être :

- certains salariés ou certaines catégories de salariés,
- certains mandataires sociaux dirigeants, tant de la société elle-même que des sociétés ou groupements qui lui sont liés indirectement dans les conditions précisées par l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Les options donneront droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre par la Société à titre d'augmentation de capital dans les conditions prévues par la loi.

Le nombre total des options qui seront consenties par le Conseil d'Administration est limité à 5% du capital de la Société tel qu'existant à l'issue de la présente Assemblée Générale Extraordinaire, autorisant la mise en place du plan d'options de souscription d'actions.

Le prix de souscription des actions, qui ne saurait être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties, sera fixé par le Conseil d'Administration.

Options de souscription d'actions

Date d'assemblée	27 juillet 2000
Date du Conseil d'Administration	Ne s'est pas encore tenue
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	100.000 actions (5% du capital social actuel)
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les dirigeants	Non déterminé
Nombre de dirigeants concernés	6 (dirigeants détenant moins de 10% du capital social actuellement)
Point de départ d'exercice des options	Non déterminé
Date d'expiration	5 ans après la date à laquelle les options seront consenties
Prix de souscription	Au minimum : moyenne des vingt derniers cours de bourse diminué de 20%
Nombre d'actions souscrites au 21 septembre 2000	0

3.2.4. Pacte d'actionnaires

Néant.

3.2.5. Evolution du capital depuis la création :

Date	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Primes d'apport/ de fusion	Actions créées	Nominal de l'action	Capital social après l'opération	Nombre d'actions après opération
03/12/92	Constitution de la S.A. Consort Production	300 000,00 F	0,00 F	3 000	100,00 F	300 000,00 F	3 000
29/06/99	Augmentation du capital social par incorporation de : - 495.000 F prélevés sur le compte réserve spéciale - 1.700.000 F prélevés sur le compte de report à nouveau - 1.705.000 F prélevés sur le compte de réserve spéciale de plus values à long terme.	3 900 000,00 F	0,00 F	39 000	100,00 F	4 200 000,00 F	42 000
27/07/00	Augmentation de capital rémunérant l'apport de titres Consort Netcom, Consort SARL., Consort Technologie et SCI Sandra.	3 011 589,00 F	2 602 689,00 F	4 089	100,00 F	4 608 900,00 F	46 089
27/07/00	Augmentation de capital social par incorporation de 228.284,38 F prélevés sur le compte de report à nouveau	228 284,38 F	0,00 F	0	104,95 F	4 837 184,38 F	46 089
27/07/00	Conversion du capital social en euros	0,00 F	0,00 F	0	16 euros	737 424 euros	46 089
27/07/00	Augmentation du capital social par incorporation de 262.576 euros (1.722.385,35 F) prélevés sur le compte de report à nouveau	262 576 euros	0 euro	16 411	16 euros	1 000 000 euros	62 500
27/07/00	Division du nominal de l'action de 16 euros à 0,5 euro	0 euro	0 euro	1 937 500	0,5 euro	1 000 000 euros	2 000 000

3.2.6. Nantissement d'actions

Néant.

3.2.7. Titres non représentatifs du capital

Néant.

3.3. RÉPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

3.3.1. Actionnariat

Avant inscription sur le Marché Libre :

Actionnaires	Nombre de titres	en% du capital	Droits de vote	En% des droits de vote
Jason GUEZ	492 448	24,62%	965 706	25,35%
Daniel GUEZ	566 112	28,31%	1 100 122	28,88%
Amos GUEZ	427 392	21,37%	852 656	22,38%
Ruben GUEZ	377 536	18,88%	752 984	19,76%
Charles GUEZ	608	0,03%	1 216	0,03%
Evelyne GUEZ, épouse ZERBIB	2 176	0,11%	2 784	0,07%
Claudine GUEZ, épouse ATTOUN	3 040	0,15%	3 648	0,10%
Stéphane DORDEVIC	13 664	0,68%	13 664	0,36%
Philippe GERVAIS	13 664	0,68%	13 664	0,36%
Patrick ZUREK	81 568	4,08%	81 568	2,14%
Patricia STRAWA, épouse GUEZ	9 024	0,45%	9 024	0,24%
Sylvain GUEZ	4 992	0,25%	4 992	0,13%
Victorine GUEZ, épouse ABITBOL	4 992	0,25%	4 992	0,13%
Maurice GUEZ	608	0,03%	608	0,02%
Chantal GUEZ	2 176	0,11%	2 176	0,06%
Total	2 000 000	100,00%	3 809 804	100,00%

Après inscription sur le Marché Libre :

Actionnaires	Nombre de titres	en% du capital	Droits de vote	En% des droits de vote
Jason GUEZ	467 480	23,37%	905 000	24,88%
Daniel GUEZ	537 410	26,87%	1 071 420	29,46%
Amos GUEZ	405 723	20,29%	811 446	22,31%
Ruben GUEZ	358 395	17,92%	716 790	19,71%
Charles GUEZ	608	0,03%	1 216	0,03%
Evelyne GUEZ, épouse ZERBIB	2 176	0,11%	2 784	0,08%
Claudine GUEZ, épouse ATTOUN	3 040	0,15%	3 648	0,10%
Stéphane DORDEVIC	12 972	0,65%	12 972	0,36%
Philippe GERVAIS	12 972	0,65%	12 972	0,36%
Patrick ZUREK	77 432	3,87%	77 432	2,13%
Patricia STRAWA, épouse GUEZ	9 024	0,45%	9 024	0,25%
Sylvain GUEZ	4 992	0,25%	4 992	0,14%
Victorine GUEZ, épouse ABITBOL	4 992	0,25%	4 992	0,14%
Maurice GUEZ	608	0,03%	608	0,02%
Chantal GUEZ	2 176	0,11%	2 176	0,06%
PUBLIC	100 000	5,00%	100 000	2,68%
Total	2 000 000	100,00%	3 737 472	100,00%

3.3.2. Parts du capital détenues par les membres des organes d'administration de la société

A l'issue de l'inscription sur le Marché Libre, les membres de la direction et du conseil d'administration de la Société détiendront et / ou contrôleront, directement ou indirectement 95% du capital et des 97,32% des droits de vote.

Jason GUEZ est le Président du Conseil d'Administration de CONSORT NT.

Daniel GUEZ, père de Jason GUEZ, est Administrateur et Directeur Général de CONSORT NT.

Amos et Ruben sont les frères de Jason GUEZ ; Amos GUEZ est Administrateur et Directeur Général de CONSORT NT.

Evelyne et Claudine sont les sœurs de Jason GUEZ.

Charles, Sylvain et Maurice sont les frères de Daniel GUEZ.

Victorine et Chantal sont les sœurs de Daniel GUEZ.

Stéphane DORDEVIC est co-Directeur du Pôle Systèmes Réseaux.

Philippe GERVAIS est co-Directeur du Pôle Systèmes Réseaux.

Patrick ZUREK est Directeur commercial de Consort Technologie.

Patricia STRAWA est l'épouse de Daniel GUEZ.

3.3.3. Mouvements ayant affecté la répartition du capital depuis 1996

Date	Titulaires	Bénéficiaires	Nombre de titres	Nominal l'action	Nature de l'opération
12-déc-96	Evelyne ZERBIB	Ruben GUEZ	419	100 F	Transfert au prix de 240 F par action.
	Charles GUEZ	Ruben GUEZ	169		
	Charles GUEZ	Amos GUEZ	250		
29-juin-99		Daniel GUEZ	11.700	100 F	Attribution de 39.000 actions nouvelles, émises à la suite de l'augmentation de capital de 3.900.000 francs, réalisée par incorporation de réserves.
		Jason GUEZ	10.127		
		Ruben GUEZ	8.034		
		Amos GUEZ	9.100		
		Evelyne ZERBIB	13		
		Claudine ATTOUN	13		
26-juin-00	Daniel GUEZ	Chantal GUEZ	50	100 F	Cession par Daniel GUEZ de 294 actions au prix de 100 F par action.
		Victorine ABITBOL	115		
		Sylvain GUEZ	115		
		Maurice GUEZ	14		
27-juil-00		Jason GUEZ	442	100 F	Attribution de 4.089 actions nouvelles émises en rémunération d'apports de titres :
		Daniel GUEZ	740		
		Amos GUEZ	49		
		Ruben GUEZ	48		
		Patrick ZURECK	1.880		
		Stéphane DORDEVIC	315		
		Philippe GERVAIS	315		
		Patricia STRAWA	208		
		Evelyne ZERBIB	36		
		Claudine ATTOUN	56		

Lors des apports de titres intervenus le 27 juillet 2000, 4.089 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 francs chacune ont été émises au bénéfice des apporteurs, donnant lieu à une augmentation de capital de 408 900 francs.

La valeur nette des apports effectués ayant été évaluée à 3.011.589 francs, la différence est constituée par la prime d'apport, qui s'établit à 2.602.689 francs.

A l'issue de ces apports de titres, le capital social de CONSORT NT s'élève à 4.608.900 francs, divisé en 46.089 actions de 100 francs.

Sur la base de l'évaluation effectuée à cette occasion et fondée sur :

- la valeur nette comptable des titres apportés,
- la réévaluation des filiales opérationnelles contrôlées par CONSORT NT suivant les mêmes critères (valeur nette comptable),
- une valeur de fonds de commerce fixée à 10% du chiffre d'affaires,
- et pour la SCI SANDRA, sur la valeur vénale de l'immeuble qui constitue l'actif de cette société, déduction faite de ses dettes au 31 décembre 1999.

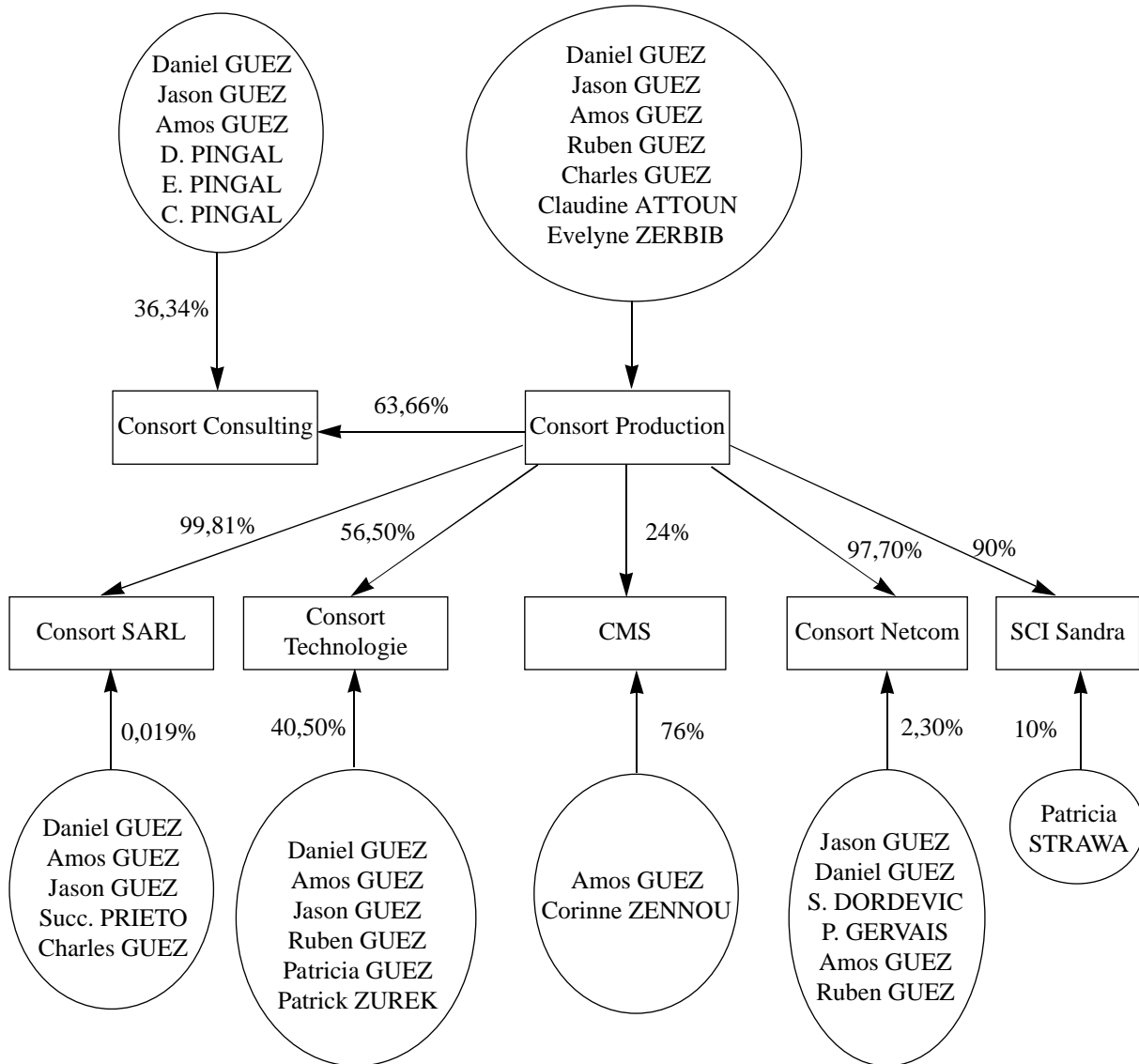
la valeur du groupe CONSORT NT s'établit à :

$(46.089 \times 3.011.589) / 4.089 = 33.945.003$ francs.

Au prix d'offre minimal de 13 euros par action, la valorisation de CONSORT NT ressort à 170,55 millions de francs ; cette valorisation a été fixée en accord avec la société de Bourse et tient compte des ratios de capitalisation boursière observés dans le secteur des SSII (cf. § 2.1.6.3), alors que la valorisation effectuée lors des apports de titres le 27 juillet dernier est fondée sur la valeur nette comptable des actifs des sociétés concernées.

3.3.4. La réorganisation juridique intervenue avant l'inscription sur le Marché Libre

La structure juridique du groupe CONSORT NT (ex-Consort Production) se présentait de la façon suivante jusqu'au 27 juillet dernier :



Afin de simplifier la structure juridique du groupe, les actionnaires minoritaires des sociétés filiales de Consort Production, devenue CONSORT NT, ont décidé de faire apport de leurs titres à cette dernière, en rémunération desquels ils ont reçu des actions de CONSORT NT.

CMS, contrôlée à 24 % n'a toutefois pas été concernée par cette restructuration : l'entrée de CONSORT NT dans le capital de cette société en septembre 1999 était motivée par la volonté de se positionner sur le marché des PME/PMI ; CONSORT NT est en phase d'observation sur ce marché et n'a pas définitivement arrêté sa stratégie en ce domaine. Sa participation dans CMS serait renforcée si CONSORT NT décidait d'intensifier ses efforts sur le marché des PME/PMI, et elle serait revendue dans le cas contraire.

De même, CONSORT CONSULTING dont l'activité (audit et conseil en ressources humaines), n'entre pas dans la stratégie de CONSORT NT, a été sortie du périmètre de consolidation. (cf chapitre 4 " Historique ")

La méthode d'évaluation qui a été retenue pour toutes ces sociétés à l'exception de la SCI SANDRA, combine :

- la valeur nette comptable de chaque société, majorée, dans le cas de CONSORT NT de la réévaluation de toutes ses participations dans les filiales opérationnelles,
- et la valeur du fonds de commerce estimée à un pourcentage du chiffre d'affaires de chaque société, fixée à 10% d'un commun accord entre tous les apporteurs et le bénéficiaire des apports.

La SCI SANDRA a été évaluée à la valeur vénale de l'immeuble, actif de la société, après déduction du montant de ses dettes au 31 décembre 1999. Le montant des loyers qu'elle perçoit est de 128.000 francs par an en bail précaire.

La valeur globale des apports ainsi déterminée s'élève à 3 011 589 francs, répartie comme suit :

Société	Actif net net	Chiffre d'affaires	Fonds de commerce	% minoritaires racheté	Valeur
Consort Netcom	4.926.694	32.694.292	3.269.429	7,28%	563.430
Consort Technologie	3.542.112	25.442.978	2.544.298	40,38%	2.317.797
Consort SARL	7.764.007	17.997.598	1.799.760	0,07%	4.419
SCI SANDRA	1.055.000	0	0	9,23%	125.943

En rémunération de ces apports, CONSORT NT a émis au profit des personnes physiques apporteurs de titres, 4 089 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 francs chacune, conduisant à une augmentation de capital de 408 900 francs.

La différence entre la valeur nette totale des apports effectués (de 3 011 589 francs) et le montant de l'augmentation de capital constitue la prime d'apport et s'élève à 2 602 689 francs.

Conclusion du Commissaire aux apports :

- 1) *sur la valeur des titres des sociétés CONSORT NETCOM SA, CONSORT TECHNOLOGIE SA, CONSORT SARL et SCI SANDRA : le Commissaire aux apports n'a pas formulé d'observation sur la valeur globale de l'apport, dont le total s'élève à 3 011 589 francs ; la valeur globale de l'apport correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre augmentée de la prime d'apport ;*
- 2) *sur la rémunération des titres apportés à la société CONSORT NT : le Commissaire aux apports n'a pas formulé d'observation sur le caractère équitable de la rémunération proposée.*

(Cf. Rapport du Commissaire aux apports sur la rémunération des titres apportés à la société CONSORT NT, en annexe du présent chapitre.)

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA RÉMUNÉRATION DES APPORTS DES TITRES DES SOCIÉTÉS CONSORT NETCOM SA, CONSORT TECHNOLOGIE SA, CONSORT SARL ET SCI SANDRA DEVANT ÊTRE EFFECTUÉS PAR DES PERSONNES PHYSIQUES À LA SOCIÉTÉ CONSORT NT

Mesdames, Messieurs,

En date du 10 juillet 2000, j'ai établi un rapport sur la rémunération des apports effectués par diverses personnes physiques de titres des sociétés CONSORT NETCOM SA, CONSORT TECHNOLOGIE SA, CONSORT SARL, et SCI SANDRA à la société CONSORT NT.

Dans le cadre de l'introduction de la société sur le Marché Libre de la Bourse de Paris, la Commission des Opérations de Bourse m'a demandé d'attester que les conditions financières de l'introduction sur ce marché, fixées par les intermédiaires financiers, n'étaient pas de nature à remettre en cause l'opinion émise dans mon rapport du 10 juillet 2000.

La Commission de Opérations de Bourse a porté à ma connaissance que la valeur d'introduction avait été fixée par les intermédiaires financiers à 13 € l'action, ce qui valorise la société à 26 M€.

Sur la base des travaux et diligences complémentaires effectués, je suis en mesure de confirmer les termes de l'opinion émise dans mon rapport du 10 juillet 2000.

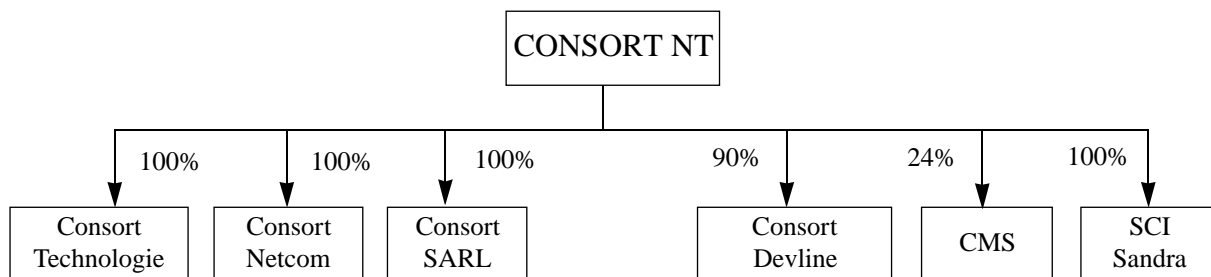
Paris, le 25 septembre 2000.



Commissaire aux apports

Jacques ZAKS

A l'issue de ces opérations, et à la veille de son inscription sur le Marché Libre, l'organigramme juridique du groupe CONSORT NT, se présente de la façon suivante :



Les actionnaires minoritaires des filiales du groupe CONSORT NT sont :

- Stéphane BENICHOU, Directeur du Pôle Nouvelles Technologies et actionnaire de Consort Devline à hauteur de 10% du capital
- Amos GUEZ, Administrateur de CONSORT NT et actionnaire de C.M.S. à hauteur de 27% du capital
- Corinne ZENOU, actionnaire de C.M.S. à hauteur de 49% du capital.

3.4. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

3.4.1. Dividende global distribué au titre des derniers exercices (en francs)

Exercices	Brut	Avoir fiscal	Net	Précompte	Total
31/12/1997	652.500	217.500	435.000		652.500
31/12/1998	1.740.000	579.990	1.160.010	660.000	1.740.000
31/12/1999	0	0	0	0	0

3.4.2. Dividende distribué par action au titre des trois derniers exercices (en francs) sur la base de 3.000 actions en 1997 et 1998, et de 42.000 actions en 1999

Exercices	Brut	Avoir fiscal	Net	Précompte	Total
31/12/1997	217,50	72,50	145,0		217,50
31/12/1998	580,0	193,33	386,67	220,0	580,0
31/12/1999	0	0	0	0	0

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999, CONSORT NT n'a pas distribué de dividende, la société ayant décidé d'affecter le bénéfice net à la réserve légale et au compte de report à nouveau, puis, en vue de son inscription sur le Marché Libre, d'élever son capital social à 1 000 000 euros en prélevant sur ce compte de report à nouveau (cf § 3.2.5). La société envisage de reprendre la distribution d'un dividende à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

3.4.3. Prescription

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et les acomptes de dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'Etat.

3.4.4. Politique future de dividendes

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000 ainsi que pour les suivants, CONSORT NT envisage de distribuer un montant égal à 30% environ de son résultat net consolidé. CONSORT NT

ANNEXE

Rapport du Commissaire aux apports sur la rémunération des titres apportés à la société CONSORT NT

Mesdames, Messieurs,

Par Ordonnance en date du 4 avril 2000, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre m'a désigné en qualité de Commissaire aux apports chargé d'apprécier la valeur de l'apport de titres des sociétés CONSORT NETCOM SA, CONSORT TECHNOLOGIE SA, CONSORT SARL et SCI SANDRA devant être effectué par des personnes physiques à la société CONSORT NT.

Par ailleurs, la société CONSORT NT, par courrier en date du 17 avril 2000 a étendu ma mission à l'appréciation de la parité des apports.

En conséquence, le présent rapport a pour objet de vous rendre compte de l'accomplissement de cette extension de ma mission de Commissaire aux apports chargé d'apprécier l'équité de la rémunération des apports, en précisant qu'à aucun moment, je ne me suis trouvé dans l'un des cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance prévu par la loi.

Il vous est présenté selon le plan suivant :

1. Economie générale de l'opération
2. Diligences accomplies et appréciation de l'équité de la rémunération des apports
3. Conclusion

1. Economie générale de l'opération

1.1. Présentation générale de l'opération

L'opération proposée consiste en l'apport par diverses personnes physiques à votre société de titres des sociétés CONSORT NETCOM SA, CONSORT TECHNOLOGIE SA, CONSORT SARL et SCI SANDRA à la société CONSORT NT.

Le projet de traité d'apport soumis à votre approbation a été signé les 4 et 10 juillet 2000 par les différents apporteurs personnes physiques ainsi que par la société bénéficiaire de la présente opération.

La société CONSORT PRODUCTION SA détient actuellement :

- 27 810 actions de CONSORT NETCOM SA et doit recevoir 2 184 actions de CONSORT NETCOM SA pour détenir, à l'issue de cette opération, 99,98 % de cette dernière société.
- 2 975 actions de CONSORT TECHNOLOGIE SA et doit recevoir 2 019 actions de CONSORT TECHNOLOGIE SA pour détenir, à l'issue de cette opération, 99,88 % de cette dernière société.
- 51 999 parts sociales de CONSORT SARL et doit recevoir 37 parts sociales de CONSORT SARL pour détenir, à l'issue de cette opération, 99,88 % de cette dernière société.
- 234 parts sociales de la SCI SANDRA et doit recevoir 24 parts sociales de la SCI SANDRA pour détenir, à l'issue de cette opération, 99,23 % de cette dernière société.

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans la société CONSORT NT.

La présente opération est destinée, notamment, à centraliser les titres de ces sociétés au sein d'une structure unique, qui verrait ainsi son pourcentage de participation augmenter.

1.2. Propriété, jouissance et conditions de l'apport

L'apport de titres des sociétés CONSORT NETCOM SA, CONSORT TECHNOLOGIE SA, CONSORT SARL et de la SCI SANDRA réalisé au bénéfice de la société CONSORT NT est consenti et accepté sous les conditions ordinaires de fait et de droit.

Les parties conviennent que cet apport ne devient définitif qu'après réalisation des conditions suivantes :

- établissement d'un rapport d'un commissaire aux apports comportant l'appréciation de la valeur dudit apport et des avantages particuliers éventuels ;

- approbation de l'évaluation de l'apport et de l'octroi d'avantages particuliers éventuels et constatation de la réalisation de l'augmentation de capital par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, conformément à la loi.

La réalisation de ces conditions devra intervenir au plus tard le 31 août 2000 ; à défaut, le traité d'apport serait considéré comme non avenu, sans indemnité de part ni d'autre.

Sur le plan fiscal, et s'agissant d'un apport pur et simple uniquement rémunéré par des droits sociaux exposés aux risques de l'entreprise, l'apport est soumis au droit d'enregistrement fixe de 1 500 francs.

1.3. Rémunération de l'apport

1.3.1. Méthode retenue pour la détermination de la rémunération de l'apport

Critère retenu pour évaluer les titres apportés

Le critère retenu a été fixé à la valeur conventionnelle des titres des sociétés CONSORT NETCOM SA, CONSORT TECHNOLOGIE SA, CONSORT SARL et SCI SANDRA apportés, selon la méthode suivante :

- pour les sociétés CONSORT NETCOM SA, CONSORT TECHNOLOGIE SA et CONSORT SARL :

Selon le projet de traité d'apport, " plusieurs méthodes d'évaluation ont été examinées ; actif net comptable, rentabilité des titres et pourcentage du chiffre d'affaires. La méthode s'appuyant sur la rentabilité a été écartée comme non significative en ce qui concerne chacune des entités en tant que telles.

En conséquence, la méthode qui a été retenue combine d'une part, la valeur nette comptable de chaque société dont les titres sont apportés, majorée, dans le cas du Bénéficiaire, de la réévaluation de toutes ses participations dans les filiales opérationnelles, évaluées suivant les mêmes critères, et, d'autre part, la valeur du fonds de commerce estimé à un pourcentage du chiffre d'affaires de chaque société fixé à 10 % d'un commun accord entre tous les Apporteurs et le Bénéficiaire ".

- pour la SCI SANDRA :

d'après le projet de traité d'apport, " l'évaluation a été faite sur la valeur vénale de l'immeuble, actif de la SCI SANDRA, déduction faite des dettes de cette SCI au 31 décembre 1999 ".

Il convient de souligner que cette méthode présente un certain caractère conventionnel qui ne saurait servir de référence pour d'autres opérations situées dans un contexte différents.

Critère retenu pour estimer la valeur de l'action de la société bénéficiaire de l'apport

Les critères retenus combinent :

D'une part, la valeur conventionnelle des titres de la société telle que définie ci-dessus, soit la valeur nette comptable au 31 décembre 1999 après distribution de dividendes, majorée de la réévaluation du fonds de commerce estimé à 10 % du chiffre d'affaires, et de la réévaluation de toutes ses participations dans les filiales opérationnelles, évaluées suivant les mêmes critères, hormis les titres de la filiale

CONSORT CONSULTING, valorisés à leur valeur vénale, soit 800 000 francs.

Cette valeur résulte de l'engagement souscrit par Monsieur Daniel GUEZ :

- d'acheter au prix de 800 000 francs les actions que CONSORT NT détient dans CONSORT CONSULTING,
- de reverser à CONSORT NT la plus-value qu'il réaliserait éventuellement lors d'une revente de ces actions.

Et d'autre part, la valorisation de la capacité de la société à générer de la valeur, estimée, suite à un avenant aux pactes d'actionnaires, à un montant de 8 millions de francs, qui correspond à l'équivalent de 10 % du chiffre d'affaires réalisé par ces filiales (hors CONSORT CONSULTING) en 1999.

1.3.2. Augmentation de capital et prime d'apport

Il est prévu qu'en rémunération de l'apport qui lui est fait, la société CONSORT PRODUCTION SA, émette, au profit des personnes physiques apporteurs des titres, 4 089 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 francs chacune.

L'émission de ces 4 089 actions conduira à une augmentation de capital de 408 900 francs.

La différence entre, d'une part, la valeur nette totale des apports effectués et, d'autre part, la valeur de l'augmentation de capital, constituera la prime d'apport.

Elle s'élèvera :

Actif net apporté	3 011 589 F
Augmentation de capital	408 900 F
Prime d'apport	2 602 689 F

2. Diligences accomplies et appréciation de l'équité de la rémunération des titres apportés

2.1. Diligences accomplies

En exécution de ma mission, j'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires, selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, afin de m'assurer que les valeurs attribuées aux ensembles économiques concernés par l'opération sont pertinentes et que la rémunération proposée de l'apport est équitable.

Je me suis entretenu avec les représentants (dirigeants, responsables, conseils,...) des sociétés concernées par la présente opération, tant pour prendre connaissance de l'opération proposée et le contexte dans lequel elle se situe, que pour analyser les modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées.

J'ai pris connaissance des travaux des Commissaires aux comptes mis en œuvre dans le cadre de la certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999, afin de m'assurer de la fiabilité des états comptables qui m'ont été communiqués.

J'ai examiné les modalités de la rémunération de l'apport et les moyens mis en œuvre pour aboutir, d'une part, à l'évaluation de l'ensemble économique apporté, et d'autre part, à la valeur de l'action de la société bénéficiaire des apports.

Les principales diligences accomplies ont été les suivantes :

- examen des caractéristiques de l'opération,
- examen du critère retenu et de la méthodologie appliquée pour la détermination de la rémunération.

Je me suis également appuyé sur les travaux que j'ai réalisés, pour cette opération, en qualité de Commissaire aux apports chargé d'apprécier la valeur des apports.

2.2. *Eléments d'appréciation de l'équité de la rémunération des apports*

L'examen de la rémunération des apports consiste à apprécier le nombre d'actions à créer résultant de la comparaison de la valeur unitaire des titres apportés et de l'action de la société bénéficiaire des apports.

Comme nous l'avons indiqué ci-avant, les critères retenus pour évaluer chacune des sociétés concernées par l'opération sont fondés sur des valeurs conventionnelles.

Ces valeurs, ainsi que les critères retenus, ayant été explicitement approuvés par l'ensemble des personnes physiques et des sociétés concernées, je n'ai pas relevé, à l'issue de mes travaux, d'élément susceptible de remettre en cause l'équité de la rémunération proposée.

3. CONCLUSION

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes.

Je n'ai pas, dans le cadre de la présente opération, d'observation à formuler sur le caractère équitable de la rémunération de l'apport proposé.

Fait à Paris, le 10 juillet 2000

Le Commissaire aux apports



Jacques ZAKS

CHAPITRE 4

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'HISTORIQUE ET LES ACTIVITES DE L'EMETTEUR

CONSORT NT est une SSII de conseil et de pilotage en technologies innovantes. Elle est composée de trois pôles d'activité :

- Un pôle systèmes distribués, réseaux et télécoms,
- Un pôle informatique technique et scientifique,
- Un pôle nouvelles technologies dans l'ingénierie des systèmes d'information.

La fédération de ces compétences définit un nouvel horizon : l'**infotechnologie**, au croisement de l'informatique, des technologies et des métiers.

*Les termes accompagnés d'un * sont définis dans le glossaire qui figure à la fin du chapitre du 4.*

4.1. HISTORIQUE

1985

Création de **CONSORT SA** par M. Daniel GUEZ ; la société est spécialisée dans le conseil, l'assistance, le courtage et les services aux entreprises en matière de recrutement, d'organisation et de traitement de l'information, notamment en ce qui concerne les questions administratives, comptables et informatiques.

1992

- Création de **CONSORT NT SA** (*sous l'appellation Consort Production*), par MM Daniel et Jason Guez,
- Développement des activités dans les environnements distribués* et les systèmes propriétaires*,
- **CONSORT NT** est présidée par M. Jason Guez.

1995

- **CONSORT NT** rachète Consort SARL (*créée en 1985 par Daniel GUEZ*). Cette intégration renforce la structure de direction,
- Filialisation de l'activité de Conseil en gestion de ressources humaines (*autour de Sigagip et HR Access*) par la création de la société Consort Consulting. Le Groupe y prend une participation à hauteur de 64% à la suite d'un accord avec un partenaire.

1996

- Consort Technologie est créée. Cette entité développe une expertise en simulation numérique* de phénomènes physiques et améliore les processus de conception et de fabrication de projets industriels. Cette activité permet de collaborer avec de grands comptes industriels,
- Stratégie de développement des services autour des Télécommunications et de l'Infogérance* sur site (cf. page 34),
- **CONSORT NT** signe le premier contrat d'infogérance help-desk.

1997

- Un contrat important de conseil dans les télécommunications est signé, positionnant clairement **CONSORT NT** sur ce marché,
- Mise en œuvre de plates-formes de travail internes, qui sont un ensemble de matériels et logiciels mis à disposition dans les locaux de **CONSORT NT** pour la réalisation de projets spécifiques ou la formation de personnel.

1998

- L'activité systèmes distribués* - réseaux - Télécoms est centralisée dans une nouvelle entité : Consort Netcom,
- Signature du premier contrat d'infogérance relatif à la gestion des infrastructures et portant sur «l'administration* des couches basses des réseaux *»,
- Embauche d'une DRH. **CONSORT NT** met l'accent sur le recrutement et la formation qui deviennent deux axes stratégiques à part entière.

1999

- Prise de participation minoritaire (24%) dans CMS, SSII orientée dans les nouvelles technologies. Ce rapprochement ouvre à **CONSORT NT** les marchés des PME et PMI, qui intègrent de plus en plus de moyens informatiques (*intranet**, *internet**, *sécurité*, ...),
- Aménagement dans des nouveaux locaux à Neuilly sur Seine,
- Renforcement de l'organisation commerciale et technique,
- Le pôle technique et scientifique consolide son bureau d'études et ses offres. Ceux-ci confortent l'expertise des équipes et la notoriété de **CONSORT NT**.

2000

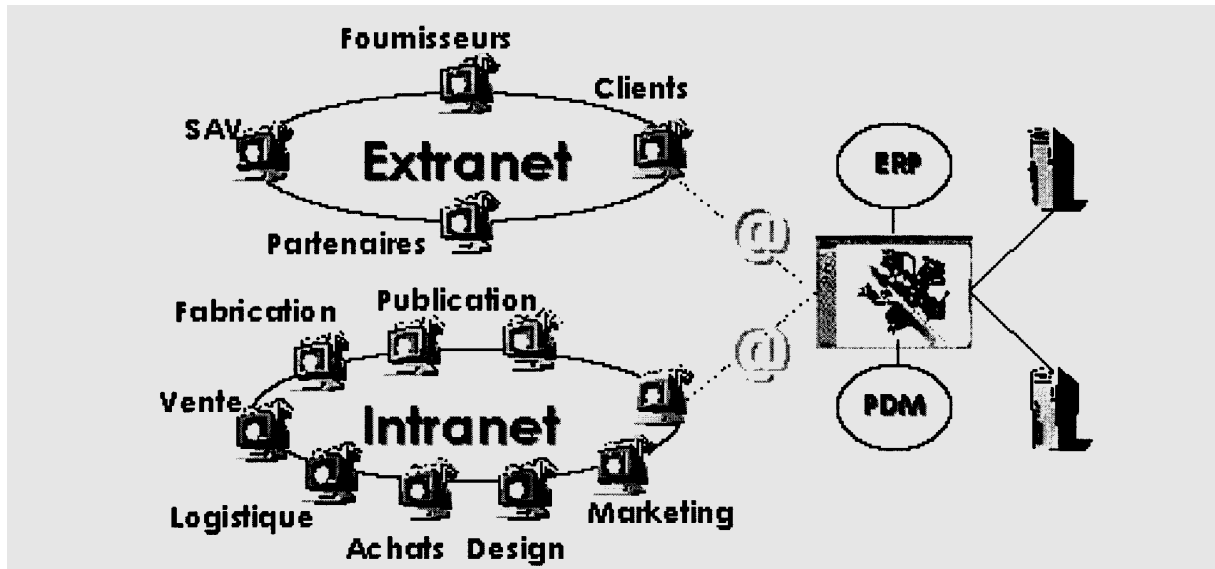
- Consort Devline est créée, SSII orientée dans les nouvelles technologies et les environnements hétérogènes. Elle propose une assistance à maîtrise d'ouvrage* et maîtrise d'œuvre* dans les applications de gestion et ses composants,
- Cession de la participation dans Consort Consulting (devenue G.R.H. CONSULTING le 26 juillet 2000), cette société, bien que bénéficiaire, n'entre pas dans la stratégie du Groupe. *Monsieur Daniel GUEZ s'est engagé à acquérir les 3.183 actions CONSORT CONSULTING (63,7% du capital), détenues par CONSORT NT au prix de 800.000 francs (251 francs par action) avant le 31 décembre 2000, si CONSORT NT ne trouve pas un acquéreur tiers pour cette participation ; si Monsieur Daniel GUEZ revend les titres dans les deux années suivant leur acquisition à un prix supérieur à 252 francs, il s'engage à reverser à CONSORT NT une partie de la plus-value réalisée, qui sera de 90% si la transaction intervient dans les six mois ; 80% si elle a lieu dans les 12 mois ; 70% dans les 18 mois et 60% dans les 24 mois.*
- Mise en place des 35 heures, de la participation, d'un plan d'épargne entreprise,
- Le chiffre d'affaires prévisionnel (hors CMS) est supérieur à 100 millions de francs,
- Jason Guez assure la Direction Opérationnelle, Daniel Guez assure la logistique et l'étude des projets de croissance. Inscription sur le Marché Libre de la Bourse de Paris.

4.1.2. Positionnement actuel

Le métier de **CONSORT NT** est de concevoir et piloter tout ou partie du système d'information et de ses composants d'une part, et d'assister ses clients dans l'orientation vers les nouvelles technologies, d'autre part.

CONSORT NT se positionne sur le marché qui conduit les grandes entreprises à fonctionner en **entreprise étendue***. La performance de toute entreprise passe aujourd'hui par la traçabilité de l'information*, la diffusion plus rapide de cette information et la coordination de ses différents services.

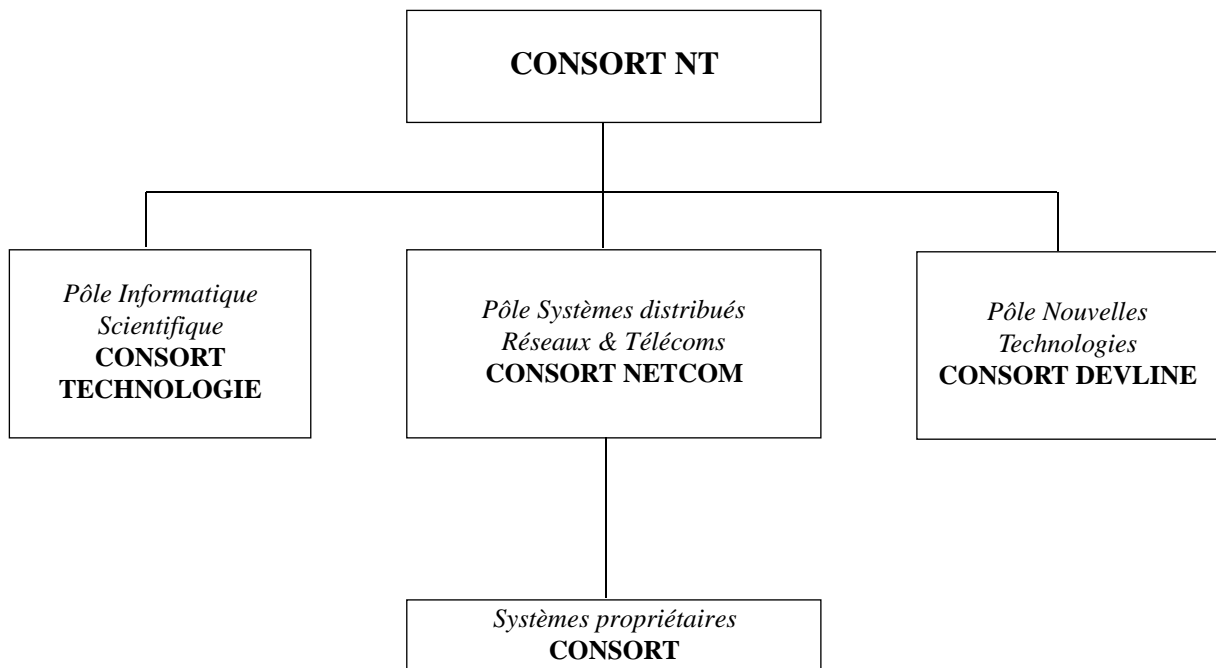
Ces entreprises font le choix de partenaires stratégiques pour assurer une parfaite maîtrise de leurs systèmes d'information afin de se concentrer sur l'accroissement de leur réactivité et sur leur cœur de métier.



De l'informatique aux technologies, CONSORT NT fédère son expertise (*conception des systèmes d'information complexes, refonte des applications vers les nouvelles technologies, optimisation des processus, gestion des systèmes distribués* et hétérogènes*, gestion des infrastructures Réseaux, Télécoms et Internet, centralisation des informations techniques, partage applicatif*, etc...*) et participe ainsi à la communautés des métiers qui est la coordination des différents services au sein de l'entreprise : il est désormais possible de traiter de façon simultanée un dossier commun à plusieurs services, grâce au réseau. A titre d'exemple, lorsqu'un client passe commande via internet, cette commande sera instantanément traitée par les services logistique, commercial et comptabilité, dont le travail sera coordonné.

4.2. ORGANIGRAMMES ET ORGANISATION

4.2.1. Organigramme fonctionnel



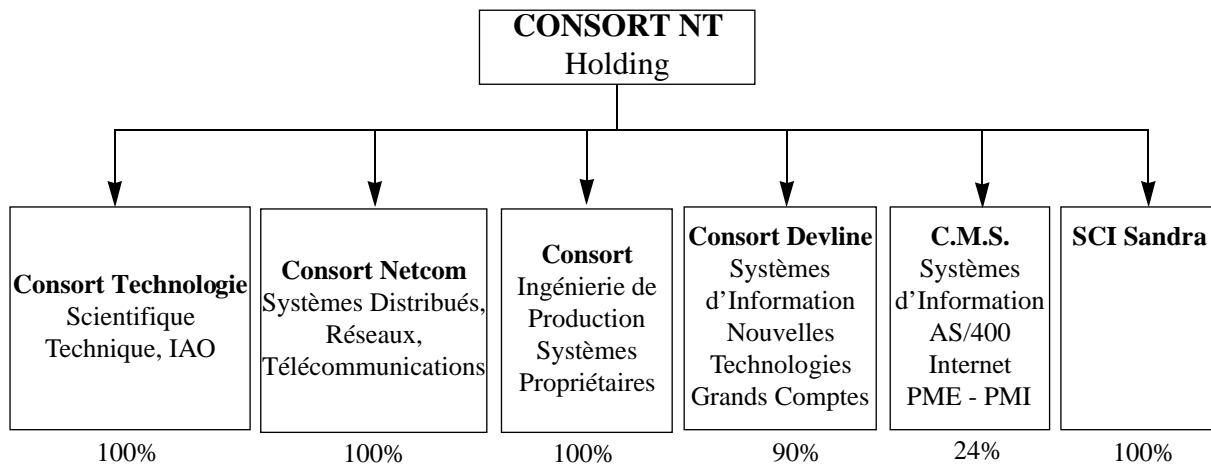
Répartition du chiffre d'affaires par pôle

En millions de francs	1999	%	2000	%
Systèmes, Réseaux et Télécoms	45,1	53,7%	61,0	59,1%
Informatique Technique et Scientifique	23,6	28,1%	30,6	29,7%
Nouvelles Technologies	15,3	18,2%	11,6	11,2%
Chiffre d'affaires consolidé	84	100,0%	103,2	100,0%

Répartition du résultat courant par pôle

En millions de francs	1999	%	2000	%
Systèmes, Réseaux et Télécoms	8,7	66,9%	10,4	75,4%
Informatique Technique et Scientifique	3,9	30,0%	2,9	21,0%
Nouvelles Technologies	0,4	3,1%	0,5	3,6%
Chiffre d'affaires consolidé	13,0	100,0%	13,8	100,0%

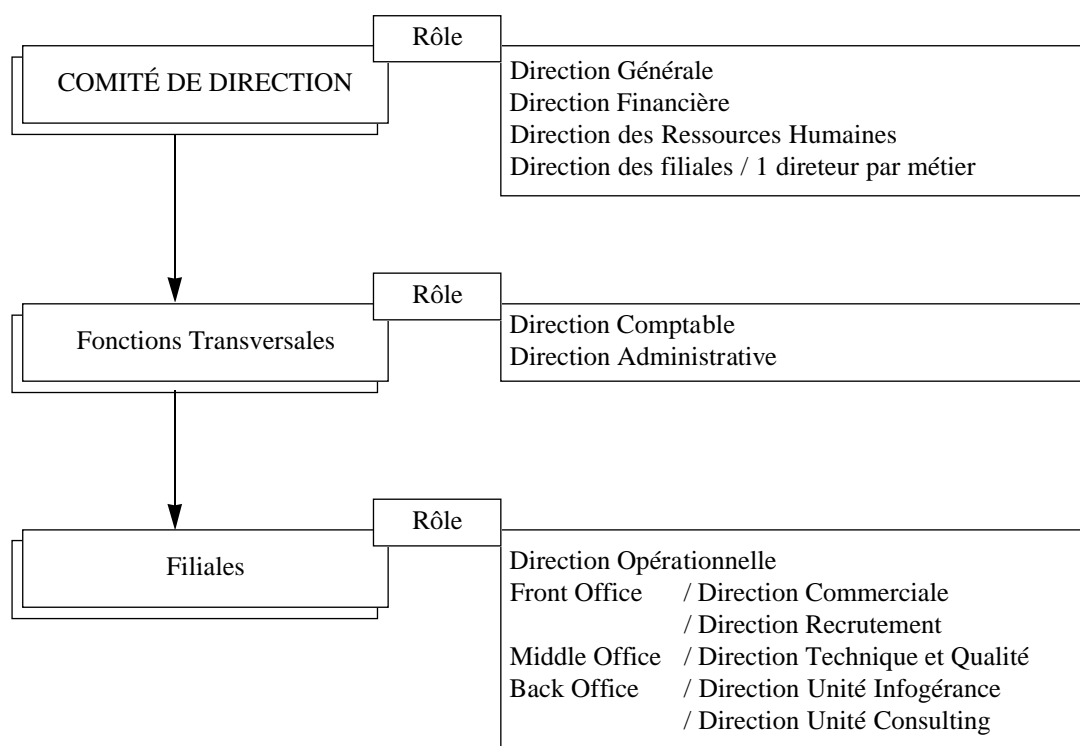
4.2.2. Organigramme juridique (au 1^{er} juillet 2000)



Le groupe est organisé par métier.

Les actionnaires minoritaires des filiales de **CONSORT NT** sont des personnes physiques, dirigeants de ces filiales. (*Consort Devline* : Stéphane Bénichou 10% et *C.M.S* : Corinne Zennou 49% ; Amos Guez 27%).

4.2.3. Organisation fonctionnelle de CONSORT NT



L'organisation des filiales est dynamique, elle est structurée pour gérer la croissance. Un front office toujours plus puissant. Un middle office pour accompagner les projets. Un back office pour industrialiser et valoriser le savoir-faire.

Le Comité de Direction est composé de neuf membres :

- Jason GUEZ, 30 ans
- Daniel GUEZ, 49 ans
- Amos GUEZ
- Avelino GOMEZ, 35 ans

Fonctions transversales

- P.D.G
- Directeur Général
- Directeur Général
- Responsable Administratif et Financier

Fonctions verticales

- Angélique MAISONNEUVE, 32 ans
 - Patrick ZUREK, 40 ans
 - Stéphane BÉNICHOU, 39 ans
 - Stéphan DORDEVIC, 30 ans
 - & Philippe GERVAIS, 29 ans
- D.R.H.
 - Directeur Pôle Scientifique et technique
 - Directeur Pôle Nouvelles Technologies
 - Directeurs Pôle Systèmes Réseaux & Télécoms.

Le Directeur par métier, au sein des filiales, est membre du Comité de Direction.

Ces dirigeants sont directement concernés par la croissance de CONSORT NT, ils sont actionnaires et seront bénéficiaires de stock-options.

Le Processus Qualité :

Dans le monde industriel, de plus en plus de grandes sociétés ont adopté les normes ISO et exigent que leurs fournisseurs mettent en œuvre une politique assurance qualité. De fait, une démarche qualité pour une certification aux normes ISO est en cours dans le pôle scientifique et technique.

CONSORT NT entend ensuite généraliser cette démarche à l'ensemble du groupe.

4.2.3.1. La Direction Comptable et Administrative

La comptabilité, aujourd'hui centralisée, sera accessible dans les filiales en 2001.
Le contrôle de gestion, le juridique et la gestion des tableaux de bord sont centralisés.
La trésorerie est traitée dans les filiales.

4.2.3.2. Le front Office

Organisation Commerciale

- Le fichier de gestion commerciale, partagé entre les commerciaux, centralise les coordonnées de 2000 grands comptes (cf. page 40), leurs interlocuteurs fonctionnels et opérationnels ainsi que leurs environnements techniques.
- Chaque pôle dispose de sa propre équipe commerciale. Celle-ci est structurée en agences à dominante métier et à management pyramidale. Ce schéma favorise le gain permanent de nouveaux clients et le maintien d'une relation privilégiée : le client est prospecté par les trois pôles d'activités de CONSORT NT, ce qui, par rapport à une prospection empirique, permet de détecter de façon plus précise et plus systématique ses besoins, afin d'y répondre en fonction des possibilités de CONSORT NT. La fidélité des clients garantit aux ingénieurs d'affaires une bonne visibilité d'évolution à deux ans.
- Lorsqu'un pôle de **CONSORT NT** initialise une collaboration avec un grand compte qui agrée ses fournisseurs, la demande d'agrément* est déposée au niveau Groupe, ce qui octroie la possibilité aux différents pôles de travailler avec ce client.
- Le cross-selling* est favorisé et suivi par la Direction. Son processus est optimisé en 2000. Les exemples de clients utilisant le savoir-faire des différents pôles sont de plus en plus nombreux.

Organisation Recrutement

- 40 nouveaux dossiers sont traités par jour.
- L'organisation du recrutement s'appuie sur les salons, la présence dans les grandes écoles d'ingénieurs (ENST, INT, ESIGELEC), les annonces dans la presse spécialisée, l'utilisation de plus en plus intensive des sites de recrutement sur Internet, la cooptation (11 recrutements en 1999), les cabinets de recrutement et les candidatures spontanées qui vont augmenter avec la notoriété croissante de **CONSORT NT**.
- L'intégration de nouveaux salariés dans le cadre d'une stratégie de recrutement, préalablement définie, est menée en harmonie avec l'accroissement des projets. Les candidats sont sélectionnés et recrutés en fonction de leur formation, de leur potentiel technique et de leur capacité à travailler en équipe. Après leur recrutement, ils intègrent les plates-formes pour un complément de formation si nécessaire et sont ensuite affectés à un projet.

4.2.3.3. Le Middle Office

Organisation de la Direction Technique

La Direction Technique assure le suivi et l'organisation du projet. Elle est impliquée dans la démarche du client et se fait force de proposition lors de ses évolutions stratégiques.

La Direction Technique accompagne par ailleurs, les consultants sur le terrain. Elle valorise ainsi leur savoir-faire dans un cycle prévisionnel d'évolution de deux ans.

4.2.3.4. Le Back Office

La Direction Recherche et Développement a pour mission de construire et/ou d'industrialiser les offres commerciales, en proposant une prestation en partie standardisée et automatisée suivant des normes définies par **CONSORT NT**.

En capitalisant le savoir-faire qui sera ensuite mis en œuvre par l'action conjointe du Front et du Middle Office, elle assure le renforcement de la démarche commerciale et l'amélioration de la performance technique.

Par ailleurs, dans le cadre de l'offre infogérance, elle définit et garantit le respect des indicateurs qualités.

4.2.3.5. Les systèmes d'information

CONSORT NT utilise les systèmes d'information dont elle a acquis les licences auprès de :

- Marketic Conseil pour le système Marketic One de gestion de la prospection du Groupe,
- Sage pour le système Saari de gestion commerciale, de la paye et de la comptabilité,
- Lotus Notes Domino pour le Knowledge Management*.

4.3. CHIFFRES CLÉS

L'évolution du CA et du résultat depuis 5 ans :

Chiffre d'affaires consolidé en MF

	1995	1996	1997	1998	1999	2000 (p)
	41	49	54	59	84	103.4

(p) : prévisions

Résultats net (part du groupe)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000 (p)
1	1.2	4	5.8	8.0	7.4	

(p) : prévisions

Résultats récents et perspectives d'évolution financière

En Millions de Francs	1998	1999	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)
Chiffre d'Affaires Consolidé	59	84.0	103.4	155.7	230.2
Résultat d'Exploitation	9.2	12.9	13.7	20.9	31.5
Résultat Courant	9.1	12.9	14.0	21.3	32.5
Résultat Net Consolidé	5.8	7.9	7.4	11.1	16.7
(part du groupe)					
Résultat Net / Chiffre d'Affaires	9.8%	9.4%	7.1%	7.3%	7.4%

(p) : prévisions

En Millions d'Euros	1998	1999	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)
Chiffre d'Affaires Consolidé	9.0	12.8	15.7	23.8	35.2
Résultat d'Exploitation	1.4	2.0	2.1	3.2	4.8
Résultat Courant	1.4	2.0	2.1	3.2	5.0
Résultat Net Consolidé	0.9	1.2	1.1	1.7	2.6
(part du groupe)					
Résultat Net / Chiffre d'Affaires	9.8%	9.4%	7.1%	7.3%	7.4%

(p) : prévisions

La rentabilité exprimée en pourcentage est en léger recul dans les prévisions 2000 par rapport à 1999. Cette évolution s'explique par :

- les frais inhérents à l'inscription sur le Marché Libre,
- le renforcement des structures,
- l'impact des 35 heures au second semestre,
- la mise en place de la participation.

4.4. LES ACTIVITÉS DE CONSORT NT

L'informatique est devenue un véritable moteur de croissance pour les entreprises, quelles que soient leur dimension et la complexité de leur environnement technique.

La structure de leurs systèmes d'information est repensée et parallèlement, conditionnée par les fortes évolutions technologiques : l'ouverture du système d'information vers l'extérieur (extranet), l'intégration de plates-formes et de systèmes d'exploitation hétérogènes, le déploiement massif de postes de travail et de périphériques mobiles, la mise en place d'applications de gestion intégrées transversales (ERP*), d'applications e-business et scientifiques et l'adoption d'internet comme standard de communication pour les réseaux locaux, distants et à hauts débits.

Dans un contexte économique où la compétitivité et la rentabilité doivent constamment s'améliorer, cette révolution technologique implique la mise en place de nouvelles règles de gestion des infrastructures du système d'information.

	1999	2000
CONSORT NT		
Chiffre d'Affaires (MF)	84.0	103.4
Résultat courant (MF)	13	14.0
Effectifs au 31.12	220	291
<i>Détail par Pôle</i>		
Pôle Systèmes Réseau Télécoms		
Chiffre d'Affaires (MF)	45.1	61
Résultat courant (MF)	8.7	10.4
Effectifs au 31.12	139	169
Pôle Informatique Scientifique et Technique		
Chiffre d'Affaires (MF)	23.6	30.6
Résultat courant (MF)	3.9	2.9
Effectifs au 31.12	58	87
Pôle Nouvelles Technologies		
Chiffre d'Affaires (MF)	15.3	11.6
Résultat courant (MF)	0.4	0.5
Effectifs au 31.12	23	35

4.4.1. Les métiers du pôle systèmes, réseaux & télécoms

Ce pôle, en forte expansion, se positionne au niveau des réseaux (*haut débits**, *IP**, *Internet**, *Intranet**, *des télécoms (commutation*, transmission et radio)* des infrastructures (*équipements actifs**, des environnements distribués*(*bureautique, réseaux locaux*et serveurs Unix*et Windows NT** et des périphériques*(*téléphonie, PDA*, mobiles, ...*)). La démarche de **CONSORT NT** s'organise autour d'une offre complète : de la conception à la mise en œuvre et de l'hypervision à l'exploitation.

4.4.1.1. Le conseil

Cette activité consiste à conduire des projets de mise en œuvre d'architecture systèmes et réseaux pour les grandes entreprises.

CONSORT NT intervient comme maître d'ouvrage dans des études d'opportunité, d'analyse des besoins et de rédaction de cahiers des charges pour le choix et le pilotage de fournisseurs (*opérateurs et constructeurs de services et d'équipements télécoms*).

L'expertise nécessaire au bon fonctionnement de cette entité, s'appuie sur une veille technologique et un état de l'art du marché. Cela permet aux consultants de présenter une offre souple et évolutive en tenant compte des objectifs, des moyens et de l'environnement du client.

On constate que 80% du chiffre d'affaires de ce métier est facturé dans le cadre d'un forfait. Chaque étape est validée selon une méthodologie de gestion de projet (*CMM**). Les risques de retard sont maîtrisés : des comités de pilotage (*associant fournisseurs et clients*) valident l'étape en cours avant d'évaluer vers la suivante.

Quelques projets :

- *Télécoms* : Conseil technique et économique pour la refonte d'un réseau télécom.
- *Réseaux* : Conseil pour l'architecture des réseaux d'entreprises intra et inter sites vers une technologie de réseaux intelligents et VPN* (*réseaux privés virtuels*).
- *Systèmes* : Conseil autour de l'architecture et la gestion de projets relatifs aux études d'implémentation, de migration et de mise en œuvre SAP*, EMC_* avec le BCV*, Patrol*, An 2000, cluster Unix*, MCSserviceGuard*, Omniback*.
- *Bureautique* : Coordination des projets de déploiement bureautique et téléphonique au sein de l'ensemble des concessionnaires de notre client.

4.4.1.2. L'intégration

Cette activité recouvre l'ensemble des activités liées à la qualification/recette*, au déploiement puis à l'hypervision* et l'exploitation des environnements techniques (*les systèmes, les réseaux informatiques et télécoms, les infrastructures et les composants*).

CONSORT NT se positionne comme maître d'œuvre et intègre des solutions hétérogènes à forte valeur ajoutée nécessaires au fonctionnement des systèmes d'information.

Ces solutions s'appuient sur l'expertise des technologies inhérentes aux systèmes distribués (*Unix et Windows NT*), aux outils associés (*logiciels d'hypervision**, ...), aux réseaux hauts débits Internet - Intranet, et aux réseaux mobiles ainsi qu'aux équipements associés (*routeurs**, ...).

La mutualisation et l'industrialisation du savoir-faire, acquis au cours des missions, créent un cycle vertueux quant à la bonification de notre niveau de compétence et la maîtrise de projets complexes.

CONSORT NT pratique un management de proximité qui sécurise les clients, valide le travail de nos consultants et offre une démarche pro active dans l'évolution des systèmes d'information.

L'intégralité de ces prestations est facturée en fonction du temps passé, donc en régie.

Quelques projets :

- *Télécoms* : Recette* technique et fonctionnelle autour du déploiement de centres d'appels outils SYMPOSIUM et NORTEL.
- *Réseaux* : Supervision* mondiale de réseaux et systèmes sous HP-OPENVIEW* et PATROL*.
- *Systèmes* : Ingénierie et exploitation systèmes UNIX, W. NT* et Exchange*.
- *Bureautique* : Définition des procédures de masterisation* et déploiement.

4.4.1.3. L'infogérance

L'infogérance consiste à prendre en charge tout ou partie de la gestion et de l'évolution du système d'information dans le cadre d'un contrat pluriannuel avec engagement de résultats.

L'infogérance permet à l'entreprise de renforcer sa compétitivité en se concentrant sur son cœur de métier tout en profitant de l'expertise d'une société spécialisée. Ceci lui permet, entre autre, d'accroître la qualité de service offerte aux utilisateurs, de pérenniser et de faire évoluer son système d'information tout en s'appuyant sur un savoir-faire éprouvé dans les nouvelles technologies. L'infogérance rentre dans une philosophie de maîtrise et de réduction de coût.

L'infogérance peut être globale ou spécialisée par métier autour du savoir-faire de la gestion des systèmes distribués, des infrastructures réseaux et télécoms ou simplement du help-desk.

CONSORT NT propose une prestation modulaire (décomposable en lots prédéfinis) ou modulable (adaptée aux besoins et à l'infrastructure informatique du client) de l'infogérance des systèmes distribués aussi bien dans les phases d'intégration ou d'évolution (*build*), que d'exploitation (*run*). Dans un esprit de partenariat avec une répartition claire des domaines de responsabilité, **CONSORT NT** offre des prestations de services construites selon une démarche qualité.

Dans le courant du 1^{er} semestre 2001, l'infogérance s'appuiera sur des plates-formes mutualisées (plate-forme de travail installée dans les locaux de **CONSORT NT** partagée entre plusieurs clients mais dédiée à un même type de projet) et/ou dédiées offrant à l'entreprise une maîtrise d'œuvre complète (*système, réseaux, télécoms, et help-desk**) et des outils associés performants à coût réduit. L'aspect gestion des ressources humaines est une des missions de l'infogérant.

Un processus de vente long, environ six mois, implique la constitution d'équipes relativement importantes durant les phases d'acquisition et de reprise d'activité. Celles-ci ont pour mission de mettre en place des moyens prévus dans le plan assurance qualité visant à assurer le niveau de service et les engagements contractuels (*vice Level Agreement*) attendus par la maîtrise d'ouvrage.

Quelques projets :

- *Bureautique* : Infogérance du Help Desk, de l'administration des serveurs bureautique et de la gestion de parc. (*Systèmes NT Workstation et Server, Outils ARS*, INFOVISTA*, QUALIPARC*, SMS INS - TALLER*, PATROL*, ..., SGBD* : ORACLE**).
- *Systèmes* : Infogérance pour la mise à disposition de plates-formes de test et l'exploitation de serveurs. (*Systèmes UNIX et NT. Outils PATROL*, TIVOLI*, NETVIEW*, ADSM*, ... SGBD* : ORACLE*, SYBASE**).
- *Réseaux* : Infogérance pour l'administration des réseaux internet - intranet (*Ethernet*, FDDI*, ATM**) sur 5 sites soit environ 10.000 prises réseaux via une plate-forme Netview 6000. Equipements Réseaux principaux : routeurs* et commutateurs* CISCO* et 3COM*. Migration du réseau actuel vers un réseau commuté* niveau 3, suivi du déploiement puis exploitation de ce dernier.

4.4.2. Les métiers du Pôle Informatique Scientifique et Technique

Ce pôle allie les compétences métiers, acquises auprès des secteurs industriels majeurs (*automobile, aéronautique, ferroviaire, énergie*) et de l'outil informatique dans un souci constant d'amélioration de la productivité.

La démarche est guidée par des solutions utilisant les nouvelles technologies (*la réalité virtuelle, internet ...*) et s'adresse aux entreprises qui s'investissent de manière quotidienne dans l'amélioration de leurs processus d'études, de fabrication et de distribution.

4.4.2.1. Conseil, Ingénierie et Offres

Cette activité consiste à gérer un projet autour de certaines problématiques récurrentes rencontrées par les grands établissements industriels : simulation numérique, administration d'outils IAO* (*Ingénierie Assistée par Ordinateur*), maquette numérique* gestion des données techniques, tierce maintenance applicative*.

Elle s'appuie sur une méthodologie propre à **CONSORT NT**, établie au fil de la capitalisation. Les prestations ont dans ce cadre rapidement évolué de l'assistance technique vers la conduite de projets.

Ainsi, chez un de ses principaux clients, le statut de **CONSORT NT** est passé de prestataire de services en CAO* (*conception assistée par ordinateur*) au statut de partenaire IAO pour l'ensemble de ce groupe. Seules deux autres SSII bénéficient du même statut chez ce client : Altran et Alten.

LES DOMAINES TECHNIQUES

A) L'Ingénierie Assistée par Ordinateur

Spécialiste des concepts innovants de l'ingénierie collaborative, du travail en contexte, de la Gestion de Données Techniques, CONSORT NT propose une organisation des métiers du Bureau d'Etudes autour de l'outil informatique.

Les compétences possédées par **CONSORT NT** dans les différents domaines de l'IAO lui donnent l'expertise globale pour industrialiser les phases de conception d'un produit : ce savoir-faire permet d'assurer l'industrialisation des différentes étapes de la fabrication manufacturière, de la conception à la fabrication du produit.

L'expertise technique et la maîtrise de l'ensemble des principaux outils informatiques de l'IAO permettent à **CONSORT NT** d'optimiser les filières. Elle s'inscrit systématiquement dans une démarche d'adaptation des outils informatiques aux méthodologies de ses clients.

Quelques projets :

- *Descriptif* : La gestion du projet de déploiement de la solution IAO (*Ingénierie Assistée par Ordinateur*) dans les Bureaux d'Etudes a mis en avant la définition des méthodologies de numérisation 3D*, la formation et le support avec les outils de DASSAULT SYSTEMES CATIA* V4 et le Système de Gestion de Données Techniques CDM* et VPM*.
- *Descriptif* : Ce projet s'articule autour de la conception 3D de l'inverseur de poussée d'un avion dans un contexte d'ingénierie collaborative entre les différents corps de métier. L'intégration des contraintes de calcul et de process a permis de diminuer significativement le délai d'étude.

B) La Simulation Numérique*

La prévision et l'optimisation de la performance des structures mécaniques, composites et des systèmes aérodynamiques*, hydrauliques*, aérauliques* sont essentielles pour les industries telles que l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire ou l'énergie. Les délais de fabrication, de commercialisation et les coûts de fonctionnement sont la clé pour se démarquer de la concurrence.

La simulation numérique en mécanique des structures et des fluides* présente un intérêt considérable. Admise comme un outil puissant et incontournable, elle fait désormais partie intégrante du développement de nombreux produits industriels. Elle présente les avantages d'une plate-forme d'essais expérimentale pour des coûts nettement inférieurs.

Afin de répondre à ces besoins, **CONSORT NT** s'est doté d'un bureau d'études traitant les problèmes de structures et de mécanique des fluides. Disposant des principaux logiciels du marché et d'un parc matériel informatique important, CONSORT NT offre à ses partenaires une approche numérique innovante. Elle permet de prédire et d'optimiser les performances d'un système à des coûts moins élevés et avec des délais réduits.

La simulation numérique en mécanique des structures et des fluides présente aujourd'hui un essor considérable.

Admis comme un outil puissant et incontournable de conception, d'extrapolation et d'optimisation, elle fait désormais partie intégrante du développement de nombreux produits industriels.

En fournissant l'ensemble des grandeurs physiques en tout point de l'espace, le calcul numérique présente les avantages d'une plate-forme d'essais expérimentale pour des coûts nettement inférieurs. Il permet ainsi d'évaluer rapidement la faisabilité, les risques et d'accroître la productivité.

Quelques projets :

- *Descriptif* : Dimensionner et valider la tenue au crash* des composants mécaniques de selleries automobiles. Réalisation de modélisation et de simulation numérique en utilisant la théorie de la dynamique rapide* avec le code de calcul de MECALOG : RADIOSS*.
- *Descriptif* : Simulation numérique d'écoulement tridimensionnel* complexe représentant l'éjection d'azote à l'intérieur d'une enveloppe de béton contenant un réservoir GPL. Ce projet a notamment permis de mettre en évidence les différents phénomènes aérauliques et d'optimiser la ventilation industrielle du système.

C) Le Développement Scientifique et Technique

Le développement de CONSORT NT, riche de ses succès dans les sphères de compétences de l'IAO et de la simulation numérique, a décidé de s'adjoindre une activité complémentaire de conseil et de réalisation en développement informatique orienté métier.

Cette activité est directement sous-traitante des deux autres domaines de compétences. Sa fonction première est d'optimiser et de personnaliser l'outil de travail informatique.

Quelques projets :

- *Descriptif* : Maintenance évolutive d'un logiciel de calcul mécanique analytique en VISUAL BASIC comprenant différents modules métiers, intégrant des bases de données techniques.
- *Descriptif* : Développement et installation de la base de données cartographiques des installations de transport et de livraison de notre client, et des autres réseaux classiques de distribution (France Télécom, Eau ...) dans l'environnement MICROSTATION*.

4.4.2.2. Bureau d'Etudes

CONSORT NT a ressenti la nécessité de s'adjoindre une activité d'études internes dans les domaines de l'IAO, du calcul scientifique et de l'informatique technique.

Disposant de moyens logistiques et informatiques importants, le Bureau d'Etudes a pour rôle d'apporter une expertise scientifique supplémentaire à l'ensemble des partenaires de CONSORT NT. Dans le cadre d'une assistance technique, cette infrastructure offre un soutien scientifique et technique aux collaborateurs de la société. Cette complémentarité apporte à nos prestations une réactivité et une qualité optimale. L'aspect pluridisciplinaire du bureau d'études intègre cette nécessité de synergie de l'ensemble des domaines d'activités dans un souci permanent de capitalisation du savoir-faire.

En croissance depuis sa création, le Bureau d'Etudes interne témoigne d'une demande du marché toujours soutenue et répond à un réel besoin des clients en compétences scientifiques et en qualité d'expertise.

4.4.3. Les métiers du pôle Nouvelles Technologies

Le pôle nouvelles technologies intervient dans le conseil, l'ingénierie et l'intégration des systèmes d'information auprès des grands comptes.

CONSORT NT intervient dans la refonte des applicatifs existants vers les nouvelles technologies notamment Internet / Intranet.

Le savoir-faire dans les e-technologies, la compétence métier des grands établissements financiers et surtout l'expérience des environnements propriétaires et distribués associés au cross selling (*plus de 100 clients actifs grands comptes*) positionnent **CONSORT NT** comme un acteur à part entière dans la conception et la mise en œuvre de solutions à forte valeur ajoutée.

Quelques projets

- *Descriptif* : recette* (soit la validation finale avec les utilisateurs, d'un outil* d'interrogation, d'analyse et de reporting permettant d'affiner une prise de décision) et déploiement d'un projet décisionnel, rédaction d'un dossier de conception dans le secteur financier en environnement internet intranet
- *Descriptif* : Dans une compagnie de réassurance, assistance à un projet garantissant l'intégration de composants matériels et logiciels clients/serveurs, en environnement langage objet*, C++ *et UNIX.

La Filiale C.M.S

CONSORT NT, à travers sa participation de 24% dans CMS est présente sur le marché des PME/PMI. Celle-ci intervient au niveau du conseil et de la maîtrise d'œuvre dans les environnements AS/400*.

Le savoir-faire des consultants s'appuie sur les principaux AGL* tel que Synon*, Adelia* ainsi que BPCS* qui est un ERP* spécialisé en GPAO*.

Une offre TMA* (*tierce maintenance applicative*) a été bâtie autour d'outils et de méthodologies contrôle qualité et développée spécifiquement par les équipes techniques de CMS.

Enfin, anticipant le passage des PME/PMI vers les Nouvelles Technologies, C.M.S distribue la ligne de produits Jacada permettant de moderniser les applications dans le cadre d'une architecture Web to Host et se spécialise dans l'intégration de l'offre Websphere d'IBM.

Parmi ses principaux clients figurent notamment : CARTIER - KODAK - MOULINEX - CREDIT COOPERATIF - LOGOS - UNIGRAIN...

4.4.4. Modalité d'un projet au forfait

CONSORT NT gère des projets au forfait dans le cadre du développement d'une application soit chez le client soit dans les locaux de CONSORT NT et dans le respect des méthodes établies dans son manuel qualité. Celui-ci intègre les différentes étapes qui sont approuvées au fur et à mesure de l'évolution d'un projet.

Les offres forfaitaires sont tout d'abord rédigées par des experts de la direction technique et pour tout montant supérieur à 200 000 Frs, validées par la direction opérationnelle.

Ces offres s'appuient sur l'expérience de CONSORT NT, la régularité des bons résultats du passé montre la maîtrise de cette approche.

Ces offres de services font l'objet d'une revue d'offre puis de contrat avec l'équipe opérationnelle du client avant tout début de prestation. Pour éliminer tout risque de dépassement, l'offre commerciale est scindée en lots maîtrisables techniquement. Chaque lot se termine par des recettes successives et des facturations adéquates.

Les ingénieurs exécutent, lors de tous les premiers lots de projets au forfait, un état des lieux vis à vis du système d'information client et confirment l'offre commerciale en fonction des éléments nouveaux à leur disposition.

Une fois la prestation engagée, le contrat est suivi, soit mensuellement, soit à la fin de chaque étape, via un comité technique validant le travail effectué, les échéances et les risques éventuels à venir. Ensuite, ce comité de pilotage mesure l'état d'avancement du projet et prend les mesures adéquates.

4.5. LA CLIENTÈLE

CONSORT NT s'est attaché à développer une clientèle de grands comptes ; à l'heure actuelle, CONSORT NT travaille avec 107 clients.

La répartition sectorielle de cette clientèle se décompose comme suit :

- Finance, Banque & Assurances,
- Services, constructeurs et opérateurs de télécommunications & de services,
- Industries.

Les 50 premiers clients représentent 96% du C.A.

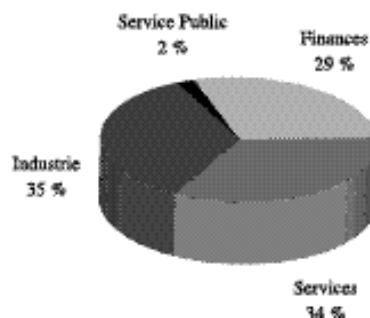
Les 30 premiers clients représentent 88% du C.A.

Les 10 premiers clients représentent 66% du C.A.

Les 5 premiers clients représentent 52% du C.A.

Le premier client représente 16% du C.A.

Répartition du chiffre d'affaires 1999 par secteur d'activité



La cible commerciale représente 1.800 à 2.000 entreprises privées et publiques répertoriées dans notre base de données.

Le nombre de clients augmente régulièrement (*ouvertures de comptes en 1999 : 9Télécom, Lyonnaise Câble, Praxis, Hispano Suiza, Faurécia, Live-Banque Populaire...*). Et la récurrence de leurs besoins permet de les fidéliser.

En effet, les projets traités durent plusieurs mois si ce n'est plusieurs années. Cela permet de signer de nouveaux marchés bien avant que les précédents ne se terminent.

Il est intéressant de constater que les clients les plus demandeurs accompagnent **CONSORT NT** depuis l'initialisation du premier contrat.

Les 30 principaux clients sont en 1999 par ordre alphabétique :

AGIRC, AIR FRANCE, AXA-RÉ, BNP-PARIBAS, BOURJOIS, CAISSE D'ÉPARGNE, CASDEN-BP, CANAL +, CEA, CDC-DABFI, CREDIT AGRICOLE-SYNERGIE, E.D.F, FAURECIA, FRANCE TELECOM MOBILES, HACHETTE, LIVE-BANQUE POPULAIRE, MAG INFO, MESSIER BUGATTI, MONOPRIX, 9 TELECOM, NOUVELLES FRONTIERES, LA POSTE, PHILIP MORRIS, P.S.A, R.A.T.P, RENAULT, SANOFI, SNCF, SONY, SOCIETE GENERALE.

4.6. LA CONCURRENCE

CONSORT NT rencontre une concurrence sur tous les segments de marché. Certains concurrents sont des SSII généralistes et interviennent sur tous les types de prestations : CAP GEMINI (C.A. 1999 : 28.270 MF), GFI (2.460 MF), TRANSICIEL (1.669 MF), ALTRAN (4.033 MF), ATOS (7.107 MF)...

D'autres sont plus spécialisés et entrent en concurrence avec **CONSORT NT** plus particulièrement dans certaines activités :

- Activité Réseaux & Télécoms : DEVOTEAM (146 MF), SOLUCOM (38,5 MF)...
- Activité IAO et Scientifique : ALTEN (638 MF), DASSAULT Data Services (131 MF)...
- Activité Nouvelles Technologies : FI Système (181 MF), VALTECH (76 MF)...

(Sources : *RAPPORT - ANNUEL . COM et 3617 VERIF*).

4.7. PERSPECTIVES ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT 2000 - 2002

Le Marché et la Stratégie Commerciale

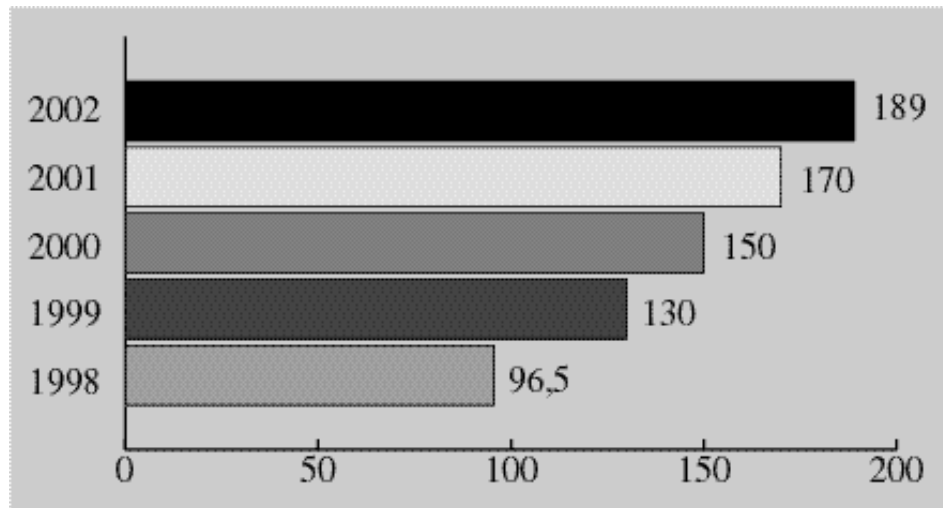
Approche globale du secteur.

4.7.1. Le Marché

Dans un univers extrêmement concurrentiel, la survie des entreprises passe par l'intégration des services (soit l'optimisation des différentes fonctionnalités de l'entreprise), du bureau d'études techniques à l'administration en passant par les achats, les outils décisionnels, la relation client, le tout fonctionnant sur un réseau optimisé et fiable.

CONSORT NT s'inscrit dans cette démarche et bénéficiera au cours des prochaines années, de la poursuite de la croissance de l'ensemble du marché des services informatiques, et d'une expansion encore plus forte des segments de marché sur lesquels elle se trouve positionnée.

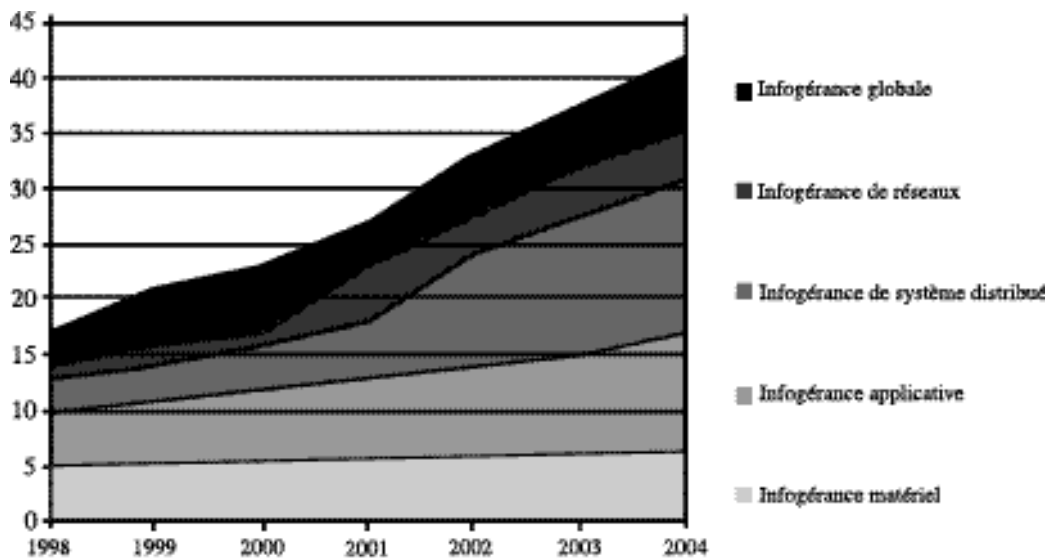
Evolution du marché des services informatiques en France en milliards de francs
- Source IDC France -



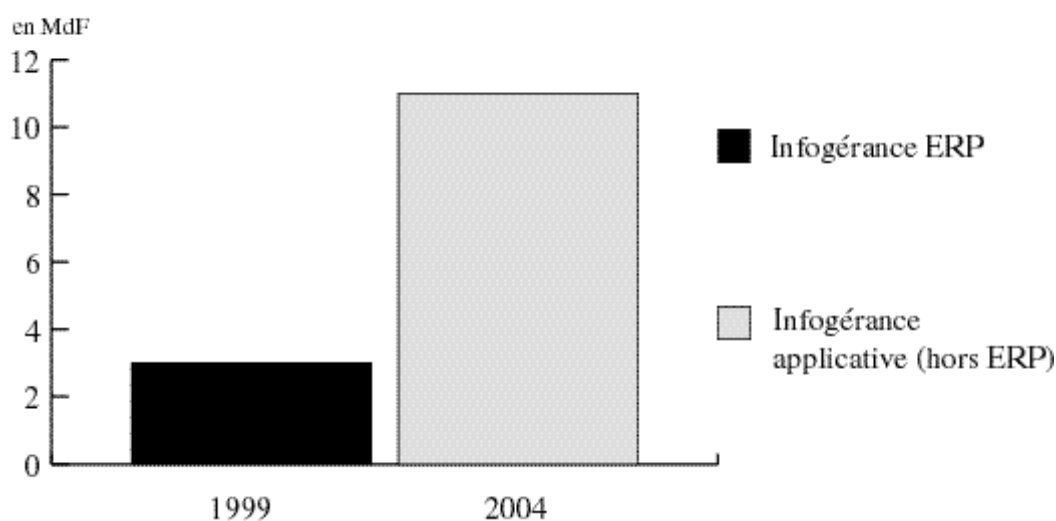
4.7.2. Marché de l'Infogérance

«Les besoins d'externalisation deviennent tels que les entreprises devront faire appel à des prestataires peu expérimentés ou des Start Up jusqu'en 2003» annonce le Gartner Group.

Poids des différents types d'infogérance en France (1999 - 2004) - d'après IDC France -



Poids de l'infogérance d'ERP dans l'infogérance applicative (1999 & 2004)



Au total, les perspectives chiffrées de CONSORT NT 1999-2002 sont les suivantes (ensemble des activités hors SCI et CMS) :

	1999	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)
CA (MF)	84.0	103.2	155.7	230.2
Coût des productifs (MF)	51.7	64.7	98.7	147.4
Marge brute (MF)	32.3	38.5	57	82.8
Frais généraux (MF)	20.7	24.7	35.7	50.3
Résultat courant (MF)	13.0	14.0	21.3	32.5
Effectifs au 31.12	220	291	404	546

(p) : prévisions

Outre le potentiel de croissance extraordinaire de ces marchés dans les prochaines années, le développement de **CONSORT NT** repose sur une stratégie commerciale et marketing structurée et dynamique marquée en particulier par un taux de facturation compétitif, au dire des clients, et une culture du service visant à la satisfaction et à la fidélisation de ses clients.

4.7.3. Perspectives et stratégie de développement par pôle d'activité

4.7.3.1. Perspectives de développement et stratégie commerciale : Pôle Systèmes, Réseaux & Télécoms

Le marché français des services réseaux traditionnels (*conseil, intégration, exploitation support*), qui a atteint 4,9 milliards de Francs en 1999, a progressé de 17% par rapport à 1998 et maintiendra un rythme de croissance de 18% par an en moyenne d'ici 2002 (*source : IDC France*) :

- Les services de conseil et d'intégration seront soutenus par le démarrage des services d'intégration voix-données (*CTI *: Couplage Téléphonie / Informatique*) et par le développement rapide des marchés de type centres d'appels,
- Les services d'exploitation connaîtront une croissance encore plus forte à la faveur de la «mutualisation» des moyens et des ressources informatiques,
- Et les efforts soutenus des intégrateurs contribueront à soutenir la demande dans le domaine du support, qui exige une présence suivie auprès de la clientèle et constitue une source de revenus récurrents.

Par ailleurs, la croissance extrêmement rapide des projets IP* (*Internet Protocol*) et des besoins des entreprises en ce domaine a donné lieu au développement de nouveaux services réseaux. Ces services, qui ont pour caractéristique d'être de plus en plus proches des applicatifs, comprennent :

- Les prestations directement liées à Internet : hébergement de sites, messageries, sécurité d'accès au réseau...
- Et les services existants dont il faut assurer l'évolution vers Internet : EDI*, télématique*...

La stratégie commerciale

La stratégie commerciale de **CONSORT NT** est d'industrialiser tous les processus de l'offre infogérance autour de ses domaines d'expertise : le help-desk*, l'exploitation et l'hypervision* de systèmes et réseaux.

La place des prestations de ce type devrait représenter une part significative de son chiffre d'affaires à l'horizon 2002.

La société pourra s'appuyer sur les éléments qui lui ont permis de croître rapidement depuis deux ans :

- La capitalisation du savoir-faire,
- L'optimisation constante des processus internes en vue de l'amélioration de la productivité,
- La possibilité, grâce à une forte expertise dans les systèmes propriétaires, d'assurer la couverture d'une offre infogérance multi plates-formes.

CONSORT NT proposera rapidement son offre infogérance auprès des entreprises du secteur industriel notamment l'automobile, l'énergie, l'aéronautique et le spatiale. **CONSORT NT** est déjà présent dans ce secteur qui a une démarche avancée d'externalisation de ses travaux auprès de prestataires spécialisés (*système d'information, tierce maintenance applicative,...*).

Les perspectives chiffrées de développement de ce pôle d'activité Réseau Télécom Production sont les suivantes :

	1999	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)
CA (MF)	45.1	61.0	80.4	113.3
Coût des productifs (MF)	29.0	37.3	50.9	73.1
Marge brute (MF)	16.1	23.7	29.5	40.2
Frais Généraux (MF)	8.8	13.3	16.4	22.9
Résultat courant (MF)	8.7	10.4	13.1	17.3
Effectifs au 31.12	139	169	209	270

(p) : prévisions

4.7.3.2. Perspectives et stratégie de développement : Pôle Informatique Scientifique et Technique.

Selon une étude du cabinet Daratech, les ventes mondiales de logiciels de CAO connaissent un taux de croissance de 16,5% passant de 9,7 milliards de dollars en 1998 à 11,3 en 1999. Dans un marché qui augmentera encore d'environ 14% par an dans les deux prochaines années, Dassault Systèmes mise cependant sur une croissance de 30% pour son système de IAO Catia V5 - Enovia.

Le marché mondial regroupant les Systèmes de Gestion de Données Techniques (*S.G.D.T**) est passé de 1,4 à 1,75 milliards de dollars entre 1998 et 1999 ; sa croissance a été estimée à 16% jusqu'en 2003, date à laquelle il frôlera les 3 milliards de dollars (*CIMdata*).

Ces systèmes hier autonomes, profiteront nécessairement demain de la puissance d'échange procuré par l'Internet. Cette mutation ouvre le marché de l'interconnexion entre les différents systèmes, un marché situé entre 20 et 30 milliards de dollars (*Parametric*).

La puissance des échanges d'informations désormais disponible nous permet de travailler dès aujourd'hui sur des projets d'usine numérique ayant pour objectif la simulation des installations de production. C'est le domaine des outils d'IPAO* (*Ingénierie de Process Assistée par Ordinateur*), dont le marché pourrait doubler d'ici 2002.

Le calcul scientifique est une des clés de la compétitivité du monde industriel en terme de conception. Le développement de produits virtuels réduit le coût du cycle de développement, diminue les délais de conception, et améliore la performance des produits à travers l'utilisation de logiciels numériques d'évaluation de performances.

L'ensemble des sociétés industrielles a pleinement pris conscience des avantages de tels outils :

- La qualité et la précision des résultats ;
- La souplesse d'utilisation ;
- Les possibilités d'automatiser le processus de conception souvent long, fastidieux et coûteux,
- La course aux performances rend l'approche numérique indispensable dans le monde de l'automobile, de l'aéronautique, du ferroviaire jusqu'au secteur de l'énergie.

La stratégie commerciale

L'équipe technique a fourni en 1999/début 2000 un effort de développement important de ses Offres et d'organisation interne qui positionne le pôle sur des prestations à forte valeur ajoutée.

Il s'agit d'un métier de projets, la plupart du temps réalisés dans le cadre d'un forfait.

L'expertise de ce métier consiste à identifier les solutions pérennes, productives et robustes en exploitation. Compte tenu de la grande diversité des produits et de leur évolution rapide, il est fréquent qu'un chiffrage de chantier nécessite la contribution de plusieurs experts techniques. Ces experts sont coordonnés par un chef de projet identifié responsable unique de l'ensemble des engagements de **CONSORT NT**. L'ensemble du processus de réponse à une demande client est sous assurance qualité depuis 1997.

La pratique concrète de la mise en œuvre de produits dont les versions évoluent très rapidement est nécessaire pour compléter les connaissances acquises lors des formations au sein de notre Bureau d'Etudes ou chez les constructeurs et éditeurs. Cette servitude, qui a un coût certain, offre la possibilité à **CONSORT NT** de capitaliser des compétences techniques afin de pouvoir les redistribuer aisément à l'ensemble des collaborateurs et clients aussi bien lors d'un cursus de formation que pour d'autres types d'intervention. **CONSORT NT** se distingue ainsi des sociétés d'assistance technique seule.

Sur la période 2000 - 2002, **CONSORT NT** pourra :

- Capitaliser sur son expertise automobile en ouvrant de nouveaux comptes chez les constructeurs et équipementiers ; parallèlement, l'ouverture de comptes dans l'énergie et l'aéronautique sera poursuivie sur la lancée des comptes récemment ouverts,
- Elever le niveau de ses prestations avec l'apparition des missions en régie forfaitées autour des Offres développées, avec une croissance à terme du taux journalier de facturation.

L'offre Infogérance du pôle IAO, Informatique technique et scientifique :

En exploitant pleinement le savoir-faire des différentes composantes du groupe, **CONSORT NT** a innové en créant des offres d'Infogérance IAO et d'Infogérance Applicative Scientifique s'appuyant systématiquement sur la double compétence technique et informatique.

La veille technologique permet de qualifier et de proposer les outils numériques de demain, garantissant la compétitivité en alliant productivité et qualité.

CONSORT NT travaille d'ores et déjà sur une solution permettant à ses clients d'utiliser les derniers outils de maquettage numérique, de visualisation de données et de travail collaboratif, par l'intermédiaire du réseau Internet.

Les experts ont mis en place un « plateau projet » afin de renforcer le langage commun pour ces différents métiers et d'aborder rapidement le concept de l'entreprise étendue.

La méthodologie est applicable aux différentes configurations du marché : De l'assistance à l'expression de besoin jusqu'à la réalisation des logiciels spécifiés en passant par la réponse au cahier des charges.

CONSORT NT profitera de son positionnement pour ouvrir son champ d'action vers l'Informatique Industrielle en 2001.

Les perspectives chiffrées de développement de ce pôle d'activité Informatique Scientifique et Technique sont les suivantes :

	1999	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)
CA (MF)	23.6	30.6	52.7	78.8
Coût des productifs (MF)	13.8	19.5	32.4	48.7
Marge Brute (MF)	9.8	11.1	20.3	30.1
Frais Généraux (MF)	5.9	8.2	14.0	18.9
Résultat courant (MF)	3.9	2.9	6.3	11.2
Effectifs au 31.12	58	87	133	182

(p) : prévisions

4.7.3.3. Perspectives et stratégie de développement : Le Pôle Gestion nouvelles technologies

Selon IDC, après une progression de 18% en 1998 et de 16,2% en 1999, le marché des services informatiques a représenté en France, un chiffre d'affaires total de 129,3 milliards de Francs ; et pour l'année en cours, IDC prévoit le maintien d'une croissance soutenue, de 15%, à la faveur :

- Du maintien d'une forte demande sur le « chantier Euro » que seuls les établissements financiers et les sociétés de distribution ont achevé,
- De la reprise du marché des prestations liées à l'ERP (Entreprise Ressource Planning) qui avait souffert en 1999 de la « concurrence » des projets an 2000.
- De la très forte croissance des projets IP (*Internet Protocol*) auprès des PME-PMI, en particulier des technologies liées à la gestion de la relation client (*CRM* : Customer Relationship Management*),
- Et du passage de l'Internet « pionnier » à l'Internet « concurrentiel », qui se traduit par une demande accrue en conseil et intégration, et requiert une double compétence Intégration/Internet.

Le marché français des services associés au développement de sites internet, intranet et extranet atteindra un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs en 2001, en progression de 79% par an.

Source IDC	2000	2001
Services Internet/Intranet	+ 78,4%	+ 72,8%
Services e-commerce	+ 92,5%	+ 73,6%

Cette activité du marché de l'informatique est soutenue par des taux de croissance importants, selon Dataquest, AMR Research : de + de 50% à + de 70% en moyenne entre 2000 et 2004 dans tous ces segments.

Les évolutions du marché se distinguent de la manière suivante :

	Croissance /An 2000 à 2003	Marché Mondial 2000
Création de portails	+ 60%	3 Md\$
Services liés au e-commerce	+ 80%	6 Md\$

Le marché des services d'hébergement devrait croître de 31% par an entre 1999 et 2004 et les services de sécurité de 24% par an sur la même période, selon IDC.

La stratégie commerciale

Ce pôle, sous la conduite de son directeur, consolidera la position acquise sur les métiers existants et développera une compétence forte sur les nouvelles technologies :

- Développement d'une compétence fonctionnelle dans trois secteurs : Banque - Assurance, Industrie Télécom, Administration et Services,
- Croissance des compétences techniques en environnement Client/Serveur,
- Développement d'une offre dans la conception et la réalisation d'applications dites « portails » destinée à la gestion de l'entreprise et à vocation commerciale (*Applications e-business*).

Les perspectives chiffrées de développement de ce pôle d'activité Nouvelles Technologies (*hors CMS*) sont les suivantes :

	1999	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)
CA (MF)	15.3	11.6	22.6	38.1
Coût des productifs (MF)	8.9	7.9	15.4	25.6
Marge brute (MF)	6.4	3.7	7.2	12.5
Frais généraux (MF)	6.0	3.2	5.3	8.5
Résultat courant (MF)	0.4	0.5	1.9	4.0
Effectifs au 31.12	23	35	62	94

(p) : prévisions

L'évolution du CA entre 1999 et le prévisionnel 2000 s'explique par les éléments suivants :

- Une partie de l'évolution du CA entre 1999 et 2000 s'explique par une variation du périmètre du chiffre d'affaire (*3MF pour le compte du pôle réseau télécom*).
- Le premier trimestre 2000 a été marqué par une pause des clients après les dépenses liées au passage à l'an 2000,
- L'activité, jusqu'en 1999, impliquait la maintenance d'applicatifs sur les environnements propriétaires. Ces contrats se terminant naturellement sur Consort Sarl,
- **CONSORT NT** a défini une stratégie différente autour de Consort Devline et repart sur des bases nouvelles dont les résultats se feront sentir en 2001.

4.7.3.4. Développement international

La société **CONSORT NT** n'envisage pas, dans l'immédiat, de développement à l'étranger.

4.7.4. Stratégie de Communication de CONSORT NT

CONSORT NT va améliorer sa notoriété, notamment avec une stratégie de communication forte tournée vers l'extérieur. Des campagnes de type publi-information sont prévues dans la presse spécialisée.

CONSORT NT adopte une nouvelle image. Celle-ci représente des figurines (*ressemblant aux statues de l'Île de Pâques, le regard tourné vers l'horizon*) qui symbolisent l'ancrage du réel dans le virtuel, l'homme et l'ouverture vers la technologie.

CONSORT NT a toujours communiqué dans les salons et les forums dédiés au recrutement. Depuis 1999, une présence dans les salons professionnels tel le MICAD* permet de présenter les offres et d'accroître une notoriété basée sur le savoir-faire du Groupe.

4.8. LES MOYENS TECHNIQUES - LES INVESTISSEMENTS

4.8.1. Le Site et les Outils d'Exploitation

4.8.1.1. Installation dans de Nouveaux Locaux

Anciennement installé dans le 9^e arrondissement de Paris, **CONSORT NT** s'installe en 1996, dans des locaux à Neuilly sur Seine au 159, avenue Charles de Gaulle (*propriétaire : SIMMOFI ; loyer annuel : 566.000 francs*).

En juin 1999, le service commercial du Pôle Technique et Scientifique fait de même et s'installe au 147 de la même avenue (*propriétaire : ANTIN groupe BNP/PARIBAS ; loyer annuel : 324.000 francs*).

En octobre 1999, Consort Netcom quitte ses anciens locaux parisiens et s'installe dans un immeuble moderne à Neuilly sur Seine au 31, rue des Poissonniers (*propriétaire : GENERALI ; loyer annuel : 610.000 francs*).

Chaque pôle du groupe possède désormais ses propres locaux et bénéficie d'une relative autonomie en accord avec le principe de filialisation des offres de services par métier.

- **Pour le Staff de CONSORT NT**, se retrouver dans le même périmètre géographique permet de marquer sa spécificité tout en ayant un sentiment fort d'appartenir à un groupe du fait de la proximité des sociétés sœurs et du siège.
- **Les personnels des différents pôles d'activités** communiquent en permanence entre eux, dans le cadre de réunions commerciales et techniques régulières, qui sont propices à l'émulation des équipes.
- **Pour les clients, CONSORT NT** a une seule adresse : Neuilly sur Seine.
- **Pour les consultants**, cela reflète une structure forte, sécurisante mais à taille humaine. Ils apprécient d'appartenir à leur famille technique ; en effet dans les locaux du pôle auquel ils appartiennent, on ne parle que leur discours.
- **Pour la direction**, une bonne coordination est assurée. Ces surfaces récemment acquises permettent de faire face à la situation actuelle.

NATURE DES LOCAUX

Superficie totale : environ 870 m² (*SCI Sandra incluse*).

Le montant des loyers (*charges et taxes comprises*) est de 1 500 000 Francs par an.

CONSORT NT prévoit en 2001, soit le regroupement sur un site unique, soit une surface supplémentaire de 600 m² dont le coût a été pris en compte dans le prévisionnel.

4.8.1.2. Moyens Techniques et Bureau d'Etudes

Outre la mise en œuvre des offres du bureau d'études, les plates-formes composées des technologies émergentes du marché, permettent d'assurer la veille technologique, la formation des consultants et la capitalisation du savoir-faire. Des études sont en cours pour les faire évoluer vers des plateaux techniques supportant l'informatique des clients, dans le cadre de contrats d'infogérance externalisés dans les locaux.

CONSORT NT dispose des moyens suivants :

Pôle Système / Réseaux Télécoms :

Systèmes Unix et Windows NT pour travaux d'implémentation de composants et d'exploitation, Réseaux IP, Windows NT et Netware* pour travaux d'architecture d'administration et de gestion des infrastructures,

Passerelle IP/RNIS* pour travaux d'administration de PABX* et supervision des liens de transmission voix /données,

Hyperviseur Tivoli pour travaux d'optimisation de la gestion des incidents et de maîtrise au bon fonctionnement du système d'information,

Groupware* Lotus Notes et Exchange pour travaux d'administration et serveurs de messagerie, serveurs Intranet/Internet.

Pôle Informatique Technique et I.A.O :

- Outils de développement : compilateurs et logiciels Objecteering, Visual Basic, Visual C++, C, C++, Java, Fortran, Pack Office 97-2000.

- Outils Simulation : Fluent, I-Deas MS pour travaux d'approche numérique.

- Outils IAO : Catia V4, Catia V5, Ideas MS, Pro-Engineer, Cadds5, EPD Aéro, pour travaux de conception d'ensembles complexes en 3D, génération de maquettes numériques...

Pôle Nouvelles Technologies : plates-formes de travail Internet.

4.8.2. La Politique d'Investissement

CONSORT NT investit en Recherche et Développement sur la plate-forme d'hypervision Tivoli. Cette solution, qui se veut pro active, vise à anticiper les incidents provenant de l'environnement technique du client. **CONSORT NT** compte proposer une offre infogérance bâtie sur ce concept. Cette démarche implique des moyens humains, matériels et logiciels répartis suivant la nature des différentes étapes du projet.

Des partenariats avec des éditeurs et des constructeurs sont dans ce cadre, en cours d'instruction (*IBM - Tivoli, Lotus Domino, DASSAULT Systèmes - Catia...*).

Les acquisitions de matériels et de logiciels ont représenté 1% du chiffre d'affaires pour l'année 2000.

4.9. LES RESSOURCES HUMAINES

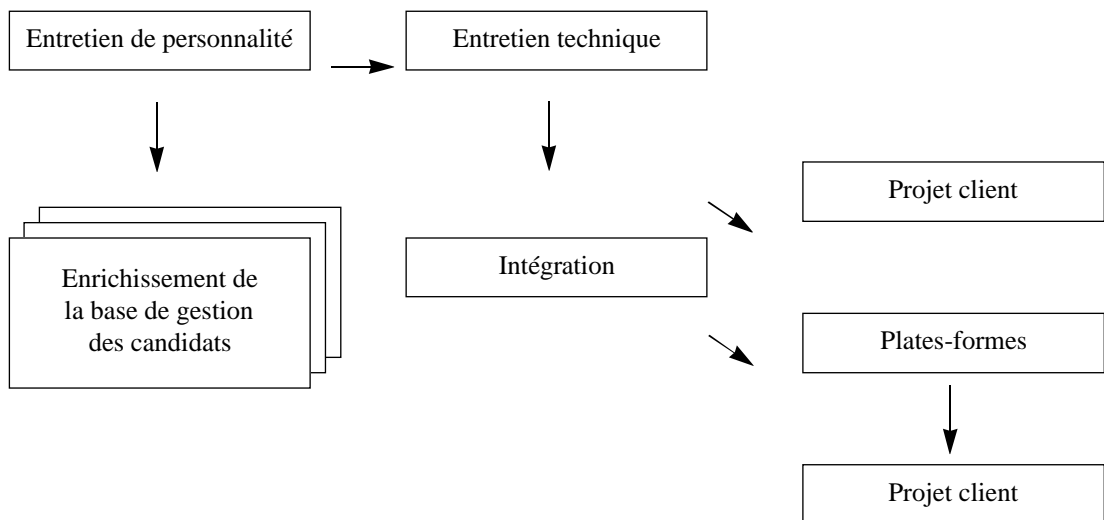
CONSORT NT dispose d'une structure de recrutement très forte, composée d'une Directrice des ressources humaines et des chargés de recrutement spécialisés par pôle d'activité, Madame Angélique Maisonneuve. Entrée chez CONSORT NT en septembre 1998, elle a fait recruter 80 collaborateurs en 1999, avec une progression croissante d'ingénieurs. Forte de ce succès, elle a été rejointe par trois chargés de recrutement en 2000. Compte tenu du caractère résolument stratégique de cette fonction, le Groupe a décidé de renforcer sensiblement son équipe de chargés de recrutement en 2000, 2001 et 2002.

4.9.1. Stratégie de recrutement

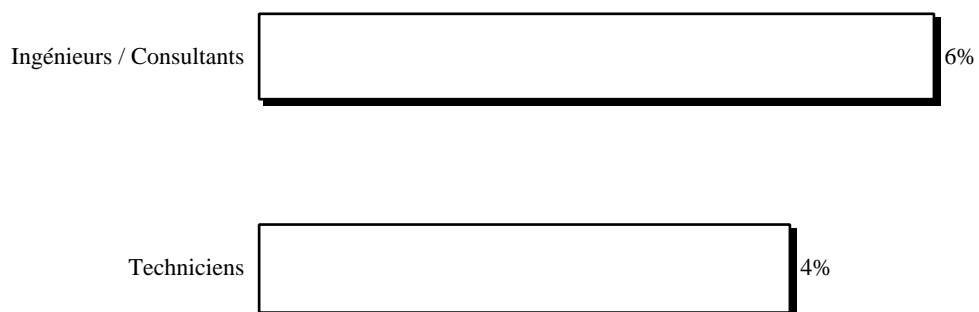
Les campagnes de recrutement sont permanentes dans les trois pôles. CONSORT NT reste attentif à la création des nouveaux sites de recrutement, et de tous supports et canaux nous permettant d'optimiser son processus.

Un renforcement des moyens précédemment énoncés permettra le respect des objectifs d'embauche.

4.9.1.1. Processus



4.9.1.2. Répartition des effectifs au 30 juin 2000



4.9.1.3. Recrutement qualitatif et réactif

La politique de recrutement est basée sur des critères de personnalité, de potentialité et de technicité.

La décision d'embauche est collégialement prise par l'ensemble des personnes participant au recrutement.

La force de **CONSORT NT** repose enfin, sur un traitement rapide des candidatures ainsi que sur des délais réduits entre les divers entretiens et la proposition ferme faite au futur salarié.

Les sources de recrutement proviennent de :

- Recherches sur les sites dédiés recrutement sur Internet,
- Participation aux forums de recrutement,
- Annonces dans la presse,
- Candidatures spontanées sur notre site Web et par voie postale,
- Politique de stage accrue et intégration par la suite,
- Cooptation.

4.9.2. La répartition du personnel au 30 juin 2000

4.9.2.1. Répartition par Niveau de Formation

Formation	Administratifs et Chargés Recrutement	Staff Technico-Commercial	Productifs	Totaux
Jusqu'à BAC +2	9	9	111	129
Jusqu'à BAC +5 et au-dessus	5	11	115	131
Totaux	14	20	226	260

4.9.2.2. Répartition par Fonction

Administratifs et Chargés Recrutement	Staff Technico-Commercial	Productifs	Totaux
14	20	226	260

4.9.2.3. Répartition par Age et par pôle

	De 20 à 30 ans	De 31 à 35 ans	De 36 à 40 ans	De 41 à 45 ans	Plus de 45 ans	Totaux
Pôle Réseaux, Systèmes Télécommunication	85	32	14	17	12	160
Pôle Scientifique et I.A.O	46	11	9	4	2	72
Pôle Nouvelles Technologies en Applicatif Gestion	8	10	3	2	5	28
Totaux	139	53	26	23	19	260

4.9.3. De véritables perspectives de carrière

4.9.3.1. L'objectif premier de **CONSORT NT** est la réussite de ses collaborateurs.

Pour ce faire, des objectifs de carrière sur 2 ans sont définis. Le middle office accompagne les collaborateurs dans leurs évolutions professionnelles en s'appuyant sur des points qualité et sur les entretiens d'évaluation réguliers. Cela permet ainsi de construire des projets en fonction des souhaits, des performances techniques des collaborateurs et également de la stratégie de l'entreprise.

Cette gestion des carrières entraîne une fidélisation des salariés qui repose sur un contact direct avec la hiérarchie, une autonomie dans l'accomplissement de la mission ainsi qu'un suivi individualisé pour chaque salarié.

4.9.3.2. Une formation professionnelle adaptée

Les formations sont principalement d'ordre technique, managériale (humain ou projet) et peuvent aller jusqu'au consulting.

Les organismes de formation, partenaires du groupe, sont spécialisés :

- Constructeurs et éditeurs comme IBM (*Tivoli*), Computer Associates (*Tng*), Matra Data Vision (*Catia*),
- Azlan, Learning Tree dans les domaines télécoms et réseaux,
- Cap Gemini et divers établissements pour les nouvelles technologies.

4.9.3.3. Les outils de fidélisation

L'attribution de plans de stocks-options pour attirer et fidéliser les talents est un des principaux objectifs de l'introduction de **CONSORT NT** en bourse.

Le plan de stock option, ferme sur 5 ans, concerne 5% du capital de **CONSORT NT**.

Chaque salarié peut y souscrire.

4.10. LES FACTEURS DE RISQUE

4.10.1. Risque de Change

Néant

4.10.2. Risque lié aux évolutions technologiques

CONSORT NT instaure des partenariats qui, associés aux recrutements réguliers d'experts techniques, permettent la veille technologique et l'assistance aux orientations stratégiques.

Le métier de CONSORT NT s'appuie sur les compétences de ses équipes ; détachées auprès de la clientèle pour fournir des prestations à haute valeur ajoutée (intégration des nouvelles technologies...), elles effectuent en permanence une veille technologique. Le savoir-faire ainsi capitalisé est " redistribué " en interne et permet à la société de présenter une offre adaptée et des solutions innovantes.

Dans le même temps, le " midle office " participe à de nombreux salons en France et à l'étranger (IT COMDEX, CeBIT, Interop...).

4.10.3. Risque de non-paiement

CONSORT NT travaille avec une clientèle de grands comptes et n'a pas eu de problèmes de paiement. Les délais de règlement des clients sont de 75 jours en moyenne.

4.10.4. Risque Clientèle

La clientèle est de plus en plus diversifiée et nombreuse et certains clients importants ont avec CONSORT NT une activité éclatée (*exemple Renault qui à travers ses différentes filiales contractue avec CONSORT NT*).

En 1999, le 1^{er} client du Groupe CONSORT NT représentait 16% de son chiffre d'affaires consolidé ; ce pourcentage devrait se maintenir en 2000 mais il devrait diminuer à partir de 2001 avec l'élargissement du portefeuille-clients.

4.10.5. Risque AN 2000

CONSORT NT a des engagements sur les obligations de moyens pour les prestations de Conseil et d'Ingénierie.

Les travaux réalisés par le Bureau d'Etudes et les prestations forfaitées de type Infogérance sont certifiées AN 2000.

Aucun litige n'est connu.

4.10.6. Risque Fournisseurs

CONSORT NT n'a pas de fournisseurs stratégiques.

4.10.7. Risque lié la facturation d'un projet au forfait

Les risques liés aux projets au forfait sont très limités : les contrats au forfait représentent moins de 5% du chiffre d'affaires consolidé ; les procédures de suivi et de contrôle mis en place par CONSORT NT (cf. page 43) ont permis d'éviter les pertes sur ce type de contrats, qui ne nécessitent donc pas de dotations aux comptes de provisions.

CONSORT NT maîtrise depuis ses débuts les projets à engagements de résultats. Ces projets font l'objet de suivi et d'analyse permanents tant durant la phase d'avant-vente que durant le déroulement du projet.

A ce jour, le Groupe n'a jamais eu de dérapage sur ses projets au forfait ou en infogérance.

4.10.8. Risque lié au Recrutement

Depuis 1998, les compétences disponibles sont plus rares. Le recrutement et la fidélisation des collaborateurs suscitent une surenchère. Conscient de ces difficultés, CONSORT NT développe une politique volontariste axée sur le renforcement de son équipe de recrutement ; la motivation des collaborateurs est induite par l'intérêt des projets à forte valeur ajoutée et par un management de proximité.

Rappelons que le taux de turnover était de 13 % en 1999 et devrait se maintenir à ce niveau voire légèrement diminuer cette année.

4.10.9. Risque lié aux 35 heures

CONSORT NT est en voie de signer un accord sur la RTT avec les organisations salariales mandatées. Cet accord ne prévoit aucune diminution de salaire mais prévoit notamment pour les cadres une diminution du nombre de jours travaillés dont une partie pourrait être imputée sur les périodes non travaillées (intercontrat) propres à notre profession.

L'impact sur les marges d'exploitation a été pris en compte dans les résultats prévisionnels.

4.10.10. Risque lié la Concurrence

Le pôle informatique technique et scientifique ouvre un département Informatique Industriel dès 2001. Le ticket d'entrée dans cette technologie où la concurrence est très concentrée, nécessitera des moyens et du temps mais CONSORT NT pourra s'appuyer sur l'expérience acquise, commencera par les départements où il existe une synergie avec les métiers déjà maîtrisés et sur les compétences notamment Télécom du Groupe pour se positionner.

4.11. BREVETS - MARQUE ET LICENCES

CONSORT NT a déposé auprès de l'INPI :

- une demande de marque française française pour CONSORT le 4 mai 2000 sous le n° 00 3025994,
- une demande de marque française pour GROUPE CONSORT le 4 mai 2000 sous le n° 00 3025995,
- une demande de marque française pour CONSORT NT le 16 mai 2000 sous le n° 00 3028143.

Le dépôt des dénominations sociales des filiales du Groupe est en cours. Rappelons que les délais d'enregistrement auprès de l'INPI sont de plusieurs mois.

Suite aux recherches d'antériorités effectuées par le Conseil Juridique de la Société, il est confirmé le Groupe CONSORT et la société-mère CONSORT PRODUCTION, aujourd'hui dénommée CONSORT NT, bénéficient de droits antérieurs à l'encontre des droits de Marque et des droits à titre de dénomination sociale de la société CONSORS :

- la société CONSORT S.A. a été enregistrée pour la première fois au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris le 14 juin 1985,
- les droits sur la dénomination sociale et le nom commercial CONSORT ont été transmis à la société OLYMPIC ASSISTANCE le 31 décembre 1996 et cette dernière société a repris la dénomination sociale de CONSORT.

4.12. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la connaissance de la société, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de CONSORT NT et de ses filiales.

Toutefois, CONSORT NT fait état d'échanges récents intervenus à l'initiative de la société CONSORS France, cotée au Nouveau Marché de la Bourse de Paris, au sujet d'un prétendu risque de confusion des dénominations " CONSORT NT " et " CONSORS ".

La société CONSORT NT précise qu'il n'existe à ce jour aucune action en justice concernant ce différend potentiel. Toutefois, le risque d'un recours ne saurait être totalement exclu, en tenant compte néanmoins du fait que la société CONSORT NT estime posséder l'antériorité des droits attachés à l'appellation " CONSORT " ainsi qu'il est exposé dans le § 4.11. " Brevets - Marques et Licences " ci-dessus

4.13. GLOSSAIRE

3COM

Entreprise fabriquant des équipements actifs réseaux : routeurs, commutateurs.

ADELIA

AGL édité par Hardis

Administration

Ensemble des activités récurrentes mais aperiodiques, définies et quantifiées principalement par un nombre de demandes.

ADSM

Outil de sauvegarde de données édité par IBM

AGL

Atelier de Génie Logiciel : langage de programmation.

ARS

Outil de gestion d'évènements édité par Remedy.

ATM

Asynchronous Transfer Mode : système de transmission de signaux pour des réseaux de télécommunications multiservices de grands débits.

AS 400

Moyen système fabriqué par IBM.

BCV

Technologie de réplication de données éditée par EMC2.

BPCS

Progiciel de gestion intégré édité par Gores Technology Group.

CAO

Conception Assistée par Ordinateur.

CATIA

Logiciel de C.A.O édité par Dassault Systèmes.

CDM et VPM

Logiciel de GDT édité par Dassault Systèmes.

CISCO

Entreprise fabriquant des équipements réseaux : Routeurs, Commutateurs,

Cluster Unix

Système UNIX sécurisé

CMM

Capability Maturity Method : méthodologie de gestion de projets.

Commutateur

Elément d'interconnexion de segments de réseaux locaux de même topologie.

Commutation

Action d'associer temporairement des organes, des voies de transmission ou des circuits de télécom - munication pendant la durée nécessaire au transfert de l'information.

Couche basse des réseaux

Partie du réseau, permettant la circulation d'informations de tout type.

C++

Langage de programmation orienté objet.

CRM

Customer Relationship Manager : logiciel de relation clientèle.

Crash

Etude de comportement des structures en cas de choc.

Cross-Selling

Méthode de vente par association

CTI

Couplage téléphonie informatique : interaction de l'informatique avec la téléphonie.

Demande d'agrément

Certains clients exigent que les fournisseurs soient référencés par la direction des achats. Ce référen - cement se matérialise par un agrément..

Ecoulement Tridimensionnel complexe

Ecoulement en trois dimensions intégrant des phénomènes physiques complexes.

EDI

Echange de Données Informatisées : transfert entre systèmes d'information, de données structurées directement émises et traitées par des applications informatiques, selon les procédures normalisées.

EMC2

Outil de gestion de stockage d'informations édité par EMC2.

Entreprise Etendue

Mise en place d'un système d'information permettant l'intégration virtuelle de l'ensemble des services connexes et des différents partenaires.

Environnement distribué

Environnement informatique matériel ou logiciel ouvert à l'interopérabilité des équipements entre eux (ex : UNIX, NT, Windows 95/98/2000) par opposition à environnement propriétaire centralisé ou Mainframe.

Environnement MICROSTATION

Logiciel de CAO édité par Bentley.

Equipement actif

Eléments du réseau permettant de communiquer (ex : Routeurs, commutateurs ...).

ERP

Entreprise Ressource Planning : Logiciel de gestion d'entreprise (Cf. PGI).

Ethernet

Type de réseau local rapide et très répandu conçu à l'origine par Xerox, Intel et Digital.

Exchange

Outil de groupware et messagerie édité par Microsoft.

Extranet

Réseau d'entreprise ouvert à des clients privilégiés s'appuyant sur une infrastructure internet.

FDDI

Réseau haut débit sous forme d'anneau.

GDT

Gestion des données techniques.

GPAO

Gestion de Production Assistée par Ordinateur : ensemble des outils de gestion et de planification intégrant tous les flux d'informations de l'entreprise, de l'achat du brut au suivi de fabrication et au service après vente.

Groupware

Ensemble des techniques et des méthodes de communication, de coopération et de coordination qui permettent à plusieurs acteurs séparés ou réunis par le temps et l'espace, de travailler ensemble dans un environnement partagé à l'aide de tout dispositif interactif faisant appel à l'informatique et aux télécommunications.

Help Desk

Service d'aide aux utilisateurs de leurs outils informatiques.

Hot Line

Service d'assistance aux utilisateurs par le biais du téléphone.

HP Openview

Outil de supervision et d'administration de réseaux et systèmes édité par Hewlett Packard.

Hypervision

Reprise de tout ou d'une partie des activités de la supervision.

IAO

Ingénierie Assistée par Ordinateur : optimisation de l'utilisation des outils informatiques servant à la réalisation de produits (de la définition du Cahier des Charges à la définition des moyens de production).

Infogérance

Action d'installer une logistique matérielle et/ou logicielle chez un organisme-tiers qui prend à sa charge le suivi et la maintenance de celle-ci.

Informatique technique

Utilisation et/ou réalisation d'outils informatiques permettant d'améliorer la productivité.

INFOVISTA

Outil de gestion de tableaux de bord édité par Infovista.

Intégration Voix-Données

Mélange des technologies liées à la voix et à la donnée.

Intranet

Réseau interne à l'entreprise s'appuyant sur une infrastructure internet.

IP

Internet Protocol : Protocole standard qui régit les réseaux via Internet. Il transmet les paquets entre les hôtes et à travers des routeurs.

IPAO

Ingénierie de Production Assistée par Ordinateur : discipline définissant l'usine virtuelle.

Knowledge Management

Technique de gestion du savoir et de la connaissance.

Langage objet

Langage dans lequel est traduit un langage source afin de devenir langage machine pour être exécuté.

Maîtrise d'œuvre

Prestataire de service qui est investi de la responsabilité complète du bon aboutissement des travaux menés sous sa conduite, et qui est engagé à fournir des résultats conformes aux exigences du maître d'ouvrage.

Maîtrise d'ouvrage

Représentant de l'entreprise cliente, vérifiant la bonne adéquation entre le besoin et le travail effectué par la maîtrise d'œuvre.

Maquette numérique

Représentation virtuelle d'un produit.

Mastérisation

Technique pour créer des clones de la configuration d'une station afin de les installer à la chaîne.

MCSserviceGuard

Logiciel assurant des services de haute disponibilité pour un ensemble d'applications comme le serveur Web Apache ou le progiciel intégré SAP édité par Hewlett Packard.

Mécanique des fluides et des structures

Discipline étudiant le comportement physique des fluides et des solides.

MICAD

Salon représentant les différents acteurs de la Conception et Fabrication Assistés par Ordinateur.

Netview

Outil de supervision et d'administration réseau édité par IBM au sein de l'offre TIVOLI.

Netware

Système d'exploitation réseau proposé par Novell.

Numérisation 3D

Représentation géométrique virtuelle.

Offre Websphère

Serveur d'applications éditée par IBM.

Omniback

Outil pour la gestion des stockages de données édité par Helwett Packard.

Oracle

Outil de gestion de base de données édité par Oracle.

Outil décisionnel

Outil d'interrogation, d'analyse et de reporting permettant à l'utilisateur d'affiner sa décision.

PABX

Équipement permettant la commutation de la voix au sein d'une entreprise.

Partage applicatif

Partage d'informations en environnement distribué.

Passerelle IP/RNIS

Équipement permettant de convertir le protocole IP au format RNIS (voix).

Patrol

Outil de supervision des systèmes édité par BMC Software.

PDA

Personal Digital Assistant ou Assistant numérique personnel : appareil servant d'agenda électronique évolué, capable d'échanger des informations avec un ordinateur de bureau.

PDM

Product Data Manager : outils informatiques facilitant la gestion des données techniques informatiques composant la définition de produit.

Périphériques mobiles

Équipement portable s'interconnectant sur un réseau (ex : GSM, PDA).

PGI

Progiciel de Gestion Intégré : Logiciel de gestion d'entreprise (Cf. ERP).

Qualiparc

Outil de gestion de parc informatique édité par PS Soft réalisation de modélisation.

RADIOSS

Logiciel de simulation de Crash édité par Mecalog

Recette d'un projet

Validation avec les utilisateurs du projet mis en place.

Réseau commuté

Réseau utilisant la commutation comme méthode de fonctionnement.

Réseaux locaux, distants et hauts débits

Réseau informatique qui peut être local (taille relativement réduite, reliant le plus souvent grâce à des câbles, plusieurs ordinateurs et périphériques à l'intérieur d'une entreprise) ou élargi (réseau longue distance). Cela permet la transmission de tout type de données, échangées sous forme numérique et exploitable par l'ensemble du système relié en réseau.

Pour administrer un réseau, un ou plusieurs ordinateurs ont le rôle de serveur.

Routeur

Outil, logiciel ou matériel pour diriger les données à travers un réseau. Il s'agit souvent d'une passerelle entre plusieurs serveurs pour que les utilisateurs accèdent facilement à toutes les ressources proposées sur le réseau.

Le routeur désigne également une interface entre deux réseaux utilisant des protocoles différents.

SAP

Société allemande fondée en 1972 et qui est devenue aujourd'hui la première mondiale dans le domaine des logiciels de gestion d'entreprise (PGI) avec notamment son produit SAR R/3.

SGBD

Système de Gestion de Base de Donnée : logiciel permettant de stocker les données, de les mettre à jour et de les consulter.

SGDT

Système de Gestion des Données Techniques : outils informatiques facilitant la gestion des données techniques informatiques composant la définition de produit.

Simulation numérique / Calcul scientifique

Réalisation de moyens d'essai virtuels

SLA

Service Level Agreement : Contrat de service conclu entre le fournisseur et le client.

SMS Installer

Outils permettant la distribution de logiciel sur plusieurs PC.

Supervision

Ensemble de tâches et moyens visant à délivrer un niveau de service pour une infrastructure déterminée.

SYBASE

Outil de gestion de base de données édité par Sybase.

SYNON

AGL édité par Synon.

Systèmes aérauliques

Etude des écoulements d'air dans les bâtiments, les habitacles, ...

Systèmes aérodynamiques

Etude des écoulements d'air interne ou externe à un corps.

Systèmes distribués ou hétérogènes

Systèmes faisant partie d'un environnement distribué.

Systèmes hydrauliques

Etude des écoulements d'eau.

Systemes propriétaires

Systeme centralisé dont les fonctionnalités dépendent des composants dont il est constitué.

Télématique

Ensemble des services de nature ou d'origine informatique pouvant être fournis à travers un réseau de télécommunications.

Théorie de la dynamique rapide

Etude de comportement des structures en cas de choc.

Tierce Maintenance Applicative

Réalisation de corrections, d'adaptations et d'évolutions des logiciels.

TIVOLI

Outil d'hypervision de systèmes, réseaux et applications édité par IBM.

TMA

Tierce Maintenance Applicative.

Traçabilité de l'information

La traçabilité de l'information effectue un suivi permanent de l'ensemble des informations depuis leurs origines.

UNIX

Systeme d'exploitation multi-constructeurs en environnement distribué.

WINDOWS

Systeme d'exploitation en environnement distribué édité par Microsoft.

VPN

Virtual Private Network : réseau privé virtuel permettant la connexion de différentes entreprises ou différents services sur un même réseau de manière sécurisé.

CHAPITRE 5

PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

5.1 COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1999

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes
- Rapport des commissaires aux comptes

5.2. COMPTES CONSOLIDÉS PRO FORMA AU 31 DÉCEMBRE 1998 ET 1999

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes
- Rapport des Commissaires aux comptes

5.3. COMPTES PRÉVISIONNELS AU 31 DÉCEMBRE 2000, 2001 ET 2002

- Comptes de résultat
- Bilan
- Tableau de financement
- Annexes
- Attestation des Commissaires aux comptes

5.4. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 1997, 1998 ET 1999

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes
- Rapport du Commissaire aux comptes

5.1 COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1999

5.1.1 Bilan

Bilan actif	31/12/99		31/12/98	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Concessions, brevets	416 600	222 425	194 175	0
Total immobilisations incorporelles	416 600	222 425	194 175	0
Survaleurs	0	0	0	0
Constructions	1 400 000	410 706	989 294	1 057 529
Installations techniques	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	2 554 550	695 483	1 859 067	1 004 362
Total immobilisations corporelles	3 954 550	1 106 189	2 848 361	2 061 891
Titres non consolidés	509 280	0	509 280	504 300
Titres des sociétés M.E	222 805	0	222 805	0
Prêts	78 900	0	78 900	150 930
Autres immobilisations financières	372 089	0	372 089	180 333
Total immobilisations financières	1 183 074	0	1 183 074	835 563
ACTIF IMMOBILISE	5 554 224	1 328 614	4 225 610	2 897 454
Avances, acomptes sur commandes	0	0	0	4 385
Clients et comptes rattachés	25 483 373	0	25 483 373	17 701 506
Impôts différés actif	734 981	0	734 981	350 823
Autres créances	4 151 530	0	4 151 530	4 663 250
Valeurs mobilières	8 063 939	8 690	8 055 249	7 880 047
Disponibilités	1 857 070	0	1 857 070	2 905 736
Charges constatées d'avance	474 026	0	474 026	158 071
ACTIF CIRCULANT	40 764 919	8 690	40 756 229	33 663 818
TOTAL ACTIF	46 319 143	1 337 304	44 981 839	36 561 272

	31/12/99	31/12/98
Bilan passif	Net	Net
Capital	4 200 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves consolidées	-9 083	-272 797
Report à nouveau	0	0
Capitaux propres avant résultat	4 220 917	57 203
Résultat Groupe	7 015 449	5 503 701
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	11 236 366	5 560 904
Intérêts hors groupe	1 578 886	319 406
Résultat hors Groupe	1 142 862	793 660
INTERETS MINORITAIRES	2 721 748	1 113 066
Provision pour impôt différé passif	146 667	146 667
Provisions pour risques et charges	1 886 000	1 136 000
TOTAL PROVISIONS	2 032 667	1 282 667
Ecart d'acquisition négatif	522 339	499 153
Emprunts auprès des établissements de crédits	3 112 402	2 411 255
Dettes financières diverses	84 229	0
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 196 631	2 411 255
Fournisseurs	2 908 501	2 846 116
Dettes fiscales et sociales	19 891 941	18 608 172
Dettes sur immobilisations	1 463 780	2 738 250
Dettes diverses	997 866	1 224 489
TOTAL DETTES	28 458 719	27 828 282
Produits constatés d'avance	10 000	277 200
TOTAL PASSIF	44 981 839	36 561 272

5.1.2. Compte de résultat

Compte de résultat	36 525	36 160
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	84 028 420	59 170 194
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
PRODUCTION	84 028 420	59 170 194
Subventions d'exploitation	123 541	144 500
Reprises amort., provisions, transferts charges	612 355	625 458
Autres produits	295	384
Total produits d'exploitaiton	84 764 611	59 940 536
Achats de marchandises	0	119 636
Variation de stocks de marchandises	0	0
Autres charges externes	12 857 407	9 255 908
Impôts et taxes	1 739 106	1 269 645
Rémunérations du personnel	39 240 090	28 093 533
Charges sociales	16 542 831	11 546 092
Dotations aux amortissements	703 268	263 848
Dotations provisions pour risques et charges	500 000	0
Autres charges d'exploitation	60 828	35 429
Total charges d'exploitation	71 643 530	50 584 091
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 121 081	9 356 445
Produits des autres valeurs mobilières	4 117	0
Autres intérêts et produits assimilés	12 672	22 472
Reprises sur provisions, transferts de charges	21 683	53 492
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	230 386	268 510
Total produits financiers	268 858	344 474
Dotations aux amortissements et provisions	8 690	21 683
Autres charges financières	335 773	388 870
Charges nettes/ cessions valeurs mobilières	0	5 877
Total charges financières	344 463	416 430
RESULTAT FINANCIER	-75 605	-71 956
RESULTAT COURANT	13 045 476	9 284 489
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	292 195	253 778
Produits de cession d'immobilisations	828 701	993 161
Reprises de provisions exceptionnelles	100 000	756 345
Total produits exceptionnels	1 220 896	2 003 284
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	140 198	348 739
VNC des immobilisations cédées	315 800	703 484
Dotations provisions exceptionnelles	758 858	966 376
Total charges exceptionnelles	1 214 856	2 018 599
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 040	-15 315
Impôt sur les bénéfices	5 359 824	2 926 284
Impôt différés sociaux	-420 824	45 529
RESULTAT NET SOCIETES INTEGREES	8 112 516	6 297 361
Amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Reprise de provision des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT CONSOLIDE	8 112 516	6 297 361
RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	45 795	0
Résultat part du groupe	7 015 449	5 503 701
Résultat des minoritaires	1 142 862	793 660

5.1.3. Annexe aux comptes consolidés historiques réels

Les notes ci-dessous font partie intégrante des comptes consolidés historiques réels.

Seules les modifications intervenues dans la présentation de ces comptes, par rapport aux comptes consolidés pro forma font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Le lecteur peut donc se référer aux mentions contenues dans l'annexe des comptes consolidés pro forma.

1. Modifications relatives au périmètre de consolidation

	Comptes historiques réels % détention	Comptes pro forma % détention
CONSORT SARL	99,81 %	99,88 %
CONSORT NETCOM	92,70 %	99,98 %
CONSORT TECHNOLOGIE	59,50 %	99,88 %
CMS	24 %	24 %
SCI SANDRA	90 %	99,23 %

2. Modifications intervenues dans la présentation des comptes consolidés historiques réels par rapport aux comptes consolidés pro forma

Les comptes pro forma intègrent les opérations d'échange de titres survenues en juillet 2000, conduisant à une participation accrue de Consort NT dans ses filiales. Les comptes historiques réels montrent donc :

- la disparition des écarts de première consolidation non affectés
- l'accroissement des intérêts minoritaires (+2,7 millions de francs résultat inclus)
- l'accroissement du résultat consolidé lié à la disparition de la dotation aux amortissements des écarts évoqués ci-dessus (0,2 million de francs)
- l'augmentation de la part de résultat hors groupe de 1,1 million de francs.

3. Rapprochement des capitaux propres et du résultat

Millions de francs	Comptes historiques réels	Comptes pro forma	Ecarts
Capital social	4,2	4,6	-0,4
Prime d'émission	0,0	2,6	-2,6
Réserves consolidées	0,0	0,3	-0,3
Résultat part du groupe	7	8,0	- 1,0
Capitaux propres consolidés	11,2	15,5	-4,3
Ecarts de première consolidation positifs	0	1,7	-1,7
Ecarts de première consolidation négatifs	0,5	0,7	-0,2

5.1.4. Rapport des Commissaires aux comptes

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société CONSORT NT

Rapport général sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 1999

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Consort NT, nous avons effectué un audit des comptes consolidés historiques réels, couvrant la période du 1er janvier 1999 au 31 décembre 1999, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés. Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes sociaux des entités consolidées sur lesquels la Sarl FIDREC a été amenée à procéder soit à des audits soit à des revues limitées, et sur lesquels Monsieur Philippe Sénéchal a été amené à procéder à des revues limitées. Les diligences mises en œuvre ont conduit la Sarl FIDREC à exprimer des opinions sans réserve ni observation sur les comptes sociaux des sociétés intégrées.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés historiques réels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans cette situation. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes consolidés historiques réels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés historiques réels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe à la fin de cette période.

Fait à Paris le 21 septembre 2000



FIDREC
Philippe SENECHAL



Sylvain SITBON

5.2. COMPTES CONSOLIDES PRO FORMA

5.2.1. Bilan

BILAN ACTIF (en francs français)	31/12/99		31/12/98	
	Montant brut	Amort/Prov	Montant net	Montant net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et marques	416 600	222 425	194 175	
Fonds commercial				
Ecart d'acquisition	2 090 371	411 956	1 678 415	1 853 795
Autres immobilisations incorporelles				
Acomptes et avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 400 000	410 706	989 294	1 057 529
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	2 554 550	695 483	1 859 067	1 004 362
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Titres de participation	509 280		509 280	504 300
Titres des sociétés mises en équivalence	222 805		222 805	
Créances sur participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	78 900		78 900	150 930
Autres immobilisations financières	372 089		372 089	180 333
Actif immobilisé	7 644 595	1 740 570	5 904 025	4 751 250
Actif circulant				
Matières premières				
En-cours de biens				
En-cours de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes sur commandes				4 385
Clients	25 483 373		25 483 373	17 701 506
Etat - Impôt différé	734 981		734 981	350 823
Autres créances	4 151 530		4 151 530	4 663 250
Capital appelé, non versé				
Actions propres				
Autres valeurs mobilières	8 063 939	8 690	8 055 249	7 880 047
Disponibilités	1 857 070		1 857 070	2 905 736
Charges constatées d'avance	474 026		474 026	158 071
Actif circulant	40 764 919	8 690	40 756 229	33 663 818
Comptes de régularisation				
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	48 409 514	1 749 260	46 660 254	38 415 068

BILAN PASSIF (en francs français)	31/12/99	31/12/98
Capital social	4 608 900	586 900
Primes d'émission	2 602 689	1 921 882
Ecarts de réévaluation groupe		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Réserves groupe	278 416	136 956
Report à nouveau		
Résultat groupe	7 948 329	5 840 310
Suventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
Capitaux propres	15 468 334	8 516 048
Intérêts hors groupe	11 646	7 309
Résultat hors groupe	4 004	4 409
Intérêts minoritaires	15 650	11 718
Produits émissions titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provision acquisition titres (écart négatif)	674 884	499 153
Provisions pour risques	1 186 000	1 136 000
Provisions pour charges	700 000	
Provisions pour impôts différés	146 667	146 667
Provisions pour risques et charges	2 707 551	1 781 820
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts, dettes auprès des états de crédit	3 112 402	2 411 255
Emprunts et dettes financières divers	84 229	
Avances, acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	2 908 501	2 846 116
Dettes fiscales et sociales	19 891 941	18 608 172
Dettes sur immobilisations	1 463 780	2 738 250
Autres dettes	997 866	1 224 489
Produits constatés d'avance	10 000	277 200
Dettes et comptes de régularisation	28 468 719	28 105 482
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	46 660 254	38 415 068

5.2.2. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT 1 ^{ère} partie (en francs français)	1999	1998
Ventes marchandises France		140 941
Ventes marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	84 028 420	59 029 253
Production vendue de services Export		
Chiffre d'affaires net	84 028 420	59 170 194
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	123 541	144 500
Reprises sur amort., prov., transfert de charges	554 530	569 996
Autres produits	295	384
PRODUITS D'EXPLOITATION	84 706 786	59 885 074
Achats de marchandises		119 636
Variation de stocks		
Achats de matières premières		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	12 857 407	9 255 908
Impôts, taxes et versements assimilés	1 739 106	1 269 645
Salaires et traitements	39 240 090	28 093 533
Charges sociales	16 542 831	11 546 092
Dotations aux amortissements sur immobilisations	703 268	263 848
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	500 000	
Autres charges	60 828	35 429
CHARGES D'EXPLOITATION	71 643 530	50 584 091
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 063 256	9 300 983

COMPTE DE RESULTAT 2 ^e partie (en francs français)	1999	1998
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 063 256	9 300 983
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières	4 117	
Autres intérêts et produits assimilés	12 672	22 472
Reprises sur provisions, transferts de charges	21 683	53 492
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	230 386	268 510
Ecart de conversion		
Produits financiers	268 858	344 474
Dotations fin. aux amortissements et provisions	8 690	21 683
Intérêts et charges assimilés	335 773	388 870
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières		5 877
Charges financières	344 463	416 430
RESULTAT FINANCIER	-75 605	-71 956
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	12 987 651	9 229 027
Produits exceptionnels sur op. de gestion	292 195	253 778
Produits exceptionnels sur op. en capital	828 701	993 161
Reprises sur prov. et transferts de charges	100 000	756 345
Produits exceptionnels	1 220 896	2 003 284
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	140 198	348 739
Charges exceptionnelles sur op. en capital	315 800	950 148
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	758 858	966 376
Charges exceptionnelles	1 214 856	2 265 263
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 040	-261 979
Dot. aux amortissements sur écarts d'acquisition	148 153	150 516
Participation des salariés		
Impôt dus sur les bénéfices	5 359 824	2 926 284
Impôts différés sur les bénéfices	-420 824	45 529
Total des produits	86 196 540	62 232 832
Total des charges	78 290 002	56 388 113
Résultat des sociétés intégrées	7 906 538	5 844 719
Résultat des sociétés mises en équivalence	45 795	
RESULTAT GROUPE	7 948 329	5 840 310
RESULTAT HORS GROUPE	4 004	4 409

5.2.3. Annexes aux comptes consolidés pro forma au 31 décembre 1999

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les principes de consolidation définis par le Conseil National de la Comptabilité relatifs à la mise en application de la 7e directive du Conseil des Communautés Européennes conformément à la loi 85-11 du 3 janvier 1985 et au décret 86-221 du 17 février 1986.

Sauf mention particulière, les données sont présentées en milliers de francs.

1. Evènements de l'exercice

Le groupe CONSORT NT n'est pas soumis à l'obligation de présentation de comptes consolidés. Cependant, en vue de l'introduction en bourse de la société, ces comptes sont présentés avec les données comparatives au 31 décembre 1998. La première consolidation est réalisée à cette date.

CONSORT PRODUCTION a pris une participation de 24% dans la SARL CMS le 15 septembre 1999, et l'entrée de cette société dans le périmètre d'intégration du Groupe est intervenue à cette date, qui correspond également à la date de transfert des titres.

Société mise en équivalence CMS :

En milliers de francs	1999	1998
Chiffre d'affaires	9.753	4.029
Résultat d'exploitation	1.028	201
Résultat net	646	138

2. Périmètre

Nom / Activité / N° de SIREN	% de détention	% intégration	Méthode de consolidation
Société-mère			
CONSORT NT S.A., SSII			
159, av. Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine			
SIREN : 389488016			
Filiales			
Consort SARL, SSII	99,88%	100%	Intégration
159, av. Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine			Globale
SIREN : 332978477			
Consort Netcom, SSII	99,98%	100%	Intégration
31, rue des Poissonniers - 92200 Neuilly-sur-Seine			Globale
SIREN : 418827655			
Consort Technologie, SSII	99,88%	100%	Intégration
147, av. Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine			Globale
SIREN : 407917038			
CMS, SSII	24%	24%	Mise en équivalence
32, rue Godot de Mauroy - 75009 Paris			
SIREN : 401988902			
SCI SANDRA	99,23%	100%	Intégration
60, av. de New York - 75016 Paris			Globale
SIREN : 352211163			

La société CONSORT NT a été créée le 9 septembre 1992 sous l'appellation CONSORT PRODUCTION. Elle a clos son premier exercice social au 31 décembre 1993.

Les pourcentages de détention indiqués ci-dessus intègrent les apports de titres effectués par les personnes physiques préalablement à l'introduction en bourse, lesquels n'interviendront juridiquement qu'au cours de l'exercice 2000.

La société CONSORT CONSULTING, détenue à 63,66%, a été exclue du périmètre de consolidation eu égard à l'engagement irrévocable de cession de cette participation conclu au cours du premier semestre 2000. Le 28 avril 2000, Monsieur Daniel GUEZ a pris l'engagement d'acquiescer auprès de CONSORT NT, au plus tard le 31 décembre 2000, la totalité des actions CONSORT CONSULTING, détenues par CONSORT NT. La plus-value dégagée par cette dernière ressortira à 290.720 francs.

3. Modalités de consolidation, principes comptables et méthodes d'évaluation

3.1. Principes et modalités de consolidation

3.1.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation est l'intégration globale, avec dégagement des intérêts minoritaires, dans les cas d'une détention majoritaire par le groupe. Les sociétés dans lesquelles le groupe possède plus de 20%, mais n'assure pas le contrôle, même conjoint, sont mises en équivalence. Il en est de même lorsque le groupe n'a pas statué sur une détention à long terme de la participation.

3.1.2. Date d'arrêt des comptes

Les sociétés consolidées arrêtent leur exercice social au 31 décembre.

3.1.3. Ecart de première consolidation

Lors de l'acquisition des titres d'une filiale consolidée, la totalité des éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge est évaluée à sa valeur d'utilité pour le groupe. Ceui-ci dispose de l'année qui suit l'exercice de l'acquisition pour finaliser ces évaluations.

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur les capitaux propres ainsi retraités est affecté, en priorité, aux compléments de valeurs susceptibles d'être attribués aux actifs identifiables.

La partie résiduelle est affectée au poste écarts d'acquisition inscrit à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur 10 ans.

Une durée plus ou moins longue pourrait être retenue si les hypothèses ou les objectifs fixés lors d'une acquisition future venaient à le justifier.

Un écart d'acquisition négatif correspond à une prévision de perte ou de défaut de rendement, soit, le cas échéant, à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses.

3.1.4. Intérêts minoritaires

les intérêts minoritaires correspondent à la part des actionnaires minoritaires dans la situation nette et le résultat des sociétés consolidées.

3.2. Principes comptables et méthode d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la loi française et les directives européennes. Les contrats de crédit-bail, ne présentant pas un caractère significatif, ne font pas l'objet d'un traitement.

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont généralement amortis sur une durée de 3 ans.

Les logiciels sont dépréciés sur une durée de 12 mois selon le mode linéaire.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire ou dégressif :

Désignation	Durée d'amortissement
Installations générales, agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

3.2.3. Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de la situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée.

3.2.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

3.2.5. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comptabilisé est la résultante de deux éléments :

- les contrats cadres signés avec les clients ;
- l'émission de factures mensuelles acceptées par les clients sur la base des feuilles de temps.

3.2.6. Indemnités de fin de carrière

La convention collective prévoit un droit à indemnité de fin de carrière pour le personnel ayant cinq années d'ancienneté révolues. Compte tenu de la rotation du personnel propre à l'activité, l'engagement n'est pas significatif et n'a pas été constaté.

3.2.7. Impôts différés et décalages temporaires d'impôt

Les provisions réglementées sont éliminées et l'impact fiscal correspondant enregistré.

Les décalages temporaires d'impôt sur les bénéfices font l'objet de la constatation d'un impôt différé actif ou passif calculé selon la méthode du report variable en fonction des taux. Les déficits fiscaux reportables, dont l'imputation sur des bénéfices futurs n'apparaît pas acquise à court terme, ne donnent pas lieu au calcul de l'impôt différé actif correspondant.

4. Analyse des comptes consolidés

4.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles comprennent pour l'essentiel des logiciels. Les investissements de l'exercice s'élèvent à 416 KF.

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions, installations diverses, matériels de transport, mobiliers et matériels de bureau et informatique.

Les titres de participation de 509 KF sont constituées des titres CONSORT CONSULTING.

Les titres mis en équivalence correspondent à la SARL CMS.

Les autres immobilisations financières d'un montant de 372 KF sont constituées essentiellement de dépôts de garantie, liés au contrat de bail des bureaux.

La dotation aux amortissements des immobilisations de l'exercice est de 703 KF.

La valeur brute de l'écart d'acquisition se décompose comme suit par société et en KF :

CONSORT NETCOM	185
CONSORT SARL	4
CONSORT TECHNOLOGIE	1.773
SCI SANDRA	128
Total	2.090

4.2. Impôts différés actif

Les impôts différés actifs représentent 735 KF en 1999 contre 351 KF en 1998 et se répartissent de la manière suivante :

	1999	1998
ORGANIC	41	31
Provisions pour congés payés	193	184
Autres provisions (1)	269	85
Valeurs mobilières de placement	232	51

(1) : cf. point 4.6.

(2)

4.3. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont des OPCVM monétaires ou obligataires (SICAV et FCP).

4.4. Capitaux propres

Le capital social est composé de 46.089 actions d'un nominal de 100 francs, disposant toutes des mêmes droits.

Il a été augmenté durant l'exercice de 4 309 KF, par apports de titres et prélèvements sur les réserves et le report à nouveau.

4.5. Provisions pour écarts d'acquisition négatifs

La provision comprend les écarts d'acquisition négatifs dégagés lors des prises de participation dans les filiales. L'acquisition des titres CMS en 1999 a induit un écart négatif de 81 KF repris sur une durée de 10 ans. L'écart d'acquisition portant sur la société CONSORT SARL, déterminé à la date du 1^{er} janvier 1998, s'élève à -555 KF. Il fait également l'objet d'une reprise sur 10 ans. La durée de 10 ans de reprise des écarts d'acquisition négatifs est identiques à la durée d'amortissement des écarts d'acquisition positifs dans la mesure où ils constituent la contrepartie des mesures de restructuration du Groupe.

Les apports de titres par les personnes physiques en vue de l'introduction en bourse ont donné lieu à un écart d'acquisition sur l'exercice 1999, d'un montant de 2 090 KF.

Au 31 décembre 1999, la provision s'élève à 675 KF. Le montant de la reprise constatée au résultat est de 58 KF.

4.6. Provisions pour risques et charges

La provision pour risques ressort à 1.886 KF en 1999 contre 1.136 KF en 1998.

	1999	1998
Risque an 2000	100	200
Fins de contrat (1)	750	600
Litiges en cours	336	336
Introduction en bourse (2)	700	0
Total	1.886	1.136

(1) La provision couvre les coûts et charges à prévoir en 2000 et se rapportant à l'exercice 1999.

(2) La provision pour charges à hauteur de 700 KF a été constituée en vue de couvrir une quote part des frais qui seront supportées au titre de l'introduction en bourse.

4.7. Impôts différés passif

L'impôt différé passif représente 147 KF en 1999.

La provision constituée au cours de l'exercice 1998 correspond à l'impôt dû sur l'amortissement du fonds de commerce déduit des comptes sociaux.

4.8. Echéances des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont majoritairement une échéance inférieure à douze mois, sauf les emprunts dont la part à plus d'un s'élève à 630 KF.

4.9. Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

L'activité s'articule de la façon suivante :

- Production informatique, Infogérance et Administration de systèmes et réseaux : 42% du chiffre d'affaires consolidé ;
- Informatique Scientifique et Technique : 21% ;
- Gestion : 37%.

4.10. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont constituées de versements effectués par des organismes publics dans le cadre de mesures en faveur de l'emploi et représentent 124 KF.

4.11. Dotations et reprises de provisions

Les dotations aux provisions significatives sont constituées de :

- la provision pour risques inter-contrats de 500 KF,
- la reprise de la provision constituée à la clôture de l'exercice précédent au titre du même risque ressortant à 350 KF,

soit une variation sur l'exercice de 150 KF.

La provision comptabilisée dans les charges exceptionnelles, soit 700 KF, est destinée à couvrir les frais liés à l'opération d'introduction en bourse.

4.12. Résultat financier

Les comptes courants des actionnaires ne sont pas rémunérés, étant précisé qu'ils ne sont nullement significatifs.

4.13. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se traduit par un bénéfice de 6 KF qui se décompose comme suit :

	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges (1)	700	100
Cessions d'immobilisations	316	829
Régularisations diverses	199	292

(1) : cf. point 4.11.

4.14. Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt s'impute pratiquement en totalité sur le résultat courant, conduisant à un résultat courant net après impôt de 8.408 KF.

4.15. Retraitement des crédit-baux

Les contrats de crédit-bail souscrits par le groupe ne sont pas significatifs ; ils n'ont donc pas été retraités en consolidation.

Les redevances versées sont ressorties à 191 KF.

5. Autres informations

5.1. Engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement donné ou reçu présentant un caractère significatif.

5.2. Personnel

5.2.1. Effectif

L'effectif moyen du groupe s'établit à 215 personnes contre 157 l'exercice précédent, à périmètre constant.

5.2.2. Rémunération des organes de direction

La rémunération totale du Comité de Direction s'est élevée, pour l'exercice, à 2.319 KF.

6. Exposition aux risques particuliers

6.1. Risque an 2000

Le groupe est faiblement exposé au risque an 2000. Toutefois, par observation du principe de prudence, il a été provisionné 100 KF.

6.2. Risque de marché

Le groupe ne possède pas de créances ou dettes en monnaie étrangère.

Le groupe n'a ni engagement sur les instruments de couverture ni dettes à taux variable.

5.2.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes pro forma

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes pro forma couvrant la période du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 1999, tels qu'ils sont joints au présent rapport, établis à l'occasion de l'introduction en Bourse sur le Marché Libre de la Bourse de Paris du groupe CONSORT NT.

Ces comptes pro forma ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et ont fait l'objet de notre part, d'un audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Les comptes consolidés pro forma sont établis à partir des comptes sociaux des entités consolidées sur lesquels la Sarl FIDREC a été amenée à procéder soit à des audits soit à des revues limitées, et sur lesquels M. Philippe SENECHAL a été amené à procéder à des revues limitées. Les diligences mises en œuvre ont conduit la Sarl FIDREC à exprimer des opinions sans réserve ni observation sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen des comptes pro forma selon les normes de la profession. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes pro forma ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières et de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes sociaux, dans le respect des règles et méthodes comptables en vigueur pour l'établissement de comptes consolidés.

Les comptes pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'évènement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

A notre avis, les conventions retenues constituent une base raisonnable pour présenter, dans les comptes pro forma :

- les effets de la restructuration juridique intervenue dans le cadre de l'introduction de la société

- CONSORT NT au Marché Libre de la Bourse de Paris
- la traduction chiffrée de ces conventions
 - la conformité des méthodes comptables utilisées avec les normes en vigueur.

Fait à Paris le 19 septembre 2000

Les Commissaires aux comptes



Philippe SENECHAL



FIDREC
Sylvain SITBON

5.3. COMPTES CONSOLIDES PREVISIONNELS

Le marché français des services réseaux traditionnels (*conseil, intégration, exploitation support*), qui a atteint 4,9 milliards de Francs en 1999, a progressé de 17% par rapport à 1998 et maintiendra un rythme de croissance de 18% par an en moyenne d'ici 2002 (*source : IDC France*) :

- Les services de conseil et d'intégration seront soutenus par le démarrage des services d'intégration voix-données (*CTI *: Couplage Téléphonie / Informatique*) et par le développement rapide des marchés de type centres d'appels,
- Les services d'exploitation connaîtront une croissance encore plus forte à la faveur de la «mutualisation» des moyens et des ressources informatiques,
- Et les efforts soutenus des intégrateurs contribueront à soutenir la demande dans le domaine du support, qui exige une présence suivie auprès de la clientèle et constitue une source de revenus récurrents.

Par ailleurs, la croissance extrêmement rapide des projets IP* (*Internet Protocol*) et des besoins des entreprises en ce domaine a donné lieu au développement de nouveaux services réseaux. Ces services, qui ont pour caractéristique d'être de plus en plus proches des applicatifs, comprennent :

- Les prestations directement liées à Internet : hébergement de sites, messageries, sécurité d'accès au réseau...
- Et les services existants dont il faut assurer l'évolution vers Internet : EDI*, télématique*...

La stratégie commerciale

La stratégie commerciale de **CONSORT NT** est d'industrialiser tous les processus de l'offre infogérance autour de ses domaines d'expertise : le help-desk*, l'exploitation et l'hypervision* de systèmes et réseaux.

La place des prestations de ce type devrait représenter une part significative de son chiffre d'affaires à l'horizon 2002.

La société pourra s'appuyer sur les éléments qui lui ont permis de croître rapidement depuis deux ans :

- La capitalisation du savoir-faire,
- L'optimisation constante des processus internes en vue de l'amélioration de la productivité,
- La possibilité, grâce à une forte expertise dans les systèmes propriétaires, d'assurer la couverture d'une offre infogérance multi plates-formes.

CONSORT NT proposera rapidement son offre infogérance auprès des entreprises du secteur industriel notamment l'automobile, l'énergie, l'aéronautique et le spatiale. **CONSORT NT** est déjà présent dans ce secteur qui a une démarche avancée d'externalisation de ses travaux auprès de prestataires spécialisés (*système d'information, tierce maintenance applicative,...*).

Les perspectives chiffrées de développement de ce pôle d'activité Réseau Télécom Production sont les suivantes :

	1999	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)
CA (MF)	45.1	61.0	80.4	113.3
Coût des productifs (MF)	29.0	37.3	50.9	73.1
Marge brute (MF)	16.1	23.7	29.5	40.2
Frais Généraux (MF)	8.8	13.3	16.4	22.9
Résultat courant (MF)	8.7	10.4	13.1	17.3
Effectifs au 31.12	139	169	209	270

(p) : prévisions

Perspectives et stratégie de développement : Pôle Informatique Scientifique et Technique.

Selon une étude du cabinet Daratech, les ventes mondiales de logiciels de CAO connaissent un taux de croissance de 16,5% passant de 9,7 milliards de dollars en 1998 à 11,3 en 1999. Dans un marché qui augmentera encore d'environ 14% par an dans les deux prochaines années, Dassault Systèmes mise cependant sur une croissance de 30% pour son système de IAO Catia V5 - Enovia.

Le marché mondial regroupant les Systèmes de Gestion de Données Techniques (*S.G.D.T**) est passé de 1,4 à 1,75 milliards de dollars entre 1998 et 1999 ; sa croissance a été estimée à 16% jusqu'en 2003, date à laquelle il frôlera les 3 milliards de dollars (*CIMdata*).

Ces systèmes hier autonomes, profiteront nécessairement demain de la puissance d'échange procuré par l'Internet. Cette mutation ouvre le marché de l'interconnexion entre les différents systèmes, un marché situé entre 20 et 30 milliards de dollars (*Parametric*).

La puissance des échanges d'informations désormais disponible nous permet de travailler dès aujourd'hui sur des projets d'usine numérique ayant pour objectif la simulation des installations de production. C'est le domaine des outils d'IPAO* (*Ingénierie de Process Assistée par Ordinateur*), dont le marché pourrait doubler d'ici 2002.

Le calcul scientifique est une des clés de la compétitivité du monde industriel en terme de conception. Le développement de produits virtuels réduit le coût du cycle de développement, diminue les délais de conception, et améliore la performance des produits à travers l'utilisation de logiciels numériques d'évaluation de performances.

L'ensemble des sociétés industrielles a pleinement pris conscience des avantages de tels outils :

- La qualité et la précision des résultats ;
- La souplesse d'utilisation ;
- Les possibilités d'automatiser le processus de conception souvent long, fastidieux et coûteux,
- La course aux performances rend l'approche numérique indispensable dans le monde de l'automobile, de l'aéronautique, du ferroviaire jusqu'au secteur de l'énergie.

La stratégie commerciale

L'équipe technique a fourni en 1999/début 2000 un effort de développement important de ses Offres et d'organisation interne qui positionne le pôle sur des prestations à forte valeur ajoutée.

Il s'agit d'un métier de projets, la plupart du temps réalisés dans le cadre d'un forfait.

L'expertise de ce métier consiste à identifier les solutions pérennes, productives et robustes en exploitation. Compte tenu de la grande diversité des produits et de leur évolution rapide, il est fréquent qu'un chiffrage de chantier nécessite la contribution de plusieurs experts techniques. Ces experts sont coordonnés par un chef de projet identifié responsable unique de l'ensemble des engagements de **CONSORT NT**. L'ensemble du processus de réponse à une demande client est sous assurance qualité depuis 1997.

La pratique concrète de la mise en œuvre de produits dont les versions évoluent très rapidement est nécessaire pour compléter les connaissances acquises lors des formations au sein de notre Bureau d'Etudes ou chez les constructeurs et éditeurs. Cette servitude, qui a un coût certain, offre la possibilité à **CONSORT NT** de capitaliser des compétences techniques afin de pouvoir les redistribuer aisément à l'ensemble des collaborateurs et clients aussi bien lors d'un cursus de formation que pour d'autres types d'intervention. **CONSORT NT** se distingue ainsi des sociétés d'assistance technique seule.

Sur la période 2000 - 2002, **CONSORT NT** pourra :

- Capitaliser sur son expertise automobile en ouvrant de nouveaux comptes chez les constructeurs et équipementiers ; parallèlement, l'ouverture de comptes dans l'énergie et l'aéronautique sera poursuivie sur la lancée des comptes récemment ouverts,
- Elever le niveau de ses prestations avec l'apparition des missions en régie forfaitées autour des Offres développées, avec une croissance à terme du taux journalier de facturation.

L'offre Infogérance du pôle IAO, Informatique technique et scientifique :

En exploitant pleinement le savoir-faire des différentes composantes du groupe, **CONSORT NT** a innové en créant des offres d'Infogérance IAO et d'Infogérance Applicative Scientifique s'appuyant systématiquement sur la double compétence technique et informatique.

La veille technologique permet de qualifier et de proposer les outils numériques de demain, garantissant la compétitivité en alliant productivité et qualité.

CONSORT NT travaille d'ores et déjà sur une solution permettant à ses clients d'utiliser les derniers outils de maquettage numérique, de visualisation de données et de travail collaboratif, par l'intermédiaire du réseau Internet.

Les experts ont mis en place un « plateau projet » afin de renforcer le langage commun pour ces différents métiers et d'aborder rapidement le concept de l'entreprise étendue.

La méthodologie est applicable aux différentes configurations du marché : De l'assistance à l'expression de besoin jusqu'à la réalisation des logiciels spécifiés en passant par la réponse au cahier des charges.

CONSORT NT profitera de son positionnement pour ouvrir son champ d'action vers l'Informatique Industrielle en 2001.

Les perspectives chiffrées de développement de ce pôle d'activité Informatique Scientifique et Technique sont les suivantes :

	1999	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)
CA (MF)	23.6	30.6	52.7	78.8
Coût des productifs (MF)	13.8	19.5	32.4	48.7
Marge Brute (MF)	9.8	11.1	20.3	30.1
Frais Généraux (MF)	5.9	8.2	14.0	18.9
Résultat courant (MF)	3.9	2.9	6.3	11.2
Effectifs au 31.12	58	87	133	182

(p) : prévisions

Perspectives et stratégie de développement : Le Pôle Gestion nouvelles technologies

Selon IDC, après une progression de 18% en 1998 et de 16,2% en 1999, le marché des services informatiques a représenté en France, un chiffre d'affaires total de 129,3 milliards de Francs ; et pour l'an-

née en cours, IDC prévoit le maintien d'une croissance soutenue, de 15%, à la faveur :

- Du maintien d'une forte demande sur le « chantier Euro » que seuls les établissements financiers et les sociétés de distribution ont achevé,
- De la reprise du marché des prestations liées à l'ERP (Entreprise Ressource Planning) qui avait souffert en 1999 de la « concurrence » des projets an 2000.
- De la très forte croissance des projets IP (*Internet Protocol*) auprès des PME-PMI, en particulier des technologies liées à la gestion de la relation client (*CRM* : Customer Relationship Management*),
- Et du passage de l'Internet « pionnier » à l'Internet « concurrentiel », qui se traduit par une demande accrue en conseil et intégration, et requiert une double compétence Intégration/Internet.

Le marché français des services associés au développement de sites internet, intranet et extranet atteindra un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs en 2001, en progression de 79% par an.

Source IDC	2000	2001
Services Internet/Intranet	+ 78,4%	+ 72,8%
Services e-commerce	+ 92,5%	+ 73,6%

Cette activité du marché de l'informatique est soutenue par des taux de croissance importants, selon Dataquest, AMR Research : de + de 50% à + de 70% en moyenne entre 2000 et 2004 dans tous ces segments.

Les évolutions du marché se distinguent de la manière suivante :

	Croissance /An 2000 à 2003	Marché Mondial 2000
Création de portails	+ 60%	3 Md\$
Services liés au e-commerce	+ 80%	6 Md\$

Le marché des services d'hébergement devrait croître de 31% par an entre 1999 et 2004 et les services de sécurité de 24% par an sur la même période, selon IDC.

La stratégie commerciale

Ce pôle, sous la conduite de son directeur, consolidera la position acquise sur les métiers existants et développera une compétence forte sur les nouvelles technologies :

- Développement d'une compétence fonctionnelle dans trois secteurs : Banque - Assurance, Industrie Télécom, Administration et Services,
- Croissance des compétences techniques en environnement Client/Serveur,
- Développement d'une offre dans la conception et la réalisation d'applications dites « portails » destinée à la gestion de l'entreprise et à vocation commerciale (*Applications e-business*).

Les perspectives chiffrées de développement de ce pôle d'activité Nouvelles Technologies (*hors CMS*) sont les suivantes :

	1999	2000 (p)	2001 (p)	2002 (p)
CA (MF)	15.3	11.6	22.6	38.1
Coût des productifs (MF)	8.9	7.9	15.4	25.6
Marge brute (MF)	6.4	3.7	7.2	12.5
Frais généraux (MF)	6.0	3.2	5.3	8.5
Résultat courant (MF)	0.4	0.5	1.9	4.0
Effectifs au 31.12	23	35	62	94

(p) : prévisions

L'évolution du CA entre 1999 et le prévisionnel 2000 s'explique par les éléments suivants :

- Une partie de l'évolution du CA entre 1999 et 2000 s'explique par une variation du périmètre du chiffre d'affaire (*3MF pour le compte du pôle réseau télécom*).
- Le premier trimestre 2000 a été marqué par une pause des clients après les dépenses liées au passage à l'an 2000,

- L'activité, jusqu'en 1999, impliquait la maintenance d'applicatifs sur les environnements propriétaires. Ces contrats se terminant naturellement sur Consort Sarl,
- **CONSORT NT** a défini une stratégie différente autour de Consort Devline et repart sur des bases nouvelles dont les résultats se feront sentir en 2001.

Développement international

La société **CONSORT NT** n'envisage pas, dans l'immédiat, de développement à l'étranger.

5.3.1. **Compte de résultat consolidé**

En milliers de francs	1999	2000p	2001p	2002p
Chiffre d'affaires	84 028	103 402	155 666	230 157
Achats et charges externes	12 182	13 675	15 368	20 305
Impôts et taxes	1 739	2 500	3 844	5 219
Personnel	55 783	72 806	113 839	171 235
Dot. amortissements et provisions	1 409	734	1 687	1 861
Résultat d'exploitation	12 915	13 687	20 927	31 537
Résultat financier	-76	300	360	1 000
Résultat courant avant impôt	12 839	13 987	21 287	32 537
Résultat exceptionnel	6			
Résultat avant impôt	12 845	13 987	21 287	32 537
Impôt sur les sociétés, participation	4 939	6 407	9 937	15 619
Amortissement du goodwill		206	206	206
Résultat net	7 906	7 374	11 144	16 712

5.3.2. **Tableau des flux de trésorerie**

En milliers de francs	2000p	2001p	2002p
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	9 912	16 621	20 706
Cash flow	8 313	13 038	18 779
Variation du besoin en fonds de roulement	121	-5 286	-9 262
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	-350	-2 200	-3 021
Variation des emprunts et dettes financières	-1 376	745	2 475
Distribution de dividendes	0	-2 212	-3 343
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 621	20 706	26 334

5.3.3. Bilan consolidé

ACTIF	1999	2000p	2001p	2002p
En milliers de francs				
Actif immobilisé				
Ecart d'acquisition	1 678	1 473	1 267	1 062
Immobilisations corporelles	2 848	2 743	3 373	5 223
Autres immobilisations	1 378	1 330	1 825	1 871
Total des immobilisations	5 904	5 546	6 465	8 156
Actif circulant				
Clients et comptes rattachés	25 484	31 300	47 152	69 745
Autres créances d'exploitation	4 886	5 909	6 500	7 150
Total actif circulant	30 370	37 209	53 652	76 895
Trésorerie	9 912	16 621	20 705	26 334
Compte de régularisation actif	474	569	853	1 263
TOTAL ACTIF	46 660	59 945	81 676	112 648
PASSIF				
En milliers de francs				
Capitaux propres	7 520	15 468	20 630	28 431
Résultat net part du groupe	7 948	7 374	11 144	16 712
Total capitaux propres	15 468	22 842	31 774	45 143
Intérêts minoritaires	15	15	22	33
Total des provisions pour risques et charges	2 708	2 938	3 551	4 287
Emprunts et dettes financières	3 196	1 820	2 565	5 040
Dettes d'exploitation	25 263	32 317	43 746	58 118
Produits constatés d'avance	10	12	18	27
TOTAL PASSIF	46 660	59 945	81 676	112 648

5.3.4. Attestation des Commissaires aux comptes sur les comptes prévisionnels

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous avons examiné les comptes prévisionnels couvrant la période du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes prévisionnels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration, à partir des hypothèses traduisant la situation future que vous avez estimée la plus probable à la date de leur établissement.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des hypothèses et l'établissement des comptes prévisionnels ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières, de s'assurer du respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels et de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes consolidés de la société. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Nous n'avons pas relevé d'élément de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces comptes prévisionnels, étant précisé que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels, sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés

au 31 décembre 1999.

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Fait à Paris le 11 juillet 2000

Les Commissaires aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Philippe SENENCHAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line followed by a stylized 'S'.

Sylvain SITBON pour la SARL FIDREC

5.4. COMPTES SOCIAUX

5.4.1. Bilan

BILAN ACTIF (en francs français)	Brut	31/12/99 Amort./Prov.	Net	31/12/98 Net	31/12/97 Net
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de R&D					
Concessions, brevets, dts similaires	49 903	29 606	20 297		
Fonds commercial	45 000		45 000	45 000	45 000
Autres immob incorporelles					
Avances, acomptes/immob. incorp.					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Install.techniques, outillage					
Autres immobilisations corporelles	276 290	32 544	243 746	4 584	101 116
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations par M.E.					
Autres participations	9 222 344		9 222 344	9 313 064	4 526 064
Créances rattachées à des particip.	817 947		817 947	817 947	616 372
Autres titres immobilisés					
Prêts	27 900		27 900	18 430	15 000
Autres immobilisations financières	20 067		20 067	25 840	47 700
Actif immobilisé	10 459 451	62 150	10 397 301	10 224 866	5 351 252
Stocks et en-cours					
Matières premières					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances,acomptes sur commandes					
Créances					
Clients et comptes rattachés	4 732 926		4 732 926	5 691 469	4 711 622
Autres créances	997 455		997 455	1 403 952	1 061 424
Capital souscrit, appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	520 394	1 506	518 888	250 653	2 708 274
Disponibilités	416 409		416 409	835 801	685 592
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	32 625		32 625	18 402	37 109
Actif circulant	6 699 809	1 506	6 698 303	8 200 276	9 204 021
Charges à répartir/plus. exercices					
Primes de remboursement des oblig.					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL GENERAL	17 159 260	63 656	17 095 604	18 425 142	14 555 273

BILAN PASSIF (en francs français)	31/12/99	31/12/98	31/12/97
Capital social ou individuel (dont versé: 4.200.000)	4 200 000	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	30 000	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	213 481	2 213 481	780 380
Autres réserves			
Report à nouveau	92 155	3 844	927
Résultat de l'exercice	2 611 923	3 148 312	1 871 017
Suventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Capitaux propres	7 147 559	5 695 636	2 982 324
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques	500 000	350 000	350 000
Provisions pour charges	700 000		
Provisions pour risques et charges	1 200 000	350 000	350 000
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	1 772 080	199 397	144 560
Emprunts et dettes financières divers	1 000	396 800	1 453 835
Dettes d'exploitation			
Avances, acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	744 910	4 003 847	2 417 094
Dettes fiscales et sociales	3 849 997	4 415 324	5 440 126
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 463 780	2 738 250	48 750
Autres dettes	916 277	625 888	1 718 582
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
DETTES	8 748 045	12 379 506	11 222 949
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL	17 095 604	18 425 142	14 555 273

Notes :

- 1) La diminution des dettes fournisseurs entre 1998 et 1999 s'explique par un moindre recours à la sous-traitance intra - groupe entre 1998 et 1999.
- 2) La baisse du chiffre d'affaires est imputable à la filialisation des activités au sein du Groupe, la société - mère ayant cédé l'activité " environnements distribués " à CONSORT NETCOM.
- 3) Détail des produits et charges exceptionnels en 1999 :

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Régularisations diverses	40.000	121.525
Amendes et pénalités	150	
Cessions immobilisations	185.000	1.129.287
Provisions pour risques et charges	700. 000	

- 4) La variation des provisions pour risques et charges est due aux provisions inter-contrats et à la provision pour charges d'inscription sur le Marché Libre.

5.4.2. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT 1 ^{re} partie (en francs français)	31/12/99	31/12/98	31/12/97
Produits d'exploitation			
Vente de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	17 535 625	24 096 118	22 120 683
Chiffre d'affaires	17 535 625	24 096 118	22 120 683
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		6 000	
Reprise sur amort et prov, transfert de charges	452 528	100 192	505 585
Autres produits	178	19	4 982
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 988 331	24 202 329	22 631 250
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	3 946 749	8 456 610	5 879 815
Impôts, taxes et versements assimilés	402 515	483 223	384 689
Salaires et traitements	6 210 522	7 633 468	8 403 431
Charges sociales	2 602 359	3 084 026	4 686 171
Dotations aux amortissements sur immobilisations	61 844	19 885	46 250
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges	500 000		350 000
Autres charges	102	113	8 262
CHARGES D'EXPLOITATION	13 724 092	19 677 325	19 758 619
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 264 238	4 525 004	2 872 631
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	3 991	4 300	13 109
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 427		
Produits nets sur cessions de VMP	8 993	195 877	35 276
Produits financiers	18 411	200 177	48 386
Dotations fin. aux amortissements et provisions	1 506	5 427	
Intérêts et charges assimilées	65 429	82 435	106 788
Charges financières	66 935	87 862	106 788
Résultat financier	- 48 524	112 315	- 58 402
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	4 215 714	4 637 319	2 814 229

COMPTE DE RESULTAT 2 ^e partie (en francs français)	31/12/99	31/12/98	31/12/97
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	4 215 714	4 637 319	2 814 229
Produits exceptionnels sur op. de gestion	121 525	171 690	168 785
Produits exceptionnels sur op. en capital	1 129 287	207 161	119 469
Reprises sur prov. et transferts de charges			
Produits exceptionnels	1 250 812	378 850	288 254
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	40 150	11 869	71 033
Charges exceptionnelles sur op. en capital	185 000	214 387	102 983
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	700 000		35 694
Charges exceptionnelles	925 150	226 256	209 710
Résultat exceptionnel	325 662	152 594	78 544
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Impôt sur les bénéfices	1 929 453	1 641 602	1 021 755
Total des produits	19 257 553	24 781 357	22 967 889
Total des charges	16 645 630	21 633 045	21 096 872
Résultat net de l'exercice	2 611 923	3 148 312	1 871 017

5.34.3. ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 1999, dont le total est de F. 17.095.603,52 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dont le total est de F. 19.257.553,06 et dégageant un bénéfice de F. 2.611.922,97.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 1999.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées du fonds commercial et de logiciels amortis sur un an.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|---|---------------|
| • Installations générales, agencements divers | de 5 à 10 ans |
| • Matériel de transport | de 2 à 5 ans |
| • Mobilier et matériel de bureau | de 2 à 10 ans |

Il a été considéré que les amortissements dégressifs pratiqués correspondaient à un amortissement économiquement justifié, eu égard à la politique de renouvellement des investissements et à la charge annuelle globale que représente la possession d'une immobilisation amortie.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire ou d'utilité est inférieure à la valeur brute, un provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues ou auxquelles elles pourraient donner lieu.

Immobilisations

	Début exercice	Réévaluations	Acquisitions/Apports
I. Frais d'établissement, recherche			
II. Autres immobilisations incorporelles	45.000		49.903
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales			
Installations techniques, outillage industriel			
Installations générales, agencements, divers			
Matériel de transport			251.000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4.890		20.400
Emballages récupérables, divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
III. Immobilisations corporelles	4.890		271.400
Participations mises en équivalence			
Autres participations	10.131.011		109.280
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	44.271		27.900
IV. Immobilisations financières	10.175.282		137.180
Total général	10.225.172		458.483

	Virements	Cessions	Fin exercice	Valeur origine
I. Frais d'établissement, recherche				
II. Autres immobilisations incorporelles			94.903	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales				
Installations techniques, outillage industriel				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			251.000	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			25.290	
Emballages récupérables, divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
III. Immobilisations corporelles			276.290	
Participations mises en équivalence				
Autres participations		200.000	10.040.291	
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières		24.204	47.967	
IV. Immobilisations financières		224.204	10.088.258	
Total général		224.204	10.459.451	

Amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles		29.606		29.606
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions et installations				
Installations techniques, outillage				
Installations générales, agencements				
Matériel de transport		26.048		26.048
Matériel de bureau et informatique	306	6.190		6.496
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	306	32.239		32.544
Total général	306	61.844		62.150

Ventilation dotations	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dérogatoires	Reprises dé.
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	29.606				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions et installations					
Installations techniques, outillage					
Installations générales, agencements					
Matériel de transport	26.048				
Matériel de bureau et informatique	4.471	1.719			
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles	30.520	1.719			
Total général	60.125	1.719			

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début exercice	Augmentations	Dotations	Fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions gisements miniers pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantation étranger avant 01.01.92				
Implantation étranger après 01.01.92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, oblig. simil.				
Provisions pour impôts				
Provisions renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	350.000	1.200.000	350.000	1.200.000
Total provisions pour risques et charges	350.000	1.200.000	350.000	1.200.000
Prov. dépréc. immob. incorporelles				
Prov. dépréc. Immob. corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immobilisations financières				
Prov dépréc. stocks, en-cours				
Prov dépréc. comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	5.427	1.506	5.427	1.506
Total provisions pour dépréciation	5.427	1.506	5.427	1.506
Total général	355.427	1.201.506	355.427	1.201.506
Dotations et reprises d'exploitation		500.000	350.000	
Dotations et reprises financières		1.506	5.427	
Dotations et reprises exceptionnelles		700.000		
Dépréciation titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	817.947	817.947	
Prêts	27.900	27.900	
Autres immobilisations financières	20.067		20.067
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4.732.926	4.732.926	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat : impôt sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	121.602	121.602	
Etat : autres impôts, taxes assimilés			
Etat : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	875.853	875.853	
Charges constatées d'avance	32.625	32.625	
Total général	6.628.920	6.608.852	20.067
Prêts accordés en cours d'exercice	27.900		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	18.430		
Prêts, avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	Plus d'un an, 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à un an maximum à l'origine	1.634.734	1.634.734		
Emprunts à plus d'un an à l'origine	137.346	59.257	78.089	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	744.910	744.910		
Personnel et comptes rattachés	1.530.788	1.530.788		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	944.244	944.244		
Etat : impôt sur les bénéfices	218.134	218.134		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1.012.036	1.012.036		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes assimilés	144.796	144.796		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1.463.780	1.463.780		
Groupe et associés	1.000	1.000		
Autres dettes	916.277	916.277		
Dettes représentatives de titres prêtés				
Produits constatés d'avance				
Total général	8.748.045	8.669.955	78.089	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	180.000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42.654			
Emprunts, dettes contractées associés	1.000			

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances Effets de commerce
Actif immobilisé			
Participations	8.196.280	1.026.064	
Actif circulant			
Créances clients, comptes rattachés	2.127.208		
Autres créances	172.418		
Dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321.143		
Autres dettes	294.833		

Eléments du fonds commercial

Eléments	Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Fichier clients Olympic Services	45.000	
Total	45.000	

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	680.256,36
Clients et comptes rattachés	680.256,36
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	26.198,18
Autres créances	26.198,18
Total	706.454,54

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	190.625,10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190.625,10
Clients - Avoirs à établir	120.749,04
Autres dettes	120.749,04
Personnel - Provisions pour congés payés	396.306,00
Personnel - Dettes prov. CP convention	39.631,00
Personnel - Charges à payer	800.000,00
Organismes sociaux - Charges sociales sur CP	178.338,00
Organismes sociaux - Charges sociales sur CP convent	17.834,00
Organismes sociaux - Charges à payer	320.000,00
Etat - Charges à payer	144.795,77
Dettes fiscales et sociales	1.896.904,77
Total	2.208.278,91

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres	Valeur nominale
Actions ordinaires :		
- en début d'exercice	3.000	100
- créées pendant l'exercice	39.000	100
- remboursées pendant l'exercice		
- à la clôture de l'exercice	42.000	100

Engagements de crédit bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres immobilisations	TOTAL
Valeur d'origine				119.469	119.469
Amortissements :					
-cumul exercices antérieurs				45.796	45.796
-exercice en cours				23.894	23.894
Total				69.690	69.690
Valeur nette				49.779	49.779
Redevances payées :					
-cumul exercices antérieurs				82.487	82.487
-exercice en cours				43.037	43.037
Total				125.524	125.524
Redevances à payer :					
-à un an au plus				4.781	4.781
- à plus d'un an et moins de 5 ans					
Total				4.781	4.781
Valeur résiduelle				1.195	1.195
Montant pris en charge dans l'exercice				43.043	43.043

Engagements hors bilan

	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	13.634,68
- Crédit-bail : 5.976,00	
- Intérêts sur emprunts : 7.658,68	
Total	13.634,68

Les engagements de retraite ne sont pas significatifs, compte tenu de la faiblesse de la moyenne d'âge des collaborateurs du Groupe.

Situation fiscale différée et latente

Rubriques	Montant
Impôt dû sur :	
Provisions réglementaires :	
-provisions pour hausse des prix	
-provisions pour fluctuation des cours	
-provisions pour investissements	
-amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
Total accroissements	
Impôt payé d'avance sur :	
Charges non déductibles temporairement (année suivante) :	
- congés payés	
- participation des salariés	
- autres : ORGANIC	23.998
A déduire ultérieurement :	
- provision pour assureur	
- autres (inscription sur le Marché Libre)	700.000
Total allègements	723.998
Situation fiscale différée nette (ces montants s'entendent des bases servant au calcul des impôts différés au taux de 36,67 %)	(723.998)
Impôt dû sur plus-values différées	
Crédit à imputer sur :	
- amortissements réputés différés	
- déficits reportables	
- moins values à long terme	
Situation fiscale latente nette	

Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital social Capitaux propres	Quote part détenue Dividendes	Valeur brute valeur nette des titres	Prêts, avances, cautions	Chiffre d'affaires Résultat net
Filiales à plus de 50%					
CONSORT SARL	5 209 600 7 764 007	99,81%	3 500 000 3 500 000		17 997 598 46 516
CONSORT NETCOM	3 000 000 6 576 694	96,70%	2 901 000 2 901 000		32 694 292 3 296 254
CONSORT TECHNOLOGIE	500 000 5 442 113	59,50%	1 190 000 1 190 000		25 442 978 2 098 835
CONSORT CONSULTING	500 000 1 003 562	63,66%	509 280 509 280		21 504 758 449 310
SCI SANDRA	26 000	90,00%	1 026 064 1 026 064	817 947	224 680 8 361
Participations de 10 à 50%					
CMS	100 000 923 707	24,00%	96 000 96 000		9 752 780 646 249

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/99	31/12/98	31/12/97	31/12/96	31/12/95
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 200 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	42 000	3 000	3 000	3 000	3 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droits de souscription					
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires HT	17 535 625	24 096 118	22 120 683	20 052 439	12 324 464
Rés. av. IS, participation, dotations aux amortissements et provisions	5 449 299	4 815 226	2 924 717	1 353 294	538 440
Impôt sur les bénéfices	1 929 453	1 641 602	1 021 755	470 467	198 184
Participation des salariés					
Dotations aux amort et provisions	907 923	25 312	31 945	495 827	
Résultat net	2 611 923	3 148 312	1 871 017	387 000	295 379
Résultat distribué		1 160 000			
Résultat par action					
Rés. après IS, participation, avant dotations aux amort et provisions	84	1 058	634	294	113
Rés après IS, participation, dotation aux amortissements et provisions	62	1 049	624	129	98
Dividende attribué		386,67			
Personnel					
Effectif moyen des salariés	30	48	47	45	32
Masse salariale	6 210 522	7 633 468	8 403 431	8 899 823	6 027 483
Sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc, œuvres sociales...)	2 602 359	3 084 026	4 686 171	3 696 440	2 351 261

5.4.4. Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1999

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons dans notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999 sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

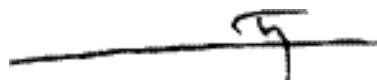
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés des diverses informations relatives aux prises de participation intervenues au cours de l'exercice, à savoir :

- acquisition de 24 parts sur les 100 composant le capital social de la SARL CMS pour un montant de 96.000 francs
- acquisition de 83 actions de CONSORT CONSULTING au prix de 13.280 francs. CONSORT PRODUCTION détient à la clôture de l'exercice 3.183 actions sur les 5.000 composant le capital de sa filiale.

Fait à Paris, le 20 avril 2000

Le Commissaire aux comptes SARL FIDREC



Sylvain SITBON

5.4.5. Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 - Exercice clos le 31 décembre 1999

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions ci-après qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'approuver l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Cession de clientèle

Contractant : S.A. CONSORT NETCOM représentée par Monsieur Jason GUEZ, Président de votre Société.

Objet : votre Société a conclu en date du 15 juin 1999, un contrat de cession de clientèle au profit de CONSORT NETCOM moyennant un montant de 500.000 francs.

Le transfert de propriété du fonds de commerce a été fixé rétroactivement au 1^{er} janvier 1999.

2. Acquisitions de parts CMS

Contractant : Monsieur Amos GUEZ, Administrateur.

Objet : votre Société a acquis, en date du 15 septembre 1999, 24 parts (soit 24% du capital) de la SARL CMS auprès de Monsieur Amos GUEZ au prix de 96.000 francs.

3. Prestations de direction

Contractant : CONSORT TECHNOLOGIE représentée par Monsieur Daniel GUEZ, Administrateur de votre Société.

Objet : votre Société a facturé un montant de 700.000 francs à CONSORT TECHNOLOGIE au titre des prestations de direction assurées par Monsieur Daniel GUEZ.

4. Assistance administrative

Contractant : CONSORT SARL représentée par Daniel GUEZ, Gérant.

Objet : votre Société a facturé un montant de 300.000 francs à CONSORT SARL au titre de son assistance informatique et juridique.

Nous vous informons, par ailleurs, que votre Société a signé avec la SARL CONSORT, la SA CONSORT TECHNOLOGIE et la SA CONSORT NETCOM, des conventions considérées par votre Conseil d'Administration comme courantes dans le cadre de la gestion d'un groupe et relevant à ce titre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966 :

- opérations de sous-traitance
- prestations de mise à disposition de personne facturée sur la base du prix de revient ou avec une marge correspondant à la couverture des frais indirects.

Fait à Paris, le 20 avril 2000

Le Commissaire aux comptes SARL FIDREC



Sylvain SITBON


5.4.6. Attestation sur le montant versé aux cinq personnes les mieux rémunérées

Je, soussigné Jason GUEZ, Président Directeur Général de la S.A. CONSORT PRODUCTION, dont le siège social est à Neuilly-sur-Seine au 159, avenue Charles de Gaulle, certifie que pour l'exercice clos le 31 décembre 1999, le montant des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées dans notre société s'élève à la somme de 1.549.040 francs.

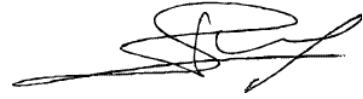
Fait à Neuilly, le 4 avril 2000

Le Commissaire aux comptes SARL FIDREC

Le Président Directeur Général



Sylvain SITBON



Jason GUEZ

CHAPITRE 6

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION

6.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1.1. Président du Conseil d'administration

Jason GUEZ nommé le 30 juin 1995 en qualité d'administrateur pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

6.1.2. Administrateurs

Daniel GUEZ nommé le 30 juin 1995 en qualité d'administrateur pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

Amos GUEZ nommé le 30 juin 1995 en qualité d'administrateur pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

6.1.3. Autres mandats sociaux en dehors du Groupe CONSORT NT

Daniel GUEZ est administrateur de la société CONSORT CONSULTING qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. chapitre 5 § 5.1.3. «Annexes aux comptes consolidés pro forma au 31 décembre 1999» titre 2. «Périmètre»).

Daniel GUEZ est également gérant de la SCI FUGUEZ ; cette dernière n'a pas de lien avec CONSORT NT.

6.2. DIRECTION

Jason GUEZ	Président Directeur Général
Daniel GUEZ	Directeur Général
Amos GUEZ	Directeur Général
Avelino GOMEZ	Responsable Administratif et Financier
Angélique MAISONNEUVE	Directrice des Ressources Humaines
Patrick ZUREK	Directeur du Pôle Scientifique et Technique
Stéphane BENICHO	Directeur du Pôle Nouvelles Technologies
Stéphane DORDEVIC et Philippe GERVAIS	Directeurs du Pôle Systèmes Réseaux Télécom

6.3. RÉMUNÉRATION TOTALE DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

La rémunération totale de l'équipe de Direction (huit personnes citées ci-dessus) s'est élevée, pour l'exercice clos le 31 décembre 1999, à 3,4 millions de francs brut ; les dirigeants ne bénéficient pas d'avantages en nature.

6.3.1. Plan d'attribution d'actions

Il n'existe aucune valeur susceptible de donner accès directement ou indirectement au capital de la société.

Toutefois, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2000, dans le cadre des dispositions des

articles 208-1 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 et pour une durée de cinq ans, a autorisé le Conseil d'Administration, sous la condition suspensive de l'inscription des titres de la Société à la cote du Marché Libre, à consentir des options de souscription d'actions.

Les bénéficiaires de l'opération pourront être :

- certains salariés ou certaines catégories de salariés,
- certains mandataires sociaux dirigeants, tant de la société elle-même que des sociétés ou groupements qui lui sont liés indirectement dans les conditions précisées par l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Les options donneront droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre par la Société à titre d'augmentation de capital dans les conditions prévues par la loi.

Le nombre total des options qui seront consenties par le Conseil d'Administration est limité à 5% du capital de la Société tel qu'existant à l'issue de la présente Assemblée Générale Extraordinaire, autorisant la mise en place du plan d'options de souscription d'actions.

Le prix de souscription des actions, qui ne saurait être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties, sera fixé par le Conseil d'Administration.

6.3.2. Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction

6.3.2.1. Conventions en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1999

Cession de clientèle

Contractant : S.A. CONSORT NETCOM représentée par Monsieur Jason GUEZ, Président de CONSORT NT.

Objet : CONSORT NT a conclu en date du 15 juin 1999, un contrat de cession de clientèle au profit de CONSORT NETCOM moyennant un montant de 500.000 francs.

Le transfert de propriété du fonds de commerce a été fixé rétroactivement au 1^{er} janvier 1999.

Acquisitions de parts CMS

Contractant : Monsieur Amos GUEZ, Administrateur.

Objet : CONSORT NT a acquis, en date du 15 septembre 1999, 24 parts (soit 24% du capital) de la SARL CMS auprès de Monsieur Amos GUEZ au prix de 96.000 francs.

Prestations de direction

Contractant : CONSORT TECHNOLOGIE représentée par Monsieur Daniel GUEZ, Administrateur de CONSORT NT.

Objet : CONSORT NT a facturé un montant de 700.000 francs à CONSORT TECHNOLOGIE au titre des prestations de direction assurées par Monsieur Daniel GUEZ.

Assistance administrative

Contractant : CONSORT SARL représentée par Daniel GUEZ, Gérant.

Objet : CONSORT NT a facturé un montant de 300.000 francs à CONSORT SARL au titre de son assistance informatique et juridique.

Par ailleurs, que CONSORT NT a signé avec la SARL CONSORT, la SA CONSORT TECHNOLOGIE et la SA CONSORT NETCOM, des conventions considérées par le Conseil d'Administration comme courantes dans le cadre de la gestion d'un groupe et relevant à ce titre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966 :

- opérations de sous-traitance
- prestations de mise à disposition de personnel facturée sur la base du prix de revient ou avec une marge correspondant à la couverture des frais indirects.

6.3.2.2. Conventions en vigueur sur l'exercice en cours

Les conventions d'assistance administrative et de prestations de direction sont mentionnées ci-dessus sont toujours en vigueur en 2000. A leur connaissance, il n'existe pas d'autres conventions conclues avec les membres des organes d'administration et de direction de la société

Le 28 avril 2000, Monsieur Daniel GUEZ a pris l'engagement d'acquiescer auprès de CONSORT NT, au plus tard le 31 décembre 2000, la totalité des actions CONSORT CONSULTING détenues par CONSORT NT. La plus value dégagée par cette dernière ressortira à 290.720 francs.

6.3.2.3. Conventions entre CONSORT SARL (filiale à 100 % de CONSORT NT) et CMS (détenue à 24 % par CONSORT NT)

CONSORT SARL confie à CMS, dans le cadre de contrats de sous-traitance, la fourniture à sa clientèle de prestations spécifiques (conseil et maîtrise d'œuvre en environnement AS/400 ; en 1999, CMS a facturé à CONSORT SARL des prestations pour un montant total de 710 431 francs.

Par ailleurs, CONSORT SARL met à la disposition de CMS (domiciliée au siège social de CONSORT SARL - 159, avenue Charles de Gaulle à Neuilly) des locaux, des bureaux, du personnel d'accueil..., qui lui sont facturées aux conditions du marché. Rappelons que les actionnaires de CMS sont, outre CONSORT NT à 24 %, Corinne ZENOU (48 %) qui est la gérante de la société, et Amos GUEZ (27 %)

6.3.3. Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction

Néant.

6.4. INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR, LA SOCIÉTÉ HOLDING DE L'ÉMETTEUR, LA OU LES FILIALE(S) DE L'ÉMETTEUR, OU CHEZ DES CLIENTS OU FOURNISSEURS SIGNIFICATIFS DE L'ÉMETTEUR

6.4.1. Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur

Voir Chapitre 3 paragraphe 3.3.

6.4.2. Intérêts des dirigeants dans les filiales de l'émetteur :

Stéphane BENICHO, Directeur du Pôle Nouvelles Technologies de CONSORT NT est actionnaire, à hauteur de 10% du capital social, de CONSORT DEVLIN.

Amos GUEZ, Administrateur de CONSORT NT est actionnaire, à hauteur de 27% du capital social, de CMS.

6.4.3. Intérêts des dirigeants dans le capital des clients et fournisseurs significatifs de l'émetteur

Néant.

6.5. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Néant.

CHAPITRE 7

EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

7.1. EVOLUTION RÉCENTE DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Depuis janvier 2000, les faits marquants ont été :

1. Création de Consort Devline, SSII spécialisée dans le conseil et l'ingénierie des systèmes d'informations orientés nouvelles technologies. **CONSORT NT** a une participation majoritaire de 90%.
2. Cession de la participation dans Consort Consulting, SSII spécialisée dans la gestion des ressources humaines. En effet, bien que bénéficiaire, l'aspect spécifique de cette activité est en décalage par rapport à la stratégie globale.
3. Première prise de part de marché à l'international (UK).
4. Forte percée dans le secteur porteur de l'aéronautique.
Les entreprises de ce secteur représentent le taux le plus important d'ouverture de compte de **CONSORT NT**. Le secteur pharmaceutique vient juste après.

Ces nouvelles pénétrations de marchés sont le reflet du dynamisme technico-commercial de **CONSORT NT** et valident les options définies par la direction.

5. **CONSORT NT** respecte ses objectifs de recrutement (+ 40 collaborateurs au 30 juin 2000). Ces bons résultats sont la conséquence des efforts soutenus de l'équipe de recrutement qui doit doubler d'ici la fin 2000 et de la notoriété de **CONSORT NT**.

Les Axes Stratégiques de **CONSORT NT** Pour 2000 sont :

1. Le développement de l'activité Réseaux Télécoms dans les entreprises industrielles.
2. Développement de la commercialisation des offres packagées.
3. Développement des prestations e-business.
4. Renforcement du Cross Selling.

7.2. RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

(Le détail des comptes prévisionnels figure au Chapitre 5 paragraphe 5.3.)

En millions de Francs	1999	2000(p)	2001(p)	2002(p)
Chiffre d'affaires	84	103	155	230
<i>Croissance</i>	<i>42%</i>	<i>23%</i>	<i>50%</i>	<i>48%</i>
Coût salarial des productifs	51.7	64.7	98.7	147.4
Marge brute	32.3	38.7	57	82.8
<i>Marge brute en %</i>	<i>38.5%</i>	<i>37.4%</i>	<i>36.6%</i>	<i>36%</i>
Frais généraux et administratifs	20.7	24.7	35.7	50.3
Résultat avant impôts	13	14	21.3	32.5
<i>Marge avant impôts</i>	<i>15.5%</i>	<i>13.5%</i>	<i>13.7%</i>	<i>14.1%</i>
Nombre moyen de productifs	180	220	300	417

(p) : prévisions.

Au 30 juin 2000, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 50,17 millions de francs et l'effectif total était de 262 personnes.

CONSORT NT

Siège social :

159, avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

TEL. : 01 40 88 05 05

FAX : 01 40 88 03 00

e-mail : info@consortnt.fr - www.consortnt.fr